FONDATION
PRINCE ALBERT II
DE MONACO



Rapport Annuel 2025

FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO

Protéger et faire progresser la santé planétaire



© Gaetan Luci/Palais Princier

À l'heure où j'écris ces lignes, alors que l'année 2025 vient à peine de s'achever, notre monde se révèle toujours plus incertain, nos points de repère les plus solides vacillant sous des menaces conjuguées. Sur tous les continents, la paix est plus fragile. Dans toutes les enceintes internationales, la coopération est menacée. Partout, l'espoir d'un progrès collectif semble s'éloigner, et les préoccupations environnementales sont reléguées loin de l'actualité.

Ce constat pourrait me pousser à douter du combat que nous menons sans relâche en faveur de la santé planétaire, du climat, de la biodiversité, de l'eau, de l'Océan et de la transition énergétique.

Et pourtant, il n'en est rien, au contraire.

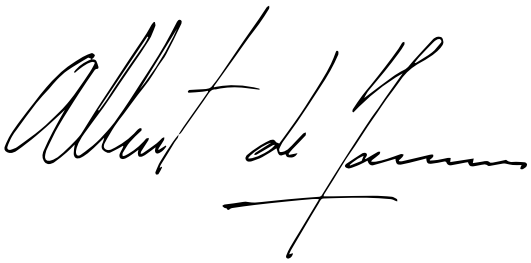
Il y a tout juste vingt ans, lorsque j'ai créé ma Fondation, mon idée était précisément de susciter et de réunir des moyens complémentaires, pour prendre tous ces sujets à bras-le-corps et pour les aborder de manière différente, plus souple, plus inclusive. Quelle que soit la tendance politique des Gouvernements, quel que soit le pouvoir des institutions multilatérales, ceux-ci ne peuvent pas tout. C'est pourquoi nous avons choisi de fédérer ONG, philanthropes, entreprises et militants autour de projets communs, tous basés sur une solide expertise scientifique, qui est pour nous la seule boussole universelle. Ce parti pris est d'autant plus d'actualité aujourd'hui, et vous découvrirez dans ces pages combien il se révèle utile, lorsqu'il s'agit de créer une station polaire en Arctique, de favoriser la coexistence entre les hommes et les éléphants au Bénin, de renforcer le sanctuaire Pelagos en Méditerranée, ou de sensibiliser nos contemporains aux enjeux environnementaux partout dans le monde…

Une autre raison me laisse également penser que notre combat est encore plus utile et pertinent : l'engagement croissant des acteurs économiques et financiers à nos côtés. Comme l'a prouvé au mois de juin dernier le succès du Blue Economy and Finance Forum que nous avons accueilli à Monaco, et comme le montrent les résultats des différentes initiatives que nous avons lancées, tels le ReOcean Fund, le Blue Economy Index ou l'Ocean Innovators Platform, qui sont détaillés dans ces pages, nombre de ces acteurs sont aujourd'hui déterminés à prendre leurs responsabilités dans la préservation de notre environnement. Ils en ont les moyens, la compétence, la volonté, pourvu que nous puissions les aider à s'orienter et à écouter les alertes et les recommandations de la science.

Surtout, ils nous prouvent que « le doux commerce », dont les philosophes des Lumières faisaient un vecteur de paix et de progrès, peut continuer à jouer ce rôle, sur ces nouveaux territoires que sont la préservation du climat, de l'Océan ou de la biodiversité.

Car tel est bien l'enjeu auquel nous faisons face aujourd'hui : retrouver le sens d'un progrès collectif, fondé sur la science et au service de notre avenir à tous.

Comme vous le lirez dans ces pages, c'est cet enjeu qui nous anime, et qui anime nos donateurs, nos partenaires et nos équipes, auxquels je veux ici rendre hommage. Quelles que soient les difficultés et les incertitudes, nous ne renoncerons pas !



S.A.S. le Prince Albert II de Monaco





06. PROTÉGER
10. PORTER UN MESSAGE
28. INNOVER
38. FÉDÉRER
48. SENSIBILISER
64. INITIATIVES
92. PROJETS
102. PARTENARIATS
106. LA FONDATION DANS LE MONDE
120. GOUVERNANCE

Organisation internationale à but non lucratif, la Fondation Prince Albert II de Monaco a pour mission de faire progresser la santé de notre planète, en mettant en œuvre des solutions concrètes pour préserver les écosystèmes fragilisés et favoriser un modèle de société plus équitable et durable. Depuis sa création, en 2006, d'encourageantes victoires ont été remportées en matière de sauvegarde d'espèces menacées ou de développement de dispositifs innovants visant à protéger l'environnement. Aux côtés d'acteurs engagés à travers le monde, la Fondation soutient des projets à l'échelle locale et globale, et coordonne ses propres initiatives pour renforcer son impact sur le terrain.


PROTÉGER

AGIR ENSEMBLE POUR

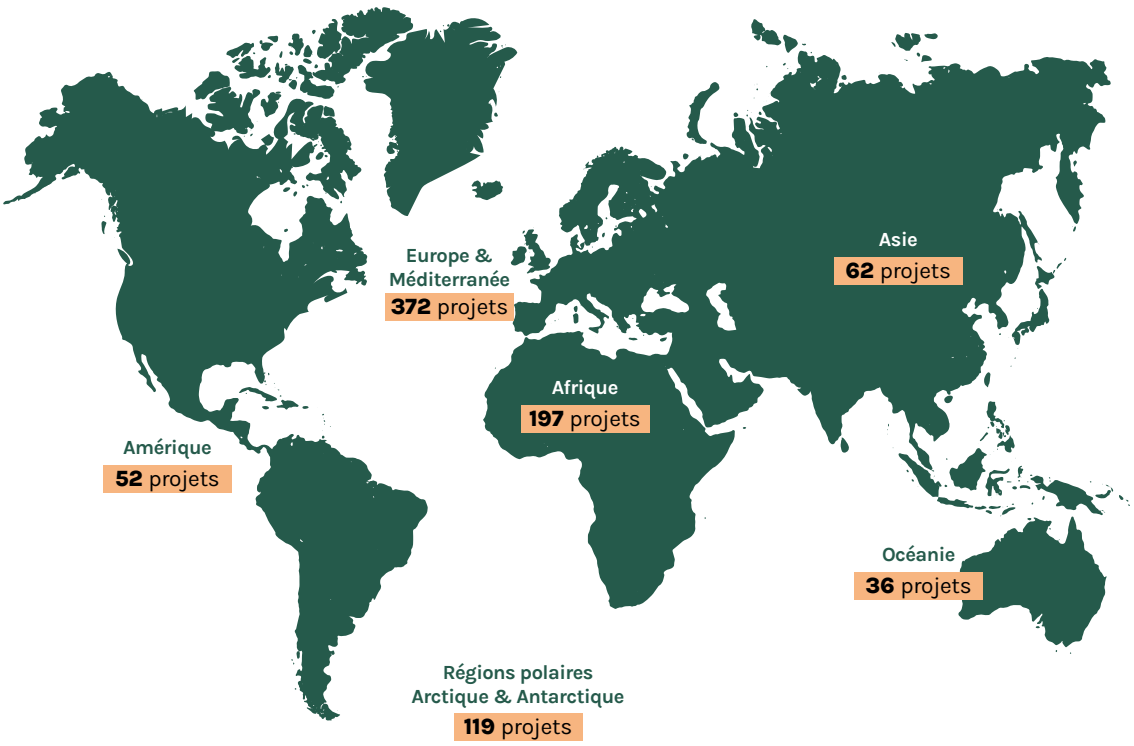
- Limiter les effets du changement climatique et promouvoir les énergies renouvelables.
- Préserver la biodiversité.
- Gérer les ressources en eau et lutter contre la désertification.

À TRAVERS DES MISSIONS CLAIRES

- Établir des partenariats pour mener à bien des projets et entreprendre des actions concrètes dans ses champs d'actions prioritaires.
- Sensibiliser populations et pouvoirs publics à l'impact des activités humaines sur les milieux naturels et favoriser des comportements plus respectueux de l'environnement.
- Promouvoir et encourager des initiatives remarquables et des solutions innovantes, notamment par l'attribution de prix et de bourses.

DANS DES ZONES CIBLÉES

La Fondation Prince Albert II de Monaco concentre ses actions dans trois principales zones géographiques : le Bassin méditerranéen, les régions polaires et les « pays les moins avancés » (selon la liste des Nations unies) fortement touchés par les effets du changement climatique, la perte de la biodiversité et les menaces sur les ressources en eau.



Par son action, la Fondation Prince Albert II de Monaco participe à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, afin de bâtir un monde de paix plus juste et plus équitable, à la fois pour les hommes et pour la planète.



NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DEPUIS 2006 PAR OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		ENGAGEMENT FINANCIER EN 2025
240	**ODD 14** I Biodiversité marine	2 036 270 €
233	**ODD 15** I Biodiversité terrestre	3 368 535 €
124	**ODD 13** I Changement climatique	488 396 €
89	**ODD 6** I Eau	20 000 €
57	**ODD 4** I Éducation	807 716 €
49	**ODD 7** I Énergie	64 702 €
25	**ODD 12** I Consommation et production durables	561 883 €
13	**ODD 11** I Villes durables	108 701 €
7	**ODD 17** I Partenariats pour la réalisation des objectifs	1 060 150 €
TOTAL 838		TOTAL POUR 2025 8 516 353 €

SOUMETTRE UN PROJET

Processus de sélection des projets :
- phase 1 : candidature en ligne
- phase 2 : dossier de candidature approfondi
- phase 3 : examen par le comité scientifique et technique
- phase 4 : décision du conseil d'administration

Adéquation avec les domaines d'actions de la Fondation :
- changement climatique et énergies renouvelables
- connaissance et protection de la biodiversité
- gestion des ressources en eau et lutte contre la désertification

Les zones géographiques prioritaires :
- les pays du Bassin méditerranéen
- les régions polaires
- les « pays les moins avancés » (selon la liste des Nations unies)

Nature du projet :
- recherche
- innovation technologique
- projets de terrain impliquant les populations concernées

Impact et valeur ajoutée du projet :
- exemplarité et réplicabilité du projet
- aspect mesurable et concret des résultats attendus
- intégration des aspects sociaux et économiques dans les activités (dans une logique de développement durable)
- concertation et implication des populations locales concernées

Savoir-faire et expertise des porteurs de projet :
- qualité et solidité des partenariats
- faisabilité technique et financière
- compétences des porteurs du projet
- qualité du management du projet
- existence d'un dispositif d'évaluation du projet

Activités non soutenues par la Fondation :
- le fonctionnement régulier des organismes
- les projets portés par une seule personne
- les projets uniquement à caractère commercial
- les projets n'ayant pas d'autres sources de financement

En 2025, 250 projets ont été reçus via l'appel à candidatures.

-> 22 projets ont été retenus et présentés au comité scientifique et technique, puis au conseil d'administration.

-> 17 projets ont été validés.

Depuis de nombreuses années, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco s'engage, avec le soutien de Son Gouvernement et de Sa Fondation, en faveur des droits environnementaux, garants d'une société respectueuse du vivant et par conséquent plus durable, équitable et inclusive. Sur la scène internationale, Il relaie, au plus haut niveau, les messages des scientifiques portant sur la préservation de l'Océan, du climat et de la biodiversité. Le Prince Souverain œuvre auprès d'acteurs influents – chefs d'État, philanthropes, personnalités du monde économique et de la société civile – pour que des solutions concrètes soient déployées en réponse aux défis écologiques actuels, dans le respect des limites planétaires et de la justice sociale.



PORTER UN MESSAGE

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DE DAVOS

Du 20 au 24 janvier se tenait à Davos le 55e Forum économique mondial, au cours duquel S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et Sa Fondation ont participé à plusieurs événements consacrés à l'économie bleue.

En premier lieu, le jeudi 23 janvier, le Prince Souverain a pris part à la journée « Monaco House ». Cette rencontre, organisée par la Cellule attractivité du Gouvernement princier, réunissait des leaders mondiaux dans le but de promouvoir les pôles d'excellence de la Principauté. Lors de Son discours, le Prince Souverain a mis en lumière les spécificités du modèle monégasque, fondé sur l'innovation, la durabilité et le dynamisme économique. Il a ensuite assisté au dîner de gala inaugural des Giving to Amplify Earth Action Awards, qui récompensent des partenariats inspirants pour leur impact transformateur.

Le Prince Souverain a pris la parole au cours de cette cérémonie, placée sous le thème de l'eau, afin de rappeler qu'« il est aujourd'hui possible d'agir très concrètement et très efficacement pour préserver ce patrimoine commun ».

« Nous pouvons le faire, a-t-Il ajouté, par des actions conjuguant développement économique, progrès social et préservation de la nature. »

Le lendemain, toujours dans le cadre du Forum de Davos, un petit déjeuner de haut niveau a été orchestré par la Fondation, en partenariat avec Una Terra. Intitulé « Bridging Perspectives : Advancing Solutions for Plastic Management », il a permis à une trentaine de responsables d'entreprises internationales de partager expériences et bonnes pratiques en matière de lutte contre la pollution plastique, et de mettre concrètement en œuvre des projets communs. À cette occasion, le Prince Souverain a souligné l'importance de « l'investissement des forces économiques », « indispensable à la résolution de la crise majeure que nous pose le plastique », et qui « constitue en retour une opportunité importante d'innovation, de développement et de progrès ». Il a par ailleurs déclaré que, si la pollution plastique est « une menace vitale », nous ne sommes pas pour autant « désarmés » face à elle. « C'est pourquoi nous sommes ici, a-t-Il poursuivi. Pour agir, pour engager les moyens adéquats et mobiliser les bonnes volontés. »



© DR

SOMMET DE L'AASCO



© Michaël Alesi/Palais Princier

L'AASCO (Arena for the Gap Analysis of the Existing Arctic Science Co-Operations) fédère des scientifiques pour accélérer la recherche arctique et faire face au changement climatique.

Avec le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco, elle a tenu un sommet de deux jours en Principauté, avec pour objectif de renforcer les liens entre les groupes de recherche, de contribuer à une planification stratégique, et de préparer, entre autres, la prochaine Conférence internationale sur la planification de la recherche arctique, la feuille de route du Sustaining Arctic Observing Networks (SAON), ainsi que la cinquième Année polaire internationale (2032-2033).

Le sommet a été inauguré le mardi 4 février par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, qui a déclaré : « C'est en favorisant le dialogue interdisciplinaire, en renforçant la coopération et en adoptant des approches de recherche innovantes que nous pourrons faire avancer les solutions nécessaires à la sauvegarde de l'Arctique et, en fin de compte, de notre avenir commun. »

16e ÉDITION DE LA MONACO BLUE INITIATIVE

Mobiliser les volontés pour préparer l'UNOC 3 et le BEFF



© Cedou

Temps fort annuel en matière de gouvernance de l'Océan, la Monaco Blue Initiative (MBI) s'est déroulée le lundi 24 mars, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

Cette seizième édition, coorganisée par Sa Fondation et l'Institut océanographique-Fondation Albert Ier, Prince de Monaco, réunissait de grands acteurs de la cause océanique, issus d'horizons variés – scientifiques, acteurs politiques et économiques, membres de la société civile. Cette année, il s'agissait en premier lieu de préparer la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) et le Blue Economy and Finance Forum (BEFF), deux rencontres décisives concernant l'avenir de l'Océan.

Lors de Son discours, le Prince Souverain a rappelé l'importance, dans un contexte international incertain, de pouvoir compter sur des personnalités engagées, en affirmant : « Nous avons besoin de ceux qui refusent de se résigner à voir notre Océan dévasté par le changement climatique et sa biodiversité détruite. »

Dans une perspective proactive, Il a ensuite souligné le potentiel transformateur et positif de la finance et de l'économie bleues, puissants outils pour poursuivre les efforts : « L'économie nous donne la possibilité de transformer nos vies rapidement et profondément, par des choix de consommation qui façonnent la production, le transport et la gestion des déchets en fonction de nos aspirations. La finance permet de mobiliser de vastes ressources, souvent bien supérieures à celles dont disposent les États ou les organisations multilatérales [...]. »

La MBI s'est articulée autour de trois séances de travail :

- L'économie bleue régénérative comme solution pour renforcer la protection de l'Océan.

- La science comme fondement des prises de décision aux niveaux institutionnel et économique.

- Les outils permettant de flécher les investissements pour financer l'objectif de développement durable (ODD) n° 14 des Nations unies, consacré à la « Vie aquatique », qui reste à ce jour l'un des moins financés.

Ces séances de travail ont été jalonnées d'interventions, notamment celle de Guillaume Sainteny, président du Plan bleu pour la Méditerranée, qui a présenté la mise à jour du rapport « La Méditerranée en 2050 », celle d'Angela Ellard, directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce, qui a évoqué les enjeux liés à l'entrée en vigueur de l'Accord sur les subventions à la pêche, et celle de Razan Al Mubarak, présidente de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui a souligné la nécessité de mobiliser les secteurs financier et philanthropique et de mettre en œuvre des partenariats public-privé pour combler le déficit de financement dans le domaine de l'Océan.



© Cedou

SOS OCÉAN

Les 30 et 31 mars s'est tenu à Paris le sommet SOS Océan, organisé à la demande du président de la République française Emmanuel Macron.

Réunissant scientifiques, représentants d'ONG et acteurs engagés, cet événement international visait à échanger sur les enjeux de préservation des mers et des océans, et à présenter les premières orientations de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), prévue à Nice du 9 au 13 juin.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a pris part à cette rencontre pour l'avenir de l'Océan, et, dans Son discours, a alerté l'auditoire sur la « dramatique érosion de la biodiversité marine et [de] la dévitalisation progressive des océans ». Il a en outre déploré les entraves politiques à la mise en œuvre de solutions concrètes. « Nous avons récemment vu le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC] échouer à s'accorder sur un programme de travail, sous la pression d'États de moins en moins enclins à soutenir son indépendance et ses recherches », a-t-Il rappelé. Il a par ailleurs mis en lumière le rôle croissant et l'impact transformateur des personnalités engagées en faveur d'une économie bleue, qu'elles soient issues du monde entrepreneurial, scientifique ou associatif.

BLUE ECONOMY AND FINANCE FORUM

Un événement majeur pour la finance et l'économie bleues



© Frédéric Nebinger/Palais Princier

Réunissant mille huit cents participants venus d'une centaine de pays, le Blue Economy and Finance Forum (BEFF) a constitué l'un des temps forts de l'année 2025.

Organisé par le Gouvernement princier, la Fondation Prince Albert II de Monaco et l'Institut océanographique de Monaco-Fondation Albert I[er], Prince de Monaco, avec le soutien de la France et du Costa Rica, il s'est déroulé les 7 et 8 juin en Principauté, en préambule de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), qui allait être inaugurée à Nice. Cet événement d'envergure a permis la rencontre de personnalités de haut niveau – chefs d'États, leaders économiques, banquiers de développement, investisseurs, philanthropes, représentants d'ONG –, fédérées autour d'un objectif commun : mobiliser les ressources financières nécessaires pour investir dans une économie bleue durable et régénérative.

Le Blue Economy and Finance Forum (BEFF) a été inauguré par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, qui a défendu la possibilité d'un développement économique respectueux des équilibres planétaires. Dans cette perspective, Il a affirmé que « les possibilités offertes par l'économie bleue sont vastes, et [que] les voies qu'elle ouvre sont essentielles pour l'avenir de notre planète ».

Ensuite, les deux coprésidents du BEFF – M. Pascal Lamy, vice-président du Paris Peace Forum, et S.E. M^{me} Ilana V. Seid, représentante permanente de la République des Palaos auprès des Nations unies – ont prononcé leurs discours. M. Lamy a souligné qu'un Océan en bonne santé était un fondement nécessaire au développement d'une économie océanique, quand S.E. M^{me} Seid a mis en évidence l'exemple de l'initiative « Unlocking Blue Pacific Prosperity » qui renforce la résilience de l'Océan, permettant ainsi de garantir moyens de subsistance et bien-être pour les peuples du Pacifique. Enfin, en préambule des sessions plénières, M^{me} Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, a rappelé l'importance des investissements privés et de l'innovation face aux défis économiques et environnementaux, et affirmé que l'inaction était plus coûteuse que l'adaptation. Elle a également alerté au sujet des conséquences découlant de la pression exercée sur l'Océan, notamment en matière de sécurité alimentaire : « Nous devons choisir la voie de la guérison, et non celle de la destruction. »

Ces deux journées se sont articulées autour de quatre panels de haut niveau, sur les sujets suivants : investir pour la santé, la préservation et la résilience de l'Océan ; financer une économie bleue régénératrice et durable ; transformer les ports et le transport maritime ; assurer une gouvernance et un financement durables pour l'Océan.

S.A.R. le Prince William a prononcé un discours lors de la session conclusive du BEFF dans lequel Il a affirmé : « Grâce à la créativité, à l'ingéniosité, à l'investissement et au soutien, nous pouvons mettre au point des innovations et des solutions passionnantes qui protègent notre planète, créent des emplois, assurent des moyens de subsistance durables et favorisent la prospérité. »

Les prises de parole du président français, M. Emmanuel Macron, du président du Costa Rica, M. Rodrigo Chaves Robles, et du président brésilien, M. Luiz Inácio Lula da Silva, ont constitué des moments marquants du Forum. Aux côtés du Prince Souverain, ils ont relayé un message commun en faveur d'une action concrète et rapide pour préserver l'Océan. Le président Macron a souligné les engagements de la France en matière de protection océanique, ainsi que son soutien aux mesures de préservation des fonds marins et à l'établissement de crédits de biodiversité. Il a aussi rappelé que le changement climatique ne relevait pas de l'opinion mais de la science, « et donc, a-t-il affirmé, c'est un devoir politique, éthique, scientifique, de continuer à financer une science libre et ouverte et qui coopère, de continuer à comprendre, à chercher et à baser nos décisions sur cette science libre ».



© Kensington Palace



© Frédéric Nebinger/Palais Princier

Le président Chaves Robles a pour sa part qualifié l'économie bleue de « nécessité immédiate et non négociable pour l'humanité ». À ce titre, il a mis en évidence l'exemplarité de son pays, qui a déjà protégé 30 % de son territoire marin. Il a aussi mis l'accent sur l'importance, pour conjuguer science, économie et innovation, de développer des mécanismes d'incitation financière.

Quant au président Lula, il a pointé les baisses des dépenses consacrées à l'aide publique au développement, déplorant un manque général de volonté politique et d'engagement. Il a par ailleurs noté que les négociations en vue d'un traité juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique étaient toujours en cours, de même que - à l'époque - la ratification de l'Accord international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine, dit « Accord BBNJ ». « La planète ne peut plus supporter le poids des promesses non tenues. Il n'existe pas de solutions isolées aux défis qui exigent une action collective », a-t-il lancé à la tribune. Enfin, en conclusion du BEFF, le Prince Souverain a délivré un message fort : « Ce n'est qu'en travaillant ensemble – gouvernements, institutions, investisseurs, scientifiques et citoyens – que nous pourrons bâtir une économie bleue régénératrice à la hauteur des défis de notre époque. »

Il a donc insisté sur l'urgence d'agir – en dépit des crises internationales pouvant freiner l'investissement –, dans les domaines des ports, du transport maritime, du tourisme, et en œuvrant notamment pour la réduction de la pollution plastique. Il s'agit, pour faire face à ces enjeux, de saisir toutes les solutions existantes, de la pêche durable à l'aquaculture, en passant par la biotechnologie, lesquelles représentent les clés d'un nouveau modèle économique bleu.

Le Blue Innovation Hall

Au sein du Blue Economy and Finance Forum (BEFF), le Blue Innovation Hall a permis de présenter des technologies innovantes au service de l'économie bleue régénérative.
Comme l'a affirmé M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation Prince Albert II de Monaco, résumant lors de son discours d'ouverture la philosophie du dispositif : « L'innovation est notre boussole ; la collaboration est le vent qui gonfle nos voiles. Ensemble, nous pouvons tracer la voie vers une économie bleue florissante et une planète plus saine. »
Illustrant la manière dont les principes du Forum peuvent être mis en œuvre à grande échelle via des solutions concrètes, dix entreprises impactantes ont été invitées : Plastic for Change, Matter, Coral Vita, ECOncrete, Coast 4C, Protix, Symbrosia, Equatic, North Star.VC, NatureMetrics. Réduction de la pollution plastique, pêche et aquaculture durables, navigation de plaisance et transport maritime respectueux de l'environnement, IA et données océaniques : un large éventail de secteurs a pu être exploré.

Pour mettre à l'honneur ces dix entreprises en passe d'accéder à la série C, des sessions de pitch ont été organisées par la Fondation Prince Albert II de Monaco, en partenariat avec le Earthshot Prize. Leurs fondateurs et CEO sont montés sur scène, aux côtés de l'un de leurs investisseurs, pour présenter en cinq minutes leur solution innovante et leur stratégie de développement. Ce format a joué un rôle de catalyseur : de nombreux contacts ont été établis, et des réunions de suivi ont déjà eu lieu. Cette séquence s'est terminée par un fireside chat avec le célèbre explorateur Bertrand Piccard.

La Fondation a également été l'organisatrice, en partenariat avec le Future Investment Initiative Institute, d'un atelier abordant les conclusions du rapport international publié par les deux institutions, et mis en œuvre en collaboration avec The Wave Global et Red Sea Global. Intitulé « Unlocking Innovation for Regenerative Tourism », il pointe le besoin urgent d'investissement et d'innovation pour tendre à un tourisme non seulement durable mais à fort impact positif : nécessité environnementale et sociale autant qu'opportunité économique, le tourisme régénératif vise à restaurer les écosystèmes, tout en favorisant l'autonomie des communautés qui en dépendent. L'atelier a permis aux participants d'échanger idées, diagnostics et bonnes pratiques, et a souligné le rôle clé de la collaboration intersectorielle – entre tourisme, politiques publiques, finance et innovation. Il a aussi mis en lumière l'importance de développer un cadre législatif favorable et des référentiels mondiaux en matière de durabilité, et d'accélérer les financements pour soutenir les technologies bleues et les modèles portés par les communautés.



© Frédéric Nebinger/Palais Princier



© Arnold Jerocki/FPA2

Une dynamique financière mondiale enclenchée

Au cours du BEFF, ce sont plus de 25 milliards de dollars d'investissement dans des projets de transition océanique qui ont été identifiés. Décarbonation du transport maritime et des ports, restauration des écosystèmes marins, énergies marines, biotechnologies : les domaines sont variés, et la dynamique, multisectorielle. Grâce à l'engagement d'acteurs issus d'horizons divers – privé, public, secteur financier ou philanthropique –, la finance bleue devient une réalité concrète.

Ouvrant une voie nouvelle pour réunir les financements colossaux dont la préservation et la régénération de l'Océan ont besoin, une table ronde a pour la première fois, au cours du BEFF, réunit des fonds souverains et des fonds de pension majeurs.

De nouveaux engagements financiers

Le BEFF a vu la concrétisation de nouveaux engagements fermes, à hauteur de 8,7 milliards d'euros supplémentaires d'ici à 2030, dont 4,7 milliards provenant de philanthropes et d'investisseurs privés, et 4 milliards mobilisés par des institutions financières publiques. Ces engagements représentent environ 8 % des flux annuels actuellement recensés dans la finance bleue, estimés à 25 milliards par an, et témoignent d'un élan manifeste en faveur d'une économie bleue, régénérative et durable. Ce signal positif est à mettre en regard des récentes avancées qu'ont constitué l'Accord international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (dit « Accord BBNJ ») et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Des coalitions structurantes pour l'avenir de l'Océan

Plusieurs initiatives majeures en faveur de l'Océan ont été officialisées au cours du BEFF : l'appel à l'action « Business in Ocean », signé par quatre-vingts entreprises réparties dans vingt-cinq pays et représentant 600 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés ; la création de l'alliance Philanthropists and Investors for the Ocean, consacrée à l'investissement d'impact et visant à soutenir des projets dans les pays du Sud notamment ; l'engagement #BackBlue pour la finance océanique, une coalition d'acteurs engagés à intégrer l'Océan dans leurs décisions d'investissement financier, représentant 3 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion ; l'alliance Finance in Common, regroupant vingt banques de développement s'engageant à mobiliser conjointement plus de 5 milliards de dollars par an pour la protection des mers.

En définitive, le BEFF a dessiné les contours d'une véritable coalition financière au service de l'Océan. Ce nouvel espace innovant a montré, comme l'a affirmé S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, « combien les synergies entre responsables politiques et acteurs économiques pouvaient être pertinentes. Pour identifier les manières nouvelles d'agir. Pour adapter les règlementations nationales et internationales aux solutions les plus durables. Pour aider au déploiement et au financement de ces solutions [...]. » C'est la raison pour laquelle « nous devons multiplier ces alliances ». Le Prince Souverain a également déclaré : « Tout est prêt aujourd'hui pour accomplir le grand tournant que la situation des océans exige et que le monde attend. » Et de conclure : « Ce Forum a, je crois, permis de poser des bases sérieuses, et de tracer des perspectives aussi positives que concrètes. »



© Arnold Jerocki/FPA2

3e CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN

Du 9 au 13 juin s'est déroulée à Nice la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3). Coorganisé par les gouvernements de la France et du Costa Rica, cet événement de grande ampleur visait à soutenir, amplifier et accélérer les actions de préservation des mers et de leurs ressources. Il s'agissait en outre d'identifier des moyens concrets de soutenir la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) n° 14 des Nations unies, consacré à la « Vie aquatique ». Pour relever ces ambitieux défis, tous les grands acteurs de l'Océan étaient réunis dans la capitale azuréenne, des chefs d'État aux organisations intergouvernementales, en passant par les institutions financières ou philanthropiques, ONG, membres de la société civile, entrepreneurs, scientifiques ou encore représentants des peuples autochtones et des communautés locales.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a pris la parole lors de la session plénière rassemblant les cent quatre-vingt-treize États membres des Nations unies, pour alerter sur la nécessité d'agir en faveur de ce « trésor en péril » qu'est l'Océan. Rappelant l'importance d'un engagement collectif, du respect du principe de précaution et du rôle essentiel de la science, Il a placé au cœur de Son intervention la ratification par Monaco de l'Accord international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (dit « Accord BBNJ »), la promotion des aires marines protégées (AMP), et la nécessité d'un modèle économique compatible avec une gestion durable des océans. « Nous ne sommes pas impuissants, et nous n'avons pas été inactifs », a-t-Il affirmé, ajoutant que, même si le multilatéralisme se trouvait « fragilisé », il demeurait « notre seule solution ».

La Fondation Prince Albert II de Monaco a été très active au cours de l'UNOC 3, avec une série d'événements portés par ses initiatives Polaire et Pelagos, ou encore par la Monk Seal Alliance.



© Frédéric Nebinger/Palais Princier

VISITE DE RUCHERS-ÉCOLES AU RWANDA



© Franck Axel Nyabagabo

À l'occasion de Son voyage au Rwanda, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a visité, le vendredi 26 septembre, aux côtés de M. Thierry Dufresne, fondateur de l'Observatoire français d'apidologie (OFA), deux ruchers-écoles de l'OFA, dans le district de Musanze, au nord du pays. Installés au Foyer de Charité « Vierge des Pauvres », près du lac Ruhondo, et à l'hôtel One & Only, en bordure du parc national des Volcans, ils forment à l'apiculture des femmes en situation de vulnérabilité, avec pour objectif de leur offrir une autonomie financière grâce à la production de miel.

Lors de Sa visite, le Prince Souverain a pu échanger avec les apicultrices, et a souligné l'impact positif de ce programme sur leurs conditions de vie. Le déplacement s'est achevé par l'inauguration d'un nouveau rucher-école à Ruhengeri.

80e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES



© Michaël Alesi/Palais Princier

Du 22 au 24 septembre, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco S'est rendu à New York pour assister à la 80e Assemblée générale des Nations unies.

Lors de Son discours, le mercredi 24 septembre, Il a souligné le rôle précieux de cette organisation qui « offre à chaque État un forum de dialogue et d'échange », tout en plaidant pour un multilatéralisme renforcé. Mettant en lumière l'exemple monégasque, Il a rappelé que « Monaco [avait] ratifié plus de deux cent soixante-dix de ces traités, qui, bien au-delà de leur dimension symbolique, régulent la vie quotidienne de sa population ». Il a par ailleurs exprimé ses inquiétudes face à « un monde multipolaire où les intérêts nationaux tendent à primer sur la recherche d'un idéal international commun ».

Le Prince Souverain a en outre annoncé que Monaco « doublerait le financement international spécifique accordé au titre de l'action climatique, et ce d'ici 2028 ».

Insistant sur l'urgence océanique, Il a rappelé l'exemplaire engagement de la Principauté, qui a accueilli le Blue Economy and Finance Forum (BEFF), événement d'ampleur organisé en amont de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3). Enfin, Il a conclu Sa prise de parole par un appel à une réforme des Nations unies : « La réforme de notre organisation doit restaurer la confiance des peuples et les rassembler au sein d'une structure efficace et centrée sur ses valeurs fondatrices. »

Lors de Son séjour à New York, le Prince Souverain a également pris part à plusieurs rencontres bilatérales : avec S.E. M. Kassym-Jomart Tokaïev, président de la république du Kazakhstan, S.E. M. Vivian Balakrishnan, ministre singapourien des Affaires étrangères, S.E. M. Marcelo Rebelo de Sousa, président de la république du Portugal, et S.E. M^{me} Sonia Guajajara, ministre brésilienne des Peuples autochtones. Avec cette dernière, Il a pu échanger au sujet des actions menées par Sa Fondation via sa branche latino-américaine (située à São Paulo) et son initiative Forêts et Communautés. Une brève rencontre avec le président ukrainien, M. Volodymyr Zelensky, a aussi été organisée.

À l'occasion de l'ouverture de la Climate Week, le Prince Souverain a ensuite participé à la cérémonie d'ouverture du Nasdaq. Celui-ci organisait la troisième édition de son sommet annuel « Building the Future », qui réunissait leaders, investisseurs, chefs d'État et dirigeants d'entreprise visionnaires en matière d'économie climatique. Pour l'occasion, le Prince Souverain et D^{r} Andrew Forrest AO ont sonné la cloche, et mis à l'honneur le ReOcean Fund, porté par la Fondation.

Pour finir, le Prince Souverain a participé à la table ronde organisée par la Schwarzenegger Climate Initiative et le Tony Blair Institute for Global Change, en présence de leurs fondateurs, M. Arnold Schwarzenegger, ancien gouverneur de Californie, et M. Tony Blair, ancien Premier ministre britannique. Portant sur le « leadership à l'ère du bouleversement climatique » et réunissant acteurs gouvernementaux, économiques et philanthropiques, les discussions ont identifié trois leviers essentiels de l'action climatique : la nature, la technologie, la communication avec les acteurs non étatiques. Le Prince Souverain a rappelé à cette occasion le rôle clé de l'Océan et de l'économie bleue durable pour répondre aux défis environnementaux.



© Michaël Alesi/Palais Princier

Le vendredi 19 septembre, en amont de leur 80^{e} Assemblée générale, les Nations unies ont annoncé que le cap des soixante ratifications d'États nécessaires à l'entrée en vigueur de l'Accord international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine, dit « Accord BBNJ », avait été franchi. Celui-ci deviendra donc effectif le 17 janvier 2026.
Pour rappel, l'Accord avait été ouvert à la signature le 20 septembre 2023 pour une durée de deux ans. Le jour même, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco le signait.
Le 9 mai 2024, la principauté de Monaco devenait le premier État européen, et méditerranéen, à ratifier ce traité pionnier en faveur de l'Océan.
Cet accord historique représente l'aboutissement de près de vingt années de négociations diplomatiques. Parmi ces dernières, les propositions émises par la Principauté lors des sessions du Comité préparatoire (2016-2017) et de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer le texte de l'Accord (2018-2023) sont désormais largement saluées comme des contributions décisives.

30e CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LE CLIMAT À BELÉM



© Michaël Alesi/Palais Princier

Du 6 au 21 novembre se tenait à Belém, au Brésil, la 30e Conférence des Parties sur le climat (COP30), organisée par les Nations unies, avec, en guise de préambule, un sommet des chefs d'État et de gouvernement (6-7 novembre).

Lors de la séance plénière de celui-ci, le jeudi 6 novembre, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a pris la parole pour dénoncer un paradoxe : « La science se trouve aujourd'hui confrontée au péril de l'idéologie et du relativisme, alors même qu'elle n'a jamais été si sûre, si accessible, si claire ». Il est donc urgent de la défendre, au moment où « l'humanité n'a jamais été aussi menacée […] par les changements climatiques » et « franchit, année par année, les limites planétaires ». Le Prince Souverain a ensuite participé à la table ronde « Climat et nature : les forêts et les océans », laquelle portait notamment sur les conditions d'une transition énergétique juste et inclusive, la protection des forêts tropicales et des populations autochtones, le financement climatique des pays vulnérables, et la coopération internationale nécessaire à l'application de l'Accord de Paris. Soulignant l'importance vitale de ces écosystèmes et appelant à faire reposer l'action climatique sur les solutions fondées sur la nature, Il a cité des initiatives concrètes portées par Monaco, comme le soutien à des projets de carbone bleu en Afrique ou l'évaluation du stockage du carbone des forêts sous-marines. Enfin, le Prince Souverain a insisté sur l'exigence qui reposait sur cette COP : dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée, elle se doit d'être celle de la mise en œuvre d'actions concrètes pour les générations futures, car « ni les océans ni les forêts, et encore moins les communautés qui en dépendent, ne peuvent attendre ».

Le Prince Souverain a ensuite poursuivi Son voyage au Brésil, en se rendant à São Paulo pour la cérémonie officielle d'ouverture de la branche Amérique latine de Sa Fondation. Cet événement – qui s'est déroulé le vendredi 7 novembre à la résidence de M. Arnoldo Wald Filho, consul honoraire de Monaco au Brésil et président de la branche – réunissait cinq cents personnalités venues des milieux diplomatiques, scientifiques, philanthropiques, et de la société civile.

Active depuis 2023 et couvrant l'ensemble du continent sud-américain, cette branche constitue le onzième bureau international de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Dans cette région essentielle à la biodiversité planétaire, sa création marque une étape majeure dans le renforcement des actions de la maison mère dans le monde.

Enfin, le Prince Souverain a participé à une rencontre organisée à la Fundação Armando Alvares Penteado (FAAP).
En présence d'étudiants en art, en économie et en droit, dix jeunes entrepreneurs ont été invités à présenter leurs solutions innovantes pour faire face aux grands défis environnementaux que sont la restauration écologique des forêts, la conservation de la biodiversité, l'accès à l'eau potable et la préservation des ressources en eau, le développement d'une alimentation durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le besoin en fibres textiles respectueuses du vivant, la lutte pour la justice climatique et les droits des peuples autochtones, ou encore l'adaptation et la résilience des territoires. Ce temps d'échanges s'est pleinement inscrit dans les objectifs de la Fondation, particulièrement mobilisée au service de l'innovation durable et de l'accompagnement de jeunes entrepreneurs de talent, comme en témoigne son programme Re.Generation Future Leaders.



© Michaël Alesi/Palais Princier

La transition vers des modes de vie plus durables ne peut pleinement avoir lieu sans une profonde transformation de l'économie, de la finance et de l'innovation. C'est pourquoi la Fondation Prince Albert II de Monaco se tient aux côtés des acteurs qui contribuent à inventer les solutions de demain, capables de protéger nos écosystèmes océaniques, tout en soutenant une économie dynamique et régénérative. Elle tend à orienter au mieux les investissements et à favoriser l'innovation bleue, à travers son Blue Solutions Hub, qui regroupe notamment le ReOcean Fund, un fonds d'investissement privé, et l'Ocean Innovators Platform, un réseau qui promeut et accompagne les entreprises pionnières en matière de technologies océaniques.


INNOVER

REOCEAN FUND

L'investissement orienté vers l'innovation bleue



© Michaël Alesi/Palais Princier

L'innovation technologique est incontournable pour assurer la transition vers des modes de vie plus respectueux de l'Océan. Or elle requiert des fonds considérables, et la philanthropie ne saurait les garantir à elle seule. C'est pourquoi l'investissement d'impact doit être stimulé et orienté à grande échelle vers la sauvegarde des écosystèmes marins et côtiers.

C'est dans cette optique que la Fondation Prince Albert II de Monaco et Monaco Asset Management ont lancé, le ReOcean Fund. Fonds d'investissement privé destiné à soutenir l'objectif de développement durable n° 14 des Nations unies (« Vie aquatique »), il vise à investir 100 millions d'euros pour stimuler les innovations océaniques. L'Océan est un extraordinaire gisement de solutions pour la santé planétaire, mais il se trouve gravement menacé. Face à cette situation, il est donc urgent d'investir dans des dispositifs à fort impact et de valoriser une économie bleue, régénératrice et durable, afin d'œuvrer collectivement à la préservation de ce précieux bien commun. En 2025, ce sont vingt-deux investisseurs qui ont déjà accordé leur confiance à la stratégie du fonds, et deux premières entreprises, NatureMetrics et Bound4Blue, ont intégré son portefeuille.

Le ReOcean Fund, dont la portée géographique est mondiale, poursuit sa phase de développement et d'investissement dans des entreprises innovantes majoritairement de séries A et B, et ce dans cinq secteurs clés :

- la restauration et la protection des écosystèmes marins et côtiers ;
- la lutte contre la pollution plastique ;
- l'alimentation bleue, saine et équitable ;
- la navigation verte et le yachting durable ;
- la collecte de données sur l'Océan.

Deux entreprises intègrent le portefeuille ReOcean

En janvier 2025, NatureMetrics, leader mondial dans la fourniture de données sur la nature au service des entreprises, a été la première société à rejoindre le portefeuille d'investissement du ReOcean Fund. Elle met en œuvre une technologie innovante fondée sur l'ADN environnemental, l'observation de la Terre et l'IA, pour générer des informations sur la biodiversité à grande échelle, transformant ainsi la façon dont les entreprises mesurent et rendent compte de leur impact sur les écosystèmes. Telle que décrite par M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation, « cette innovation stimule la création de valeur, tout en établissant une nouvelle référence pour l'intégration de la santé de l'Océan dans les décisions commerciales ».
Un deuxième investissement a été annoncé le 9 décembre, avec Bound4Blue, leader mondial des systèmes de propulsion éolienne qui développe des solutions clés en main pour les armateurs et opérateurs souhaitant améliorer les performances environnementales et économiques de leurs flottes. « Ce choix illustre notre engagement à accélérer la décarbonation du transport maritime grâce à des solutions à la fois ambitieuses et immédiatement déployables », a précisé M. Wenden.

Une levée de 73 millions de dollars

Le lundi 22 septembre, dans le cadre de la Climate Week de New York, la Fondation Prince Albert II de Monaco et Monaco Asset Management ont dévoilé une remarquable levée de 73 millions de dollars, au bénéfice de leur fonds de capital-investissement, le ReOcean Fund. Cette annonce, qui a eu lieu au siège du Nasdaq en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, marque un tournant décisif dans l'objectif de mobiliser 100 millions d'euros en faveur de l'innovation océanique. « Le moment est venu de canaliser les capitaux vers ce secteur, et d'accélérer la transition vers des économies inclusives et résilientes », a déclaré M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation. Accompagnant cette volonté de stimuler l'économie bleue, la Minderoo Foundation, par la voix de son fondateur, Dr Andrew Forrest AO, a officialisé son soutien au ReOcean Fund, aux côtés des équipes monégasques avec un apport de 5 millions d'euros.

Les objectifs du ReOcean Fund :

- **Réduire** les principales sources de pollution de l'Océan.
- **Transformer** la façon dont nous produisons des aliments bleus et voyageons à travers l'Océan.
- **Protéger** les écosystèmes marins et côtiers et les services essentiels qu'ils fournissent.
- **Informer et équiper** les parties prenantes avec des données solides et transparentes.

BLUE ECONOMY INDEX

En 2024, conformément à sa stratégie visant à combiner philanthropie et investissement d'impact, la Fondation Prince Albert II de Monaco lançait, aux côtés d'ODDO BHF Asset Management et d'Altitude Investment Solutions, le Blue Economy Index. Cet indice financier innovant permet d'identifier les sociétés qui agissent en faveur de l'économie bleue, dans des secteurs clés tels que la pêche durable, la gestion des déchets, le recyclage du plastique ou le traitement de l'eau. Outil concret au service de la transition écologique, il facilite le travail des investisseurs désireux de soutenir des entreprises présentant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de premier ordre.

ODDO BHF Asset Management assure la gestion du Blue Economy Index et applique des frais de gestion réduits. Quant à la société Altitude Investment Solutions, elle reverse une partie des frais de gestion de l'indice et des droits d'entrée sur les produits émis en faveur du programme « Méditerranée » de la Fondation, lequel se consacre à lutter contre la pollution plastique, protéger des espèces emblématiques, préserver les écosystèmes d'eau douce, gérer des aires marines protégées (AMP) et soutenir la recherche scientifique.

Partenariat avec Edmond de Rothschild Monaco

En 2025, afin de conjuguer engagement et performance, la banque Edmond de Rothschild Monaco a proposé à ses clients une solution d'investissement fondée sur le Blue Economy Index, et dont les frais de courtage ont été intégralement reversés à la Fondation Prince Albert II de Monaco. Cette collaboration a ainsi permis de récolter 70 000 €, destinés à soutenir les projets de conservation de la Fondation en Méditerranée. Le succès de ce partenariat souligne combien l'investissement, lorsqu'il est guidé par des convictions, peut devenir un levier d'action au service de la santé planétaire.



PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE BLEUE DURABLE ET SOUTENIR L'INNOVATION OCÉANIQUE

Sommet ChangeNOW à Paris



© ChangeNow

Organisé au Grand Palais, à Paris, le sommet ChangeNOW compte parmi les grandes rencontres internationales qui font bouger les lignes pour accélérer la transition écologique.

Du 24 au 26 avril, leaders et acteurs du changement venus du monde entier étaient invités à participer à des conférences, des présentations de solutions innovantes, des expositions et des séances de networking. La Fondation Prince Albert II de Monaco a pris part à cet événement unique, à travers un panel intitulé « Investir dans l'économie bleue », modéré par M^me^ Carla Gautier, architecte engagée et membre de la promotion 2024 du programme Re.Generation Future Leaders. Le panel réunissait en outre le directeur administratif et financier de la Fondation, M. Raphaël Ghiandai, M. Nicolas Sdez, PDG de Pronoë, lui aussi membre de la promotion Re.Generation 2024, et M. Guillaume Bregeras, directeur des connaissances et codirecteur général du fonds d'investissement 2050.

Les participants de cette table ronde inspirante ont pu échanger expertises et solutions en faveur d'une économie bleue durable et innovante, au service de la régénération de l'Océan.

Climate Impact Summit à Londres

Le mercredi 7 mai, à Londres, le Climate Impact Summit a rassemblé plus de cinq cents personnes pour une journée exceptionnelle consacrée aux innovations en matière climatique. Des intervenants de haut niveau étaient présents pour mener des discussions sur des thèmes cruciaux, tels que la transformation des systèmes énergétiques, les voies possibles de décarbonation, les nouvelles mobilités, les infrastructures durables et régénératives, les stratégies de résilience ou l'économie circulaire.

Parmi les événements de ce sommet, un panel portant sur l'économie bleue a été organisé en partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco. Son vice-président et CEO, M. Olivier Wenden, s'y est exprimé au sujet des défis auxquels font face les sociétés évoluant dans le secteur océanique, et des possibilités qui s'offrent à elles en matière de finance et d'investissement bleus. Tous les intervenants ont évoqué les enjeux spécifiques du secteur, comme la gestion de la perception des risques ou les besoins en capitaux, mais ont également souligné l'importance de développer des solutions bleues innovantes, dont l'impact positif porte à la fois sur l'environnement et sur les rendements du marché.

8e édition du Monaco Ocean Protection Challenge

Le mercredi 14 mai se déroulait au Musée océanographique de Monaco la grande finale de la huitième édition du Monaco Ocean Protection Challenge (MOPC). Ce concours de haut niveau – organisé par l'International University of Monaco, l'Institut océanographique-Fondation Albert Ier, Prince de Monaco, Monaco Impact et la Fondation Prince Albert II de Monaco – s'adresse à des étudiants et de jeunes entrepreneurs venus du monde entier. Il vise à soutenir la création et le développement de start-up porteuses de solutions concrètes pour la protection de l'Océan.

Quatre jeunes entreprises ont été récompensées : Cool Equity (catégorie « Business concept »), qui met en œuvre des procédés à fort impact positif pour la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer, Rongbient Biotech (catégorie « Start-up »), qui développe des dispositifs réduisant l'utilisation d'additifs dans l'alimentation animale, Izalgue (prix « Coup de cœur »), qui propose des solutions d'isolation durables pour l'industrie du bâtiment, et Acquaden (prix « Spotlight on Africa »), qui conçoit des écloseries d'aquaculture plus respectueuses de l'environnement.

9e conférence de la Future Investment Initiative à Riyad

La neuvième conférence de la Future Investment Initiative (FII), considérée comme le plus grand forum international sur l'investissement et l'innovation au Moyen-Orient, s'est déroulée à Riyad du 27 au 30 octobre avec pour thème « The Key to Prosperity: Unlocking New Frontiers of Growth ». L'événement rassemblait dans la capitale de l'Arabie saoudite sept mille cinq cents décideurs, investisseurs et innovateurs autour d'un enjeu crucial : la transformation économique mondiale. Dans ce cadre, le mercredi 29 octobre, M. Raphaël Ghiandai, directeur administratif et financier de la Fondation Prince Albert II de Monaco, a participé à une discussion animée par la plateforme Wave, mise en place pour favoriser la régénération des océans par le biais de la finance et du développement durable. Il y a été question de l'économie bleue régénérative, qui permet de restaurer les écosystèmes océaniques tout en assurant le bien-être et la prospérité des populations qui en dépendent. Les intervenants ont exploré les moyens de mobiliser et d'accélérer les investissements dans ce secteur, en soulignant le rôle essentiel de l'innovation et de la collaboration pour développer le plein potentiel d'une économie bleue au service d'un Océan sain, résilient et créateur d'opportunités.

Table ronde sur l'innovation et la finance bleues à la Climate Week de New York

Dans le cadre de la Climate Week de New York (21-28 septembre), la Fondation Prince Albert II de Monaco a élaboré une riche programmation, déployée sur une journée, le lundi 22 septembre. Entre autres événements, elle a organisé une table ronde sur le thème de la promotion de l'innovation océanique via la finance bleue, qui réunissait quatre sociétés engagées : NatureMetrics, Natural Ecosystems, Dominari et ECOncrete. Autour de différents sujets – les progrès d'une navigation respectueuse de l'environnement, la réduction de la pollution plastique, les enjeux des énergies offshore ou de l'alimentation bleue durable –, il s'agissait pour les investisseurs et les institutionnels d'échanger des solutions pour orienter les capitaux vers l'innovation, et, in fine, changer de manière systémique la gestion de l'Océan.
À travers notamment l'exemple du ReOcean Fund, outil d'investissement à fort impact, ces personnalités inspirantes ont évoqué des moyens concrets de libérer le potentiel de l'économie bleue, laquelle est à la fois un impératif environnemental et une chance à saisir pour l'économie mondiale.

MIT Solve 2025



© MIT Solve

En parallèle de la 80e Assemblée générale des Nations unies et de la Climate Week se tenaient à New York, le lundi 22 septembre, les Solve Challenge Finals : événement annuel du MIT Solve (initiative du MIT, le Massachusetts Institute of Technology), ils visent à soutenir des innovations technologiques dans les secteurs de la santé, de l'apprentissage, du climat ou de l'économie.
En tout, 1,5 million de dollars a été octroyé cette année à des solutions environnementales novatrices. Par ailleurs, le prix Monaco Ocean Innovation de la Fondation Prince Albert II de Monaco, porté par cette dernière conjointement avec le MIT, est venu récompenser le travail de deux entreprises pour leur développement de dispositifs à fort impact en faveur de la protection des écosystèmes marins.
Accompagnés d'une dotation de 100 000 $, les prix ont été remis par M. Romain Ciarlet, directeur exécutif de la Fondation, et par M. John B. Kelly III, président de la banche américaine, à Rongbient Biotech, qui développe des solutions à base d'algues pour une aquaculture durable, et à Atarec (Advanced Third Age Renewable Energy Company) pour sa technologie « Wave Beat », qui convertit l'énergie hydraulique de la mer en électricité.

OCEAN INNOVATORS PLATFORM

Des solutions innovantes au service de la préservation de l'Océan



© Daniel Murray Studio Ltd

Les objectifs de l'Ocean Innovators Platform :

- **Promouvoir** les meilleures solutions et approches innovantes pour renforcer l'impact positif sur l'Océan mondial.
- **Mettre en relation** les décideurs, investisseurs, chefs d'entreprise et philanthropes avec des innovateurs et des entrepreneurs talentueux.
- **Créer** une communauté active d'acteurs économiques intéressés par les perspectives commerciales liées à la protection de l'Océan.

Lancée en 2022, l'Ocean Innovators Platform (OIP) est un événement privé de grande envergure, qui place au cœur des débats l'innovation, l'investissement et l'entrepreneuriat, trois axes essentiels au service de la régénération des écosystèmes marins.

Se déployant dans le cadre d'événements internationaux, l'OIP met en lumière des technologies de pointe et des solutions inventives qui permettent de préserver les mers tout en développant une économie bleue durable. En créant des liens entre acteurs de haut niveau – entrepreneurs, experts, investisseurs –, cette plateforme constitue un lieu unique de dialogue : il s'agit de partager idées et connaissances, afin de valoriser des dispositifs à fort impact pour un Océan protégé et résilient. Pollution, réchauffement climatique, destruction de la biodiversité par les activités humaines… Les dangers qui menacent les milieux marins sont nombreux.
Face à l'urgence d'agir, l'OIP convoque un esprit d'innovation et d'entreprise, avec un objectif clé à l'horizon : libérer le pouvoir des océans pour relever le défi environnemental, en utilisant les ressources des mers de manière responsable, en minimisant notre empreinte sur les écosystèmes, et en promouvant la santé planétaire.

9e édition de l'OIP à Hong Kong

Le mercredi 22 octobre s'est tenue à Hong Kong la neuvième édition de l'Ocean Innovators Platform (OIP), coorganisée par la Fondation Prince Albert II de Monaco et Sustainable Finance Initiative, avec le soutien de l'AVPN (Asian Venture Philanthropy Network), de la Hong Kong Academy for Wealth Legacy, et de Builders Vision. Plus d'une centaine d'acteurs de l'investissement d'impact, privés et institutionnels, se sont réunis au sein du Royal Hong Kong Yacht Club, avec pour objectif de favoriser le dialogue entre innovation bleue, finance et durabilité.

Plusieurs tables rondes ont porté sur les manières de conjuguer préservation de l'environnement, innovation, investissement et coopération internationale pour développer toutes les possibilités offertes par l'Océan, et ce plus spécifiquement pour la zone Asie-Pacifique. Pêcheries durables, conservation océanique, développement des énergies marines, réduction des déchets plastiques : autant d'axes d'investissements bleus abordés par des intervenants de haut niveau, parmi lesquels Olivier Wenden – vice-président et CEO de la Fondation –, Katy Yung, Dr Lizzie McLeod, Angel Chia, Ronald Chan, Darryl Tan, Rob Kaplan, Jérémy Genin et Sébastien Guillaud. Les modèles de financement innovants et la collaboration intersectorielle sont apparus comme des clés pour libérer le potentiel économique de l'Océan.

Les entreprises Plastics for Change, Bound4Blue, Katapult Ocean Asia et Shift4Good ont quant à elles présenté leurs solutions à fort impact lors de sessions de pitch. Enfin, des groupes de travail ont traités de sujets centraux pour la finance bleue, comme le financement de l'innovation océanique en Asie-Pacifique, l'incubation de start-up bleues, l'équilibre à trouver entre préservation des ressources et développement des moyens de subsistance des communautés locales, la décarbonation des industries marines, et l'utilisation de l'IA pour préserver les écosystèmes marins.

In fine, trois idées-forces ont émergé de cet OIP :

- la nécessité de conjuguer protection environnementale et croissance économique,
- l'importance de disposer d'indicateurs fiables et de valoriser la transparence dans ce domaine,
- l'urgence de bâtir un écosystème de finance bleue innovant, durable et collaboratif.



© Daniel Murray Studio Ltd

La Fondation Prince Albert II de Monaco se distingue depuis sa création par sa capacité à rassembler, à travers le monde, des personnalités engagées, inspirantes, venues d'horizons variés. Convaincue de l'importance d'une démarche collaborative pour protéger notre climat et notre environnement, elle fédère autour d'elle responsables politiques et associatifs, représentants d'ONG, philanthropes, scientifiques, chefs d'entreprise, ou encore citoyens et membres des communautés, pour porter ses messages et agir auprès du plus grand nombre. En facilitant les rencontres et les échanges, la Fondation joue le rôle d'incubateur d'idées et contribue au développement de projets concrets et innovants au service de la santé planétaire.



FÉDÉRER



© YCM

YACHTING DURABLE ET INNOVANT

Rendez-vous incontournable en matière d'innovation et de transition écologique dans le secteur du yachting, le Monaco Energy Boat Challenge s'est déroulé du 1er au 5 juillet. Cette douzième édition, organisée par le Yacht Club de Monaco avec le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco, a rassemblé quarante-deux équipes de vingt nationalités. En tout, ce sont plus de mille étudiants et jeunes ingénieurs, issus de vingt-neuf universités, qui se sont réunis aux côtés des grands acteurs de l'industrie pour tester les dernières évolutions en matière de propulsion et d'énergies alternatives. Dans ce cadre, le Prince Albert II of Monaco Foundation Sustainable Yachting Technology Award, offrant une dotation de 25 000 €, est venu récompenser un dispositif innovant : un moteur à flux axial qui améliore les performances énergétiques, réduisant ainsi les impacts environnementaux, mis au point par l'équipe de l'université de Bologne (Italie).

Le Monaco Energy Boat Challenge a également accueilli la sixième conférence « Hydrogène et carburants alternatifs », coorganisée par le Yacht Club de Monaco, la Fondation et la Mission pour la transition énergétique. Décarbonation, amélioration du stockage de l'hydrogène et de son ravitaillement, possibilités offertes par le méthanol ou les moteurs bicarburants ont fait partie des questions abordées pour mettre en œuvre, dans une perspective globale, pragmatique et progressive, les solutions de demain dans le secteur maritime.

Par ailleurs, l'outil de référence créé par le Yacht Club de Monaco en faveur d'une navigation de plaisance plus responsable et durable, le SEA Index®, a franchi une nouvelle étape : après avoir intégré l'empreinte carbone des superyachts, l'indice s'élargit désormais aux enjeux de pollution locale.

SOIRÉE ANNUELLE DE LA STELIOS PHILANTHROPIC FOUNDATION

Depuis 2013, la Stelios Philanthropic Foundation organise une soirée annuelle de collecte de fonds, afin de soutenir les actions en faveur de l'environnement de la Fondation Prince Albert II de Monaco et du WWF. Sous la houlette de Sir Stelios Haji-Ioannou, et en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et de Dr Kirsten Schuijt, directrice générale du WWF, cette treizième édition a réuni, le mercredi 17 septembre, soixante personnalités engagées, témoignant de l'impact de la philanthropie dans le domaine de la préservation de la nature. La somme de 570 000 € a été récoltée. Partagée entre les deux institutions, elle sera consacrée à des missions de protection de la mer Méditerranée, « point chaud » en matière de biodiversité.



© Stelios Philanthropic Foundation

MONACO SMART & SUSTAINABLE MARINA

Les 21 et 22 septembre, le Yacht Club de Monaco a accueilli la cinquième édition de Monaco Smart & Sustainable Marina, organisée par Monaco Marina Management, avec le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Cet événement international, véritable laboratoire de l'innovation nautique, a rassemblé entrepreneurs, investisseurs, promoteurs et architectes, venus échanger des solutions concrètes pour une navigation plus propre et plus responsable. Ces deux journées inspirantes au service de la transition écologique des marinas et du yachting ont été jalonnées d'ateliers et de conférences, en présence de Mme Céline Caron-Dagioni, conseiller de Gouvernement-ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, et de Mme Belinda Balluku, vice-Première ministre et ministre des Infrastructures et de l'Énergie de la république d'Albanie. Comme chaque année, la cérémonie de remise des prix récompensant les meilleures innovations est venue clore ces rencontres.

CLIMATE WEEK DE NEW YORK

Cette année encore, la Fondation Prince Albert II de Monaco s'est engagée très activement lors de la Climate Week de New York, événement d'envergure internationale qui a rassemblé, du 21 au 28 septembre, les grands acteurs du climat. Selon son concept intitulé « Living Room », la Fondation a organisé, le lundi 22 septembre, une journée de débats de haut niveau au Glasshouse Chelsea, au cœur de Manhattan.

Ces rencontres se sont articulées en quatre sessions, réunissant chacune une soixantaine de leaders et d'experts internationaux. Il s'agissait d'aborder les sujets prioritaires auxquels s'attelle la Fondation pour répondre aux défis environnementaux et sociaux actuels, par le prisme de trois de ses initiatives et de son fonds d'investissement.

La première rencontre, organisée par l'initiative Forêts et Communautés, a mis en évidence, à deux mois de la COP30, l'importance du leadership autochtone dans la protection forestière. La deuxième, orchestrée par l'initiative Polaire, a traité du rôle de la diplomatie scientifique dans la préservation des régions polaires. La troisième, menée par l'initiative Green Shift, a placé au centre des échanges les innovations en matière de mode durable. Enfin, sous l'égide du ReOcean Fund, un panel s'est réuni pour discuter des enjeux et de l'avenir de l'économie bleue. Par ailleurs, certains membres de la communauté Re.Generation Future Leaders de la Fondation sont intervenus dans le cadre de plusieurs événements de la journée, pour partager leur expertise en matière de défense des droits environnementaux.

© Ian Hardy/FPA2



SOUTIEN ANNUEL DU MONACO YACHT SHOW



© Frédéric Nebinger/Palais Princier

Le jeudi 25 septembre, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a pris part à la 34e édition du Monaco Yacht Show (MYS), et a reçu à cette occasion un don de 54 000 €, destiné à Sa Fondation. Le chèque a été remis par Mme Gaëlle Tallarida, directrice générale du MYS, et Lord Stephen Carter, CEO du groupe Informa, à bord du yacht-catamaran *Reduce*, récompensé pour ses innovations écoresponsables par le Prix spécial du jury de la première édition des Blue Wake Awards, dévoilés lors de la soirée d'ouverture du MYS. Présent lors de cette remise de don, M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation, a salué ce geste, renouvelé chaque année. Rappelons que, depuis 2010, le Monaco Yacht Show soutient les initiatives de la Fondation Prince Albert II de Monaco, notamment le projet Ice Memory, qui vise à conserver la mémoire du climat en sauvegardant des carottes glaciaires issues de glaciers menacés de dégradation, voire de disparition.

14e TABLE RONDE DU PRINCE POUR LA PHILANTHROPIE

La quatorzième édition de la Table ronde du Prince pour la philanthropie a eu lieu à Monaco, le lundi 6 octobre, avec pour thème « La science en péril : une nouvelle feuille de route pour la philanthropie ». Cette initiative conjointe de la Fondation Prince Albert II de Monaco et de la Tocqueville Foundation – fondation internationale abritée par la Fondation Entreprendre – réunit des personnalités de premier plan venues du monde entier, engagées pour une philanthropie collaborative et stratégique.

À l'occasion de cet événement de haut niveau, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a décerné le Prix pour la philanthropie innovante à Mme Alison Hill, CEO de LifeStraw, entreprise visant à faciliter l'accès à l'eau potable à l'échelle internationale grâce à des innovations technologiques en matière de purification et de filtration.

M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation Prince Albert II de Monaco, a déclaré que ce prix avait pour but de « mettre en lumière celles et ceux qui transforment leur vision en action », soulignant que la lauréate « [incarnait] parfaitement cet esprit de philanthropie à impact, où innovation et engagement personnel s'unissent pour offrir des solutions concrètes bénéfiques aux populations et à la planète ».



© Michaël Alesi/Palais Princier



© UICN

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN

Du 9 au 15 octobre se tenait à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, le Congrès mondial de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). La Fondation Prince Albert II de Monaco a pris part à cet événement d'envergure, organisé tous les quatre ans, ainsi qu'au premier Sommet de la philanthropie de l'UICN, qui se déroulait le mercredi 8 octobre dans la capitale émiratie. À cette occasion, son vice-président et CEO, M. Olivier Wenden, a participé à un panel de haut niveau traitant de la mobilisation des capitaux au service d'une conservation inclusive des écosystèmes, c'est-à-dire mise en œuvre par et pour les communautés locales. En outre, le vendredi 10 octobre, dans le cadre du Congrès, la Fondation a coorganisé une session thématique présentant des solutions de financement ambitieuses en faveur de la protection de la biodiversité dans le Bassin méditerranéen. Elle a ainsi pu mettre en lumière deux de ses initiatives : l'initiative Homme-Faune sauvage (IHF), qui œuvre à une cohabitation plus harmonieuse des espèces sauvages et des activités humaines en zone rurale et de montagne, et l'initiative DIMFE, qui agit pour conserver et restaurer les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée.



© Michaël Alesi/Palais Princier

18e CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX POUR LA SANTÉ PLANÉTAIRE

Depuis 2008, les Prix pour la santé planétaire de la Fondation Prince Albert II de Monaco viennent récompenser des personnalités ou des organisations pour leur remarquable engagement en faveur de la préservation de la planète, dans trois domaines prioritaires pour l'institution : la sensibilisation, la science et l'innovation. Cette année, le vendredi 17 octobre, c'est au cœur de Londres, au 116 Pall Mall, un somptueux bâtiment géorgien, que se déroulait la dix-huitième édition de remise des prix, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

Dans Son discours inaugural, le Prince Souverain a souligné, « au moment où les divisions s'accentuent et où l'incertitude grandit », le rôle fondamental de la science, « seul langage commun » pour faire face aux défis environnementaux. La science est « notre passerelle vers la connaissance, notre fondement pour la coopération et notre meilleur espoir pour l'avenir », a-t-Il affirmé, avant d'ajouter : « C'est pourquoi nous continuerons à amplifier sa voix et à soutenir ceux qui nous éclairent par leur savoir, leur créativité et leur engagement. » Il a par ailleurs insisté sur l'aspect collaboratif de cette mission nécessitant « des alliances, entre responsables politiques, entrepreneurs, scientifiques, journalistes, artistes et militants. Entre les générations également : tels que les talents confirmés et émergents que nous réunissons grâce à notre initiative Re.Generation. Et, bien sûr, avec les remarquables lauréats [des Prix pour la santé planétaire]. »

Les lauréats 2025

• Catégorie « Sensibilisation »
L'International Sustainability Standards Board (ISSB)
Créé par l'IFRS Foundation en 2021 et présidé par M. Emmanuel Faber – qui a reçu le prix au nom de l'entreprise –, l'ISSB a élaboré un référentiel mondial de normes d'information financière fondées sur la durabilité. Ses normes IFRS S1 et IFRS S2 redéfinissent la responsabilité des entreprises en fournissant aux investisseurs et aux autorités de régulation des données transparentes et comparables sur les risques climatiques et environnementaux. M. Faber s'est dit honoré que la Fondation reconnaisse « le travail réalisé par l'ISSB afin de permettre la diffusion d'informations plus pertinentes auprès des marchés financiers[…]. » En intégrant la notion de développement durable, les normes ISSB – qui bénéficient d'un soutien international – contribuent selon lui à « une meilleure prise de décision ».

• Catégorie « Science »
Le climatologue britannique Dr Gavin A. Schmidt
Directeur du Goddard Institute for Space Studies de la NASA, Dr Gavin A. Schmidt est un chercheur de renommé internationale, auteur de plus de cent soixante-dix articles scientifiques. Il a développé des outils désormais indispensables pour comprendre l'évolution du climat, et ses efforts pour rendre la science accessible ont eu un impact mondial sur les politiques mises en œuvre et sur la sensibilisation du grand public. Lors de la remise de son prix, Dr Schmidt a souligné que ses réalisations n'auraient pas été possibles sans la contribution de ses « nombreux collègues qui ont travaillé […] pendant des dizaines d'années pour améliorer la compréhension scientifique du changement climatique ».

• Catégorie « Innovation et solutions »
L'agronome suisse Ernst Götsch
Ernst Götsch a forgé le concept d'« agriculture syntropique », une méthode d'agriculture régénératrice, inspirée des dynamiques des forêts naturelles. Au Brésil, il a transformé des terres épuisées en écosystèmes florissants, prouvant que l'agriculture pouvait, sans recours aux produits chimiques, restaurer la biodiversité, régénérer les sols et produire des récoltes abondantes. Dans son discours, il a évoqué la réception de son prix comme « un formidable encouragement » et une « lueur d'espoir » vers une réconciliation entre l'homme et la nature. Son modèle inspire aujourd'hui de nombreux agriculteurs à travers le monde.

À l'issue de la remise des prix, une table ronde, animée par Lovelda Vincenzi, a permis aux trois lauréats de revenir sur leur parcours. Ils ont d'une même voix appelé à un renforcement des liens entre science, gouvernance et innovation, pour faire face aux défis environnementaux, et construire un monde plus résilient.

La cérémonie de remise des Prix pour la santé planétaire est venue clore une importante journée pour la Fondation Prince Albert II de Monaco, qui tenait en ce 17 octobre son conseil d'administration, et réunissait ses présidents de branches pour les traditionnelles réunions de ses instances de gouvernance.



© Michaël Alesi/Palais Princier

Les actions de sensibilisation auprès des publics résident au cœur des missions de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Dans une démarche résolument participative et positive, elle contribue à faire prendre conscience des limites planétaires, de la fragilité de notre environnement et de la nécessité de veiller sur notre bien commun, en partageant les savoirs et en faisant germer les idées. Ainsi, à travers des festivals, des expositions, des projections ou des interventions pédagogiques, la Fondation porte des projets de médiation, avec pour ambition d'écrire ensemble des récits fédérateurs dessinant des voies de transition durables et inspirantes.



SENSIBILISER

STUDENTS ON ICE : LANCEMENT DE L'ÉDITION 2025

Le mercredi 5 février se tenait au Théâtre Princesse Grace la conférence de lancement du programme Students on Ice (SOI), lequel permet chaque année à deux lycéens de première de Monaco de partir en expédition en Arctique, sur le territoire canadien, accompagnés de scientifiques et d'éducateurs. Organisé par la Fondation Prince Albert II de Monaco, en partenariat avec la direction de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'événement réunissait des élèves issus des trois lycées de la Principauté. Les objectifs du programme leur ont été présentés par M. Geoff Green, directeur et fondateur de la SOI Foundation, celle-ci célébrant cette année ses 25 ans d'existence. Les lauréats de l'année 2024, M^lle^ Anna Hnatenko, du lycée Rainier III, et M. Maxime Harbreteau, du lycée Albert I^er^, ont ensuite été conviés à faire le récit de leur voyage. Pour finir, le lauréat de l'édition 2015, M. Justin Sargenti, est venu témoigner de son expérience et de son parcours : devenu architecte spécialisé dans l'étude des milieux hostiles, il a pris part, en 2023, à une mission en Antarctique soutenue par la Fondation.



© FPA2



Exposition de Laurent Ballesta, « Mers et mystères » © Arnold Jerocki/FPA2

DEUX EXPOSITIONS PHOTO POUR METTRE LA MER À L'HONNEUR

Entre 2023 et 2024, avec le soutien de l'initiative Pelagos de la Fondation Prince Albert II de Monaco, le photographe Greg Lecoeur a mené des explorations scientifiques au sein du Sanctuaire Pelagos – situé en mer Méditerranée entre la France, Monaco et l'Italie –, avec pour objectif de sensibiliser les publics aux enjeux de cette zone menacée, exceptionnelle par sa biodiversité. De cette mission est née l'exposition itinérante « Sanctuaire Pelagos », portée par l'association We Are Méditerranée. D'abord présentée à Nice, sur la Promenade des Anglais, de juin à octobre 2024, puis sur le port de Gênes de mars à mai 2025, elle a été installée à la Galerie des pêcheurs, à Monaco, du 1er avril au 15 juin.

Le photographe et biologiste Laurent Ballesta a pour sa part bénéficié d'une exposition au musée de la Photographie Charles Nègre, à Nice, du 5 avril au 28 septembre. Organisée dans le cadre de la Biennale des arts et de l'Océan, elle-même lancée à l'occasion de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) qui se déroulait dans la capitale azuréenne en juin 2025, elle a reçu le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Cette exposition, intitulée « Mers et mystères », rassemblait une cinquantaine de photographies invitant les visiteurs à découvrir les merveilles fragiles des eaux bordant la terre Adélie, celles de la mer Méditerranée, et celles de l'océan Pacifique.



© FPA2

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT EN FAVEUR DES POTAGERS PÉDAGOGIQUES

Pour la septième année consécutive, le programme en faveur des potagers pédagogiques se poursuit dans les écoles de Monaco, avec pour objectif de sensibiliser les enfants au respect du cycle des saisons et de la biodiversité. Le renouvellement de ce partenariat a été entériné le mercredi 16 avril par M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation Prince Albert II de Monaco, M. Jean-Philippe Vinci, directeur de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et M^me^ Jessica Sbaraglia, fondatrice de Terrae, porteur du projet, en présence de M^me^ Corinne Pirinoli, directrice des ressources humaines, de la communication et de la relation clients de Monaco Telecom. L'entreprise monégasque poursuit en effet son engagement aux côtés de la Fondation, en réalisant un don de 10 658 €, provenant comme chaque année des sommes collectées au titre des impressions de factures papier.

AVANT-PREMIÈRE MONDIALE DU FILM *OCEAN WITH DAVID ATTENBOROUGH*

La Fondation Prince Albert II de Monaco a apporté son soutien à la production du documentaire *Ocean with David Attenborough*, sorti en salle le 8 mai 2025. Présenté par l'éminent naturaliste britannique Sir David Attenborough, réalisé par Toby Nowlan, Colin Butfield et Keith Scholey, il propose une exceptionnelle immersion dans les écosystèmes marins, pour sensibiliser le plus grand nombre aux menaces qui pèsent sur l'Océan, alors que celui-ci joue un rôle essentiel dans le maintien de la vie sur Terre. Son avant-première mondiale a eu lieu le mardi 6 mai, au Royal Festival Hall, à Londres, en présence de M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation, et de S.E. M^me^ Evelyne Genta, présidente de la branche britannique et ambassadrice de Monaco au Royaume-Uni. Une projection privée a par ailleurs été organisée en Principauté le samedi 7 juin, dans le cadre du Blue Economy and Finance Forum (BEFF).



© Kate Green

L'ÉCOLE DES ABEILLES

En 2025, deux classes d'écoles primaires de Monaco ont bénéficié du projet pédagogique intitulé « L'école des abeilles ». Porté par l'Observatoire français d'apidologie (OFA) et soutenu par la Fondation Prince Albert II de Monaco, il vise à sensibiliser les enfants au rôle essentiel joué par les abeilles et autres insectes pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité. À l'occasion de la Journée mondiale de l'abeille, le mardi 20 mai, les ateliers conçus par l'OFA et mis en œuvre par les enseignants ont donné lieu à des restitutions, en présence de représentants des deux institutions partenaires : les jeunes élèves ont présenté un cahier géant à l'école des Révoires, et un exposé collectif à l'école Saint-Charles. En parallèle de cet événement et dans le cadre de la campagne « Des fleurs pour les abeilles », des sachets de graines mellifères ont été distribués à tous les élèves de maternelle et de primaire de la Principauté, en collaboration avec la direction de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.



© Manuel Vitali/Direction de la Communication



© Philippe Fitte/FPA2

PRIX DE PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENTALE

Sensibiliser les publics aux enjeux de protection de la nature par le pouvoir des images

Du 3 juin au 31 juillet, la Promenade du Larvotto a accueilli l'exposition des trente-six photographies de l'édition 2025 du Prix de photographie environnementale, qui fêtait cette année son cinquième anniversaire. Cet événement phare parmi les actions de sensibilisation de la Fondation Prince Albert II de Monaco bénéficiait cette année encore du soutien de l'université internationale SEK, son fidèle partenaire.

L'inauguration officielle s'est tenue le vendredi 6 juin, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, avec pour temps fort la remise des diplômes aux lauréats présents : Angel Fitor, grand gagnant du concours, lauréat des catégories « Mondes marins » et « Acteurs du changement, porteurs d'espoir », Amy Jones, lauréate de la catégorie « Humanité versus Nature », Iacoppo Nerozzi, lauréat de la catégorie « Au cœur de la forêt », et Fernando Faciole, lauréat du Prix du public.
Des membres du jury, parmi lesquels Emanuele Biggi, Aaron Gekoski, Tom Gilks et Ralph Pace, ont profité de cette cérémonie pour rappeler l'importance fondamentale du travail des photographes dans les missions de sensibilisation aux enjeux environnementaux : en documentant l'état du vivant, ils mènent une précieuse mission de plaidoyer en faveur de la nature. Ces prises de parole ont par ailleurs fait écho au témoignage d'Ami Vitale, la présidente du jury, qui insiste sur la nécessité de « motiver le plus grand nombre à franchir le pas entre l'observation et la défense active de notre planète ». « La sauvegarde de la planète n'est pas l'affaire d'un jour », affirme-t-elle. Bien au contraire, « l'heure est à la prise de conscience et à l'action continues », et, dans cette perspective, des initiatives telles que le Prix de photographie environnementale jouent selon elle un rôle déterminant.

Cette cinquième édition a donc témoigné de la vitalité de cette initiative, qui poursuit son développement grâce au talent des photographes professionnels et amateurs du monde entier qui y participent, aux photographes de renom qui composent son jury, et à l'engagement de Sergio Pitamitz, président du concours. Preuve de ce dynamisme, les expositions du Prix se multiplient à l'international, accompagnées de ses publications annuelles. Comme le rappelle M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation Prince Albert II de Monaco, ces images poignantes continuent de « porter la voix du monde vivant et de parler directement au cœur du public ».



© Philippe Fitte/FPA2

LES LAURÉATS (dans l'ordre de lecture)

- Mondes marins et Photographie environnementale de l'année (en page 55) :
 Angel Fitor, *Unseen Unsung Heroes*, Espagne, 2023
- Prix des lycéens 2025 : **Bambang Wirawan**, *Forest Guard*, Indonésie, 2021
- Merveilles polaires : **Galice Hoarau**, *Jellyfish and Iceberg*, Groenland, 2019
- Acteurs du changement, porteurs d'espoir : **Angel Fitor**, *Training Day*, Espagne, 2022
- Au cœur de la forêt : **Iacopo Nerozzi**, *Clash of Kings*, Italie, 2022
- Humanité versus Nature : **Amy Jones**, *Breeding Machine*, Thaïlande, 2023
- Prix du public 2025 : **Fernando Faciole**, *After the Flames, Hope*, Brésil, 2024













THE GREEN SHIFT FESTIVAL

Explorer des voies de transition écologique joyeuses et désirables

Depuis sa création en 2023, le Green Shift Festival figure parmi les actions de sensibilisation majeures portées par la Fondation Prince Albert II de Monaco. Cet événement convivial, en accès libre et gratuit, vise à mettre en lumière des récits positifs, afin d'inviter les publics à embrasser une transition écologique solidaire et joyeuse. Pour cette troisième édition, rendez-vous a été donné les 4, 5 et 6 juin sur la Promenade du Larvotto, place Anne-Marie Campora, pour trois journées thématiques, chacune conclue par une soirée inspirante :

• **Bienvenue en 2050 :** à travers une conférence-spectacle participative, entre récit, uchronie et performance, le public a été invité à imaginer une transition écologique réussie. La soirée, orchestrée par Yasmina Auburtin, coordinatrice éditoriale pour So good, réunissait Hélène Binet, directrice de la communication et de l'éditorial pour makesense, et Mathieu Baudin, directeur de l'Institut des futurs souhaitables.

• **Au cœur du vivant :** cette soirée, pensée pour retisser les liens qui unissent l'humain et le vivant, proposait une conférence-performance intitulée « Le cachalot est une chauve-souris comme les autres ». Modéré par Magali Payen, fondatrice du mouvement On est prêt et présidente d'Imagine 2050, cet événement immersif était porté par Marianne Leenart, experte en éco-psychologie, François Sarano, océanographe, et Laurent Tillon, biologiste.

• **Musique et écologie :** autour du directeur artistique de Monte-Carlo Société des bains de mer, Alfonso Ciulla, cette dernière soirée a célébré la musique comme vecteur de sensibilisation et d'engagement pour la planète, en faisant dialoguer Magali Payen, Arthur Lecercle, fondateur de Music for Planet, et les artistes Tom Frager et Hélène Vogelsinger.



© Philippe Fitte/FPA2



© Philippe Fitte/FPA2

Chaque journée a été inaugurée par une séance bien-être proposée par la Kate Powers Foundation : respiration de pleine conscience, qi gong et sonothérapie. En fin d'après-midi, les « happy hours engagés », animés par Sébastien Uscher, conviaient le public à des présentations d'initiatives écologiques et locales, des animations, des performances, et offraient la possibilité de s'exprimer sur une fresque participative, conçue en collaboration avec l'agence de scénographie Bureau Walter et l'illustratrice Chloë Monti. En outre, un service de restauration durable a pris place en collaboration avec Camion Valentin, sur fond d'ambiance musicale animée par DJ Baloo.

Autre temps fort de ces trois jours, organisé en collaboration avec la direction des Affaires culturelles de Monaco, un atelier professionnel a réuni, pour la troisième année consécutive, les principales institutions culturelles de la Principauté, avec pour but de faire progresser la transition écologique du secteur. Une présentation sur le thème des métiers de demain a par ailleurs été proposée aux élèves de seconde du lycée François d'Assise-Nicolas Barré, avec l'association makesense.

L'édition 2025 du Green Shift Festival a été organisée par la Fondation Prince Albert II de Monaco avec le soutien de la Sogeda et de MTB Recycling, et en collaboration avec ses partenaires institutionnels, culturels et média : la direction des Affaires culturelles, la mairie de Monaco, les Rencontres philosophiques de Monaco, la médiathèque de Monaco, Monte-Carlo Société des bains de mer, la SMEG, la Kate Powers Foundation, la Fondation Carmignac, Imagine 2050, Actes Sud, Time for the Ocean, Music for Planet, le Mouvement bleu, *Écologie 360* et *Les Échos*.

LANCEMENT DU LIVRE *UN ÉTÉ EN MER*



© Arnold Jerocki/FPA2

Le mardi 10 juin se tenait à Nice, au musée de la Photographie Charles Nègre, le lancement du livre *Un été en mer : voyage en Pelagos, sanctuaire de la Méditerranée*, écrit par Simonetta Greggio et Olivier Weber (Actes Sud, collection « Mondes sauvages »). L'événement, organisé par la Fondation Prince Albert II de Monaco, avait lieu en parallèle de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), qui se déroulait au cœur de la capitale azuréenne. Les deux auteurs, aux côtés du journaliste Emmanuel Khérad, ont évoqué la genèse de leur ouvrage, fruit d'une résidence d'écriture soutenue par l'initiative Pelagos de la Fondation, au cours de laquelle ils ont rencontré pêcheurs, scientifiques, observateurs de cétacés et protecteurs de tortues marines. Prenant la forme d'un journal de bord à deux voix, *Un été en mer* invite à découvrir les exceptionnelles richesses naturelles de la Méditerranée, tout en sensibilisant à l'urgence de les protéger. Une performance dansée du collectif Minuit 12 a constitué l'un des temps forts de cette soirée inspirante ponctuée de lectures.

SEMAINE PHILOMONACO

« La vérité » fut le thème de la Semaine PhiloMonaco, qui s'est déroulée du 10 au 15 juin. Ce concept, abordé sous des approches variées – artistique, psychologique, politique, éthique ou philosophique – a servi de fil rouge aux nombreux rendez-vous qui ont jalonné cette édition. Le jeudi 12 juin, la Matinale, présentée par le philosophe Marc Crépon et le journaliste Téo Schumer, avait pour sujet « le coût de la vérité ». M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation Prince Albert II de Monaco, a pris part à cette rencontre, aux côtés d'autres personnalités : la psychiatre et professeure Florence Askenazy, la psychologue et psychanalyste Laurence Joseph, et les philosophes Flora Bastiani, Robert Maggiori et Judith Revel. L'événement, qui se tenait au marché de la Condamine, était organisé par les Rencontres philosophiques de Monaco, en association avec Monaco Info et la mairie de Monaco.

UPAINT MONACO 2025

Pour la neuvième année consécutive, le festival de street art UPAINT a pris place sur la Promenade du Larvotto, du 13 au 16 juin. Pour faire écho à la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) qui se tenait à Nice, UPAINT proposait une « Blue Edition », intitulée « UPAINT The Ocean ». Dans une ambiance festive, donnant à découvrir performances et installations interactives, douze artistes internationaux ont été invités à créer des œuvres impactantes, pour sensibiliser les publics à la nécessité de protéger les écosystèmes marins. Comme de coutume, une vente aux enchères est venue clore le festival. Deux chèques correspondant aux résultats des ventes de l'édition précédente, de 14 450 € chacun, ont ainsi été remis : l'un à S.A.S. le Prince Albert II de Monaco pour Sa Fondation, l'autre, à la SPA de Monaco.

FESTIVAL DE TÉLÉVISION DE MONTE-CARLO



© Festival de télévision de Monte-Carlo

Le mardi 17 juin, à l'occasion de la cérémonie de remise des Nymphes d'or venant clore la 64e édition du Festival de télévision de Monte-Carlo, le Prix spécial Prince Rainier III, décerné en partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, a été attribué au documentaire *Rewilding Sharks*. Réalisé par Mélissa Godin et produit par Clément Gargoullaud (Kraken Films), ce film part sur les traces de la biologiste marine Nesha Ichida. En Indonésie, son pays natal, celle-ci se bat pour la réintroduction des requins-léopards dans les eaux de l'archipel des Raja Ampat, alors que cette espèce se voit menacée d'extinction par la pêche industrielle. Les lauréats, qui ont par ailleurs reçu une dotation de 10 000 €, se sont vu remettre leur prix par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, président d'honneur du festival, et par S.A.S. la Princesse Charlène.

PREMIÈRE ÉDITION DU PROGRAMME « L'ODYSSÉE DE L'ULIS »

« L'odyssée de l'ULIS » est un programme pédagogique innovant, spécialement conçu pour les élèves en situation de handicap bénéficiant du dispositif ULIS (pour « unités localisées pour l'inclusion scolaire ») au collège Charles III de Monaco. Élaboré et porté par Olivier Anrigo, photographe naturaliste et fondateur de l'association Wildlife Interactions, soutenu par la Fondation Prince Albert II de Monaco et la direction de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, il vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux de la biodiversité en Méditerranée. La première édition de cette initiative s'est composée de plusieurs activités axées sur la préservation du Sanctuaire Pelagos, coconstruites avec les enseignants. Celles-ci ont pris la forme d'ateliers menés en classe, de visites de terrain, mais également de sorties en mer offertes par la Fondation. En outre, une fresque sur le thème de la protection des mers a été réalisée par les élèves, et remise à la Fondation en signe de remerciement.



© FPA2

L'UNIVERSITÉ DU VIVANT

Du 23 au 28 août se déroulait à Arles la sixième édition du festival Agir pour le vivant, dont la Fondation Prince Albert II est partenaire depuis 2023. Plus spécifiquement, celle-ci soutient l'Université du vivant, programme éducatif spécifique à l'événement. Une semaine durant, une trentaine de jeunes âgés de 18 à 25 ans ont pu profiter du festival, tout en bénéficiant – gratuitement – d'un parcours pédagogique composé de master class et d'ateliers, afin de nourrir leur engagement. Parmi les rencontres inspirantes qui ont jalonné ce séjour formateur, les jeunes volontaires ont pu échanger avec Célia Roussin, membre de la promotion 2025 du programme Re.Generation Future Leaders de la Fondation et créatrice de Pépite Raisin, entreprise développant des solutions innovantes pour valoriser les résidus de la vigne et du vin.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



© FPA2

En 2025, l'architecture a été mise à l'honneur lors des 30es Journées européennes du patrimoine, avec un programme intitulé « Patrimoine et architecture : fenêtres sur le passé, portes sur l'avenir ». C'est dans ce cadre que la Fondation Prince Albert II de Monaco a ouvert ses portes, le dimanche 5 octobre, en proposant des visites commentées de la Villa Girasole, en collaboration avec l'Institut du patrimoine de Monaco. D'autre part, pour interroger l'architecture à l'heure des crises planétaires et dans une démarche prospective, l'école de design durable BESIGN The Sustainable Design School, située à Cagnes-sur-Mer, a été invitée à exposer quatre travaux de ses étudiants en master 2. Une marina flottante, un mobilier urbain pour lutter contre les inondations, un collecteur d'eau pour nourrir les sols et préserver la biodiversité, une plateforme pour cocréer des solutions de design innovantes répondant à des problématiques locales concrètes : les jeunes designers ont pu présenter leurs maquettes, et échanger avec le public autour de leur projet de recherche en innovation durable.

Afin d’amplifier son impact sur le terrain, la Fondation Prince Albert II de Monaco porte treize initiatives, qu’elle pilote au quotidien. Elle rassemble ainsi communautés locales, experts et partenaires internationaux, pour développer des dispositifs ciblés, porteurs de changement positif pour les écosystèmes naturels et les habitants qui en dépendent. Protéger les espèces menacées, préserver les écosystèmes fragiles, soutenir l’économie bleue durable, promouvoir les jeunes générations et porter la voix des populations autochtones sont autant d’actions concrètes sur lesquelles la Fondation concentre ses efforts.



INITIATIVES

INITIATIVE FORÊTS ET COMMUNAUTÉS



© Ian Hardy/FPA2

Abritant la grande majorité des espèces végétales et animales de notre biosphère, fertilisant nos sols, tempérant notre climat, et fournissant quantité d'autres services écosystémiques, les forêts constituent le cœur et les poumons verts de notre planète. Cependant, tout au long de l'histoire moderne, elles ont été détruites à un rythme sans précédent.

Il est aujourd'hui reconnu que pour se hisser au niveau des objectifs mondiaux en matière de biodiversité, il est nécessaire de parvenir à une inclusion complète et significative des peuples autochtones et des communautés locales (dits « IPs and LCs »). Des études montrent en effet que 91 % des terres gérées par ces communautés sont en bon ou moyen état écologique. Ainsi, en 2022, aux côtés de la Commission mondiale du droit de l'environnement (WCEL), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), de la Fédération internationale des rangers (IRF), de la Coalition mondiale des forêts (GFC) et du Forum international autochtone sur la biodiversité (IIFB), la Fondation Prince Albert II de Monaco a lancé l'initiative Forêts et Communautés (« Forests and Communities Initiative », ou « FCI »), afin de protéger les écosystèmes forestiers tropicaux grâce à l'action directe des peuples autochtones et des communautés locales. En 2025, la Commission mondiale des aires protégées (WCPA) a rejoint l'initiative. Pour mettre en œuvre ses programmes, FCI adopte une approche holistique, qui englobe le droit environnemental, les meilleures pratiques de conservation des forêts, la préservation des aires protégées, et le financement durable.

En 2025, FCI a poursuivi son soutien à onze projets à travers le monde, représentant un total de 1,54 million d'euros, et a en outre lancé un appel à manifestation d'intérêt. Ce processus de sélection rigoureux visait à établir des partenariats financiers et stratégiques directs avec des organisations dirigées par des peuples autochtones, actives sur le terrain dans des régions essentielles à la protection des forêts : les bassins amazonien et du Congo, ainsi que l'Asie du Sud-Est. Parmi plus de quatre-vingts organisations candidates, trois ont été sélectionnées pour mener des programmes locaux à fort impact : l'association Forêt protégée (AFP), en Amazonie brésilienne, le Samdhana Institute, en Asie du Sud-Est, et le Centre des technologies innovatrices et du développement durable (CTIDD), en République démocratique du Congo. En contournant les intermédiaires internationaux et en soutenant directement les « IPs and LCs », FCI amplifie leur voix et les accompagne dans la sélection et le développement des projets les plus pertinents. L'initiative garantit ainsi une protection efficace et locale des forêts.

En 2025, elle a en outre organisé plusieurs événements, notamment un panel, durant la Climate Week de New York, auquel ont participé des leaders autochtones de renom. S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a par ailleurs échangé avec S.E. M^{me} Sonia Guajajara, ministre brésilienne des Peuples autochtones, au siège des Nations unies, au cours d'une rencontre bilatérale. À la COP30, à Belém, au Brésil, FCI a été partenaire du Pavillon des forêts, coordonné par le Forum des Nations unies sur les forêts (UNFF), et y a organisé un événement phare sur le rôle des femmes, des jeunes et des peuples autochtones, dans le cadre du thème global « Forêts, océan et biodiversité ». Ce rendez-vous inspirant, qui a réuni un large public et a été diffusé sur la chaîne du département des Affaires économiques et sociales (DESA) du secrétariat des Nations unies, a contribué à renforcer la participation des voix autochtones dans la zone bleue de la conférence. En marge de la COP30, la Fondation Prince Albert II de Monaco a par ailleurs officiellement inauguré sa branche latino-américaine, située à São Paulo, en présence du Prince Souverain.

www.forestsandcommunitiesinitiative.org

OBJECTIFS

• Financer des projets, dirigés par les « IPs and LCs », liés notamment à la gestion durable des forêts et à la délimitation des terres autochtones, en Afrique subsaharienne, en Amérique latine, en Asie du Sud et du Sud-Est, ainsi que dans les îles du Pacifique.
• Coordonner un réseau d'acteurs, pour partager des connaissances et faire avancer de nouvelles solutions.
• Soutenir, dans les domaines clés, des experts locaux, en leur offrant des formations qui renforcent leurs compétences en conservation et leurs capacités de suivi.



© Paulo Velozo

INITIATIVE PELAGOS



© Arnold Jerocki/FPA2

Première aire transfrontalière de Méditerranée destinée à la protection des mammifères marins, le Sanctuaire Pelagos s'étend sur 87 500 km² entre la France, Monaco et l'Italie, et abrite une biodiversité remarquable. Particulièrement riche en plancton, il concentre différentes espèces de baleines et de dauphins, dont plusieurs figurent sur la liste rouge de l'UICN des espèces en péril.

Les menaces pesant sur le Sanctuaire sont en effet nombreuses. La majeure partie des côtes qui le bordent constituent des zones touristiques fortement peuplées, sources de pression sur les organismes et les écosystèmes. À cela s'ajoutent un trafic maritime important et des changements climatiques de plus en plus marqués. Aujourd'hui, moins de 9 % de la mer Méditerranée est officiellement sous un statut de protection, et le Sanctuaire Pelagos représente près de la moitié de cette portion. Toutefois, sa majeure partie n'est pas sous protection stricte. Agir comme catalyseur pour renforcer la préservation du Sanctuaire déjà mise en œuvre par les États, telle est la vocation de l'initiative Pelagos.

En outre, le territoire du Sanctuaire Pelagos s'étendant bien au-delà de la zone côtière, le renforcement de sa protection pourrait devenir un exemple pour la gestion d'aires marines protégées (AMP) en mer ouverte. Néanmoins, faute de ressources suffisantes et d'un engagement collectif à la hauteur des défis à relever, le Sanctuaire Pelagos n'a pas pleinement atteint ses ambitions initiales. Face à ce constat, la société civile est passée à l'action : l'initiative Pelagos a vu le jour en 2021, grâce à une collaboration entre la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN). Ces dernières années, plusieurs institutions ont par ailleurs rejoint l'initiative Pelagos en tant que partenaires financiers : la Fondation Didier et Martine Primat ainsi que UBS Monaco et la UBS Optimus Foundation en 2023, la Fondation Hans Wilsdorf en 2024, puis la Tiffany & Co. Foundation, l'Adessium Foundation, et Oceans 5 en 2025.



L'année 2025 a été consacrée au développement du projet de consortium Pelagos, qui constitue une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'initiative, et vient compléter son action. Ce projet, coordonné par le Tethys Research Institute, rassemble treize organisations issues de la recherche et de la société civile, ainsi que des institutions publiques et des acteurs locaux. L'objectif de ce projet, déployé sur quatre ans, est d'améliorer la protection des cétacés dans le Sanctuaire, en combinant l'adoption de mesures réglementaires (limitation de la vitesse des navires, réduction du bruit sous-marin, création d'aires marines hautement protégées), l'engagement des acteurs maritimes, le renforcement de la gouvernance transfrontalière, et la production de données scientifiques nécessaires à la prise de décision. Cette nouvelle approche a également permis de mobiliser des partenaires supplémentaires, qui ont souhaité rejoindre l'effort collectif et accroître le potentiel financier du projet.

Le lancement du consortium a été officiellement annoncé en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et de la ministre française de la Transition écologique, M^me^ Agnès Pannier-Runacher, lors d'un événement organisé pendant la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), qui s'est déroulée en juin 2025 à Nice. L'année a également été marquée par la publication du livre *Un été en mer : voyage en Pelagos, sanctuaire de la Méditerranée*, commandé par l'Initiative auprès des écrivains Simonetta Greggio et Olivier Weber. Édité chez Actes Sud dans la collection « Mondes sauvages », cet ouvrage, qui met en lumière les richesses du Sanctuaire sous la forme d'un journal de bord à deux voix, a fait l'objet d'un lancement officiel en présence des auteurs lors de l'UNOC 3.

www.initiativepelagos.org

OBJECTIFS

- Soutenir et promouvoir des études et des activités collaboratives dans le Sanctuaire Pelagos pour la protection des mammifères marins et de leurs habitats.
- Mobiliser l'attention sur le Sanctuaire et sur les actions engagées sur son territoire.
- Promouvoir des interactions entre les responsables d'aires marines protégées (AMP) du Sanctuaire et animer des activités communes.
- Lever des fonds et soutenir des projets pour mettre en œuvre les actions mentionnées ci-dessus et contribuer aux objectifs de protection et de conservation du Sanctuaire.

© Frédéric Larrey

RE.GENERATION FUTURE LEADERS PROGRAM



© Philippe Fitte/FPA2 avec l'aimable participation d'UBS Monaco

Face aux défis liés au réchauffement climatique et à la perte accélérée de la biodiversité, il devient essentiel de favoriser l'émergence de nouveaux leaders ambitieux, aptes à transformer les pratiques des entreprises dans différents domaines en faveur de l'environnement. Avec le soutien de la Fondation Cuomo, de la Fondation Boustany, du groupe Moët Hennessy et de la famille Moross, la Fondation Prince Albert II de Monaco lançait en 2023 le programme Re.Generation Future Leaders.

Cette initiative vise à promouvoir et à accompagner de jeunes talents voués à occuper des postes de décisions. Issus de zones géographiques et de secteurs d'activité variés (activisme, conservation, science, médias, finance, politique, art, entrepreneuriat ou innovation), ces profils prometteurs sont âgés de moins de 35 ans et nourrissent un engagement écologique remarquable, qui se traduit par des actions concrètes. Chaque année, une dizaine de talents sont sélectionnés en collaboration avec un réseau de partenaires de haut niveau (parmi lesquels National Geographic, Jackson Wild, UICN, One Young World, la Fondation EuroNatur, Teri, Edinburgh Ocean Leaders, International University of Monaco, Smithsonian Tropical Research Institute).

Ces talents bénéficient tout d'abord d'un campus se déroulant à Monaco, à l'occasion duquel ils suivent une formation en leadership et en communication, dispensée par l'Institut européen d'administration des affaires (Insead). Plusieurs master class animées par des personnalités reconnues sont également organisées, afin de créer un temps d'échange et de partage d'expériences. La Fondation leur offre ensuite un accompagnement en relations publiques d'une durée de douze mois, lequel se traduit par des prises de parole lors d'événements internationaux, ainsi que la possibilité de voir leurs messages relayés dans des médias impactants.
En 2025, la troisième promotion du programme Re.Generation Future Leaders, composée de dix nouveaux talents, a participé au campus organisé en Principauté sur le modèle des éditions précédentes, mais enrichi cette année

d'un court séjour à Reims, à l'invitation de l'un des partenaires de l'initiative, Moët Hennessy. S'en sont ensuivies plusieurs interventions sur la scène internationale, notamment à New York (Climate Week), à Arles (festival Agir pour le vivant), à Londres (Blue Earth Summit), à Abu Dhabi (Congrès mondial de la nature de l'UICN), à Munich (One Young World Summit), et à Belém, au Brésil (COP30). La visibilité des membres de la promotion a été renforcée grâce à des articles dans *Les Échos* et *EFE*, ainsi qu'à des entretiens avec la BBC. D'autres séquences viendront rythmer les prochains mois, conformément à la volonté de l'initiative d'accompagner ces jeunes talents pendant un an.

En parallèle, les promotions précédentes continuent de rayonner : la Fondation construit ainsi, au fil du temps, une communauté d'experts et de futurs leaders. Chaque membre de la communauté Re.Generation bénéficie donc de la mise en commun des réseaux et des connaissances – notamment grâce à une plateforme digitale spécifique, des podcasts exclusifs et des formations additionnelles –, et de nombreuses autres opportunités offertes par la Fondation : prises de paroles sur des scènes internationales, visibilité dans des médias d'envergure, rencontres communautaires lors de grands rendez-vous dans le monde entier.

www.regeneration-leaders.org

OBJECTIFS

• Renforcer les compétences en leadership et en communication des talents sélectionnés.
• Accroître leur visibilité pour mettre en lumière leur engagement et les projets qu'ils entreprennent.
• Développer leur réseau au sein d'une communauté de jeunes leaders engagés, pour amplifier l'impact de leurs actions.

© Frédéric Nebinger/FPA2



DONORS' INITIATIVE FOR MEDITERRANEAN FRESHWATER ECOSYSTEMS - DIMFE



© Vjose Narte/Xh Xherri/PPNEA

La protection des écosystèmes d'eau douce et la gestion durable des ressources en eau comptent parmi les défis majeurs du XXIe siècle. C'est pourquoi la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation Mava et la Aage V. Jensen Charity Foundation ont décidé de s'unir en 2021 pour intervenir spécifiquement sur les enjeux de conservation et de restauration des écosystèmes d'eau douce en Méditerranée, à travers la Donors' Initiative for Mediterranean Freshwater Ecosystems (DIMFE). Depuis, la Fondation Hans Wilsdorf et le Sigrid Rausing Trust one rejoint l'initiative.

Les rivières, lacs et zones humides couvrent moins de 1 % de la surface de la Terre, mais abritent 12 % de toutes les espèces connues. Or les écosystèmes d'eau douce présentent un taux d'extinction quatre à six fois supérieur à celui des milieux marins ou terrestres. Malgré leur importance pour la biodiversité et pour l'approvisionnement en eau, ces écosystèmes sont donc perpétuellement menacés. Plus de 50 % des zones humides en Méditerranée ont disparu depuis les années 1970, principalement à cause des activités humaines – construction de barrages, captage d'eau potable, urbanisation, agriculture –, et des effets du changement climatique (sécheresse, inondations, appauvrissement des cours d'eau en oxygène…). Aujourd'hui, 36 % des espèces de ces écosystèmes sont mis en péril sur le territoire méditerranéen.

Cette année, à la suite du quatrième appel à projets de l'initiative, clôturé en octobre 2024, huit projets ont été sélectionnés, provenant de sept pays – Albanie, Croatie, Espagne, Grèce, Jordanie, Liban et Maroc. En 2025, quatre projets sont arrivés à leur terme, avec des résultats transformateurs. En Croatie, la restauration de trente-quatre mares et puits a ramené l'eau, la biodiversité et les usages pastoraux dans des montagnes karstiques où plus de deux cents sites avaient été cartographiés pour guider les priorités d'action. Autour de ces points d'eau retrouvés, la biodiversité s'est développée, et des pratiques pastorales traditionnelles se

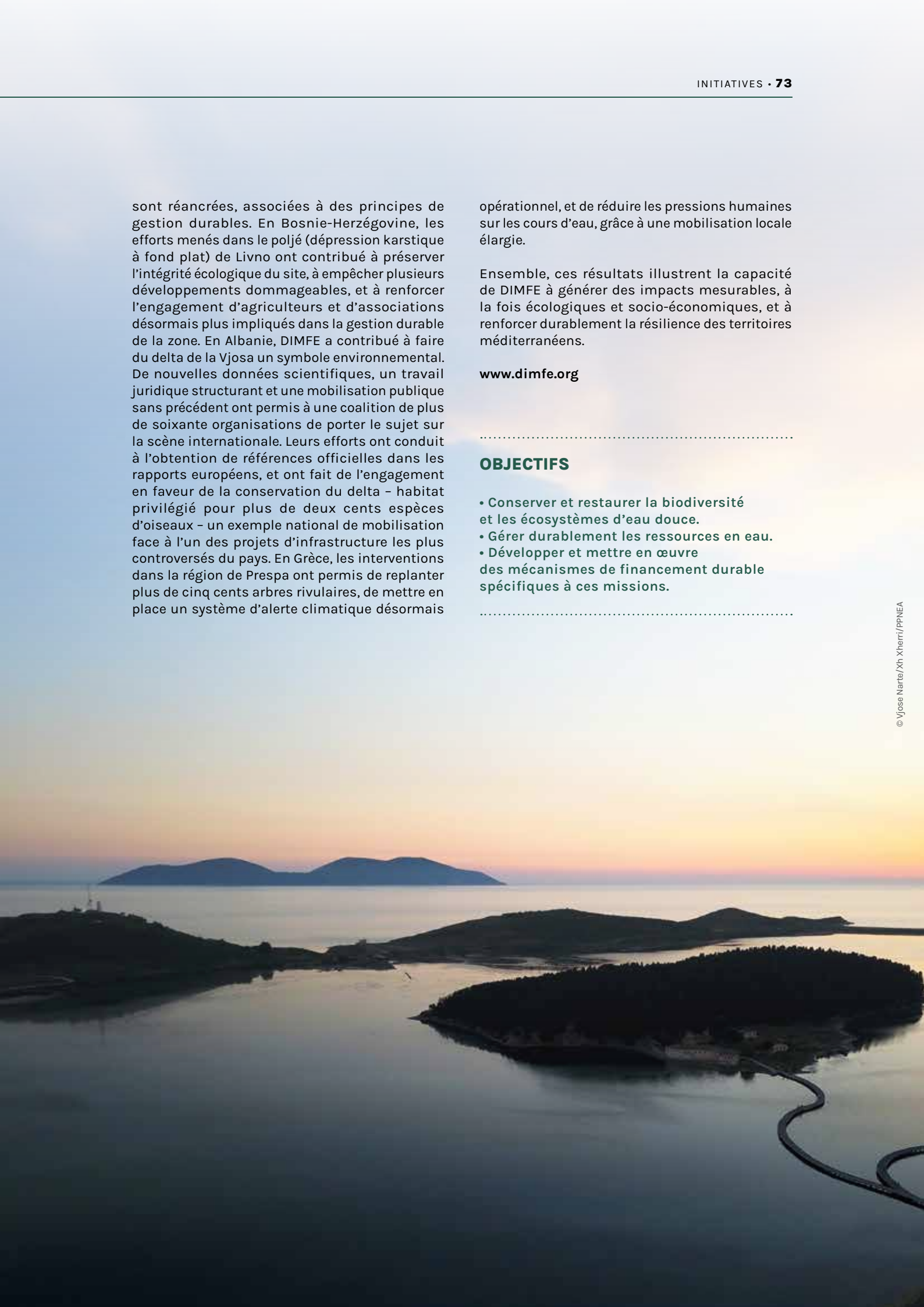
sont réancrées, associées à des principes de gestion durables. En Bosnie-Herzégovine, les efforts menés dans le poljé (dépression karstique à fond plat) de Livno ont contribué à préserver l'intégrité écologique du site, à empêcher plusieurs développements dommageables, et à renforcer l'engagement d'agriculteurs et d'associations désormais plus impliqués dans la gestion durable de la zone. En Albanie, DIMFE a contribué à faire du delta de la Vjosa un symbole environnemental. De nouvelles données scientifiques, un travail juridique structurant et une mobilisation publique sans précédent ont permis à une coalition de plus de soixante organisations de porter le sujet sur la scène internationale. Leurs efforts ont conduit à l'obtention de références officielles dans les rapports européens, et ont fait de l'engagement en faveur de la conservation du delta – habitat privilégié pour plus de deux cents espèces d'oiseaux – un exemple national de mobilisation face à l'un des projets d'infrastructure les plus controversés du pays. En Grèce, les interventions dans la région de Prespa ont permis de replanter plus de cinq cents arbres rivulaires, de mettre en place un système d'alerte climatique désormais opérationnel, et de réduire les pressions humaines sur les cours d'eau, grâce à une mobilisation locale élargie.

Ensemble, ces résultats illustrent la capacité de DIMFE à générer des impacts mesurables, à la fois écologiques et socio-économiques, et à renforcer durablement la résilience des territoires méditerranéens.

www.dimfe.org

OBJECTIFS

- Conserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes d'eau douce.
- Gérer durablement les ressources en eau.
- Développer et mettre en œuvre des mécanismes de financement durable spécifiques à ces missions.



© Vjose Narte/Xh Xherri/PPNEA

INITIATIVE POLAIRE



© Arnold Jerocki/FPA2

Les régions polaires arctiques et antarctiques sont vitales pour l'équilibre planétaire. Elles régulent le climat, influencent le niveau des mers et abritent des écosystèmes uniques. L'Arctique est aussi le foyer de peuples autochtones dont les moyens de subsistance dépendent de ces environnements vulnérables. Avec le changement climatique, ces zones subissent des transformations rapides : fonte des glaces, fragilisation du pergélisol, incendies dans la toundra et déplacements d'espèces. Ces bouleversements, détaillés en 2019 dans le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les océans et la cryosphère, ont des conséquences sociales, économiques et environnementales mondiales. Face à ces défis, l'accent est actuellement mis sur la nécessité de protéger ces écosystèmes et de développer des stratégies de gestion durables et résilientes, grâce à une collaboration internationale s'appuyant sur des connaissances scientifiques et autochtones.

Lancée en 2022 par la Fondation Prince Albert II de Monaco en partenariat avec le Comité scientifique pour la recherche antarctique (SCAR), le Comité international des sciences de l'Arctique (IASC) et l'Institut océanographique-Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco, l'initiative Polaire promeut et soutient la collaboration scientifique entre les deux pôles, la sensibilisation des publics et des dirigeants, et le renforcement des capacités et des projets de conservation sur le terrain.

En 2025, l'initiative Polaire a intensifié ses efforts pour porter la voix des régions polaires sur la scène internationale et renforcer le dialogue entre

scientifiques, peuples autochtones et décideurs. Lors de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), à Nice, la Fondation a été partenaire du Pavillon cryosphère, organisé par la Fondation Albédo pour la cryosphère. À la Climate Week de New York, elle a coorganisé, avec la Harvard Kennedy School et le Woodwell Climate Research Center, un atelier consacré aux solutions pour renforcer la résilience de l'Arctique face aux changements rapides. Enfin, à l'Arctic Circle Assembly, elle a animé une session sur la protection de la haute mer arctique. La Fondation a par ailleurs rejoint le comité chargé de préparer la Décennie d'action pour les sciences cryosphériques (2025-2034) portée par l'Unesco, et elle est intervenue lors de ses lancements officiels en qualité de partenaire.

Parallèlement, l'initiative Polaire a poursuivi son soutien aux projets de terrain. Trois nouveaux projets, portant sur la protection des écosystèmes polaires et l'usage de la science pour orienter les politiques publiques, ont été sélectionnés. L'appel à projets 2025, lancé au Pavillon cryosphère de l'UNOC 3, a suscité un intérêt remarquable, avec quatre-vingt-seize propositions reçues. En outre, le programme de bourses mené avec le SCAR et l'IASC s'est renforcé, avec trois nouveaux boursiers IASC, ainsi que des propositions de master class en communication scientifique, organisées avec la Harvard Kennedy School.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par le lancement officiel de la Table ronde des donateurs polaires lors de l'UNOC 3. Créée par la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation Albédo pour la cryosphère, Oceans 5, la Gordon and Betty Moore Foundation et la Blue Nature Alliance, cette nouvelle plateforme rassemble des institutions philanthropiques majeures partageant un engagement commun pour la protection des régions polaires. Ce nouvel espace de coordination vise à renforcer l'impact collectif, favoriser l'alignement stratégique et soutenir le financement de projets structurants au service de la résilience des écosystèmes polaires et des communautés qui en dépendent.

www.thepolarinitiative.org

OBJECTIFS

- **Intensifier les efforts diplomatiques internationaux et appuyer les prises de décision en faveur d'une protection améliorée et d'une gestion durable des écosystèmes de l'Arctique et de l'Antarctique.**
- **Faciliter la collaboration internationale entre les différents acteurs des deux régions polaires, et renforcer les programmes de recherche, en consolidant notamment les capacités des chercheurs en début de carrière.**
- **Soutenir les populations autochtones pour les aider à gérer les conséquences des changements polaires sur leur mode de vie et leur culture.**


© John Weller

MONK SEAL ALLIANCE



© Arnold Jerocki/FPA2

Le phoque moine de Méditerranée était autrefois abondant dans toute la mer Méditerranée et dans certaines parties de l'Atlantique adjacent. Mais à cause de la chasse, l'abattage délibéré, la prise accidentelle dans les filets, les maladies et la destruction des habitats, la situation, il y a vingt ans, était devenue extrêmement préoccupante : l'espèce se retrouvait classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Des mesures régionales et nationales fortes visant à sauver l'espèce ont permis de réduire la pression, notamment à travers la création d'aires marines protégées (AMP) et un dialogue avec les communautés de pêcheurs. Ces efforts ont porté leurs fruits, et la population actuelle est estimée à environ mille individus, répartis dans quelques sites clés en Méditerranée (principalement en Grèce, en Turquie et à Chypre), ainsi qu'à Madère et au cap Blanc, dans l'Atlantique.

Depuis 2011, la Fondation Prince Albert II de Monaco soutient des projets de conservation du phoque moine en Méditerranée. À partir de 2017, face au manque de collaboration entre les acteurs, elle a organisé plusieurs réunions d'experts, puis, en 2019, elle fut à l'initiative de la création d'une coalition de bailleurs consacrée à la préservation du phoque moine et de son habitat : la Monk Seal Alliance (MSA).

Celle-ci regroupe à ce jour quatre fondations : la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation Segré, la Fondation Thalassa et la Fondation Hans Wilsdorf.

L'objectif de la Monk Seal Alliance est de mobiliser des moyens pour intensifier les efforts de protection du phoque moine. Le projet Seal Greece, mis en œuvre conjointement par la MSA et l'Agence nationale grecque pour les aires protégées (NECCA), a déployé une vaste campagne nationale de sensibilisation, qui a touché le public d'une façon inédite, en générant plus de 1,79 million de vues sur TikTok, et en conduisant plus de six mille six cents personnes à s'engager lors d'actions de terrain menées sur près de mille miles nautiques. Cette mobilisation exceptionnelle a permis de renforcer significativement la prise de conscience et l'adhésion du public au sujet des efforts à fournir pour protéger le phoque moine. Le projet Seal Greece a d'ailleurs été présenté à l'occasion de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3). En Grèce également, l'évaluation de l'aire marine protégée de Gyaros a été finalisée et diffusée auprès de plus de quatre-vingt-dix autorités locales et nationales, et auprès des principales parties prenantes du projet. Cet outil permettra d'appuyer les futures décisions de gestion et de protection de ce site, emblématique pour le phoque moine.

En Mauritanie, la surveillance de la réserve des phoques a été assurée douze heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, garantissant une présence continue sur ce site critique, et contribuant directement à la réduction des intrusions et des perturbations dans les zones de repos et de reproduction. Au Liban, IndyACT a organisé la première réunion nationale de consultation avec les parties prenantes, une étape essentielle pour structurer la future stratégie de conservation de l'espèce sur le littoral du pays.

www.monksealalliance.org

OBJECTIFS

• Encourager une action concertée pour protéger le phoque moine de Méditerranée et son habitat.
• Soutenir des projets de conservation collaboratifs dans toute son aire de répartition, avec des objectifs ciblés : améliorer les connaissances, créer ou renforcer des AMP, sensibiliser les parties prenantes, harmoniser les protocoles scientifiques.
• Accroître la coopération tant entre les bailleurs de fonds qu'entre les acteurs de terrain, au niveau local, national et régional.



© Greg Lecoeur

BLUE SOLUTIONS HUB



© Nasdaq, Inc.

Pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, l'Océan renferme un potentiel immense, amplifié par des solutions souvent développées par de jeunes entreprises prometteuses. Cependant, celles-ci rencontrent des difficultés majeures pour accéder aux capitaux nécessaires à l'augmentation de leur impact. L'objectif de développement durable (ODD) n° 14, qui concerne la vie aquatique, reste gravement sous-financé, empêchant ces entreprises de réaliser des bénéfices environnementaux et sociétaux significatifs. Initiative transversale de la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Blue Solutions Hub a pour ambition d'orienter davantage de capitaux vers ces solutions innovantes, capables d'accélérer la transition vers une économie bleue durable.

Il a pour principaux partenaires Monaco Asset Management, Builders Vision, Barclays et MIT Solve. Véritable programme fédérateur, le Blue Solutions Hub rassemble plusieurs initiatives complémentaires couvrant l'ensemble de la chaîne de financement de l'innovation bleue, dont l'Ocean Innovators Platform et le ReOcean Fund. Il intervient aussi bien en amont, à travers le soutien philanthropique à des solutions émergentes, qu'en aval, via l'investissement d'impact à grande échelle, tout en menant des actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs clés du secteur.

L'initiative vise en priorité à identifier, soutenir et accompagner des solutions océaniques innovantes présentant un fort potentiel d'impact environnemental et systémique. Elle cherche également à catalyser des flux de capitaux vers l'économie bleue durable, en mobilisant des ressources allant de la philanthropie à l'investissement d'impact. Le Blue Solutions Hub s'attache par ailleurs à sensibiliser et mobiliser les investisseurs, les acteurs philanthropiques et les décideurs publics autour des opportunités offertes par l'économie bleue. Enfin, il contribue à accélérer le passage à une plus grande échelle, avec des solutions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver la biodiversité marine et d'accompagner la transition des filières maritimes.

En 2025, dans le cadre de son partenariat avec le MIT Solve, pour la troisième année consécutive, la Fondation a attribué un soutien financier total de 100 000 $ à deux solutions particulièrement innovantes. Wave Beat, située au Maroc, développe des systèmes installés sur le trait de côte, capables de capter l'énergie des vagues pour la transformer en électricité. Rongbient, au Vietnam, propose une solution circulaire reposant sur la culture d'algues au-dessus de bassins d'aquaculture de crevettes.

Dans le cadre de ses actions de mobilisation, une édition de l'Ocean Innovators Platform a été organisée à Hong Kong, spécifiquement consacrée à l'investissement dans l'économie bleue en Asie. L'événement a réuni une centaine de participants, parmi lesquels des investisseurs institutionnels, de grands philanthropes et des familles de la région, et a permis de mettre en lumière des solutions concrètes ainsi que des opportunités d'investissement. Par ailleurs, le Blue Economy and Finance Forum (BEFF) a accueilli une session de pitch mettant en lumière près d'une dizaine de start-up innovantes du secteur océanique. Cette séquence a contribué à renforcer leur visibilité auprès d'investisseurs et de décideurs internationaux.

Enfin, en termes d'investissement d'impact, le ReOcean Fund a atteint, à la fin de l'année 2025, les 80 millions de dollars de levée de fonds, et a finalisé deux investissements majeurs.

Le premier dans NatureMetrics, au Royaume-Uni, une société spécialisée dans l'ADN environnemental (eDNA), une technologie permettant de mesurer l'état de la biodiversité et d'évaluer l'impact des activités humaines. Cette solution constitue un outil clé pour les entreprises, les collectivités et les États, qui souhaitent disposer de moyens toujours plus précis pour jauger l'empreinte de leurs activités et en rendre compte. Le second dans Bound4Blue, en Espagne, qui développe des voiles rigides à aspiration destinées aux navires commerciaux. Cette technologie permet de réduire de 15 à 20 % la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre.

OBJECTIFS

- Soutenir le développement de l'innovation océanique.
- Accélérer la transition vers une économie bleue durable et régénérative.
- Mettre en relation les décideurs, les investisseurs et les innovateurs, favoriser la collaboration et faciliter l'accès aux ressources.
- Investir dans des entreprises innovantes et à fort impact.



© Arnold Jerocki/FPA2

GLOBAL FUND FOR CORAL REEFS - GFCR



Les récifs coralliens abritent un quart de la vie marine et assurent la subsistance d'au moins un milliard de personnes dans le monde. Ils fournissent des biens et des services estimés à 2,7 trillions de dollars par an. Pourtant, ces écosystèmes sont gravement menacés par le changement climatique, la pollution, la surpêche et d'autres facteurs anthropiques de stress. Sans une action immédiate et une mobilisation rapide des ressources, 90 % des récifs coralliens de la planète pourraient être dégradés ou disparaître au cours des vingt prochaines années.

La création du GFCR – le Fonds mondial pour les récifs coralliens – est le fruit des efforts conjugués de la Fondation Prince Albert II de Monaco et de la Paul G. Allen Family Foundation, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies qui coordonne l'initiative. Le GFCR est désormais une coalition mondiale comprenant des États membres, des organisations philanthropiques, des agences des Nations unies, des institutions financières, des investisseurs à impact et des organisations de conservation. Il vise à réduire les facteurs locaux de dégradation des récifs coralliens, tout en

soutenant des entreprises qui contribuent à créer des économies côtières durables, qui transforment les moyens de subsistance des communautés concernées, et renforcent la résilience des écosystèmes. Pour ce faire, il concentre son action sur les récifs les plus résistants au changement climatique. Déployé pour une durée de dix ans, il cherche à mobiliser de nouvelles ressources publiques et privées, avec pour but d'accélérer le développement de solutions vertueuses de financement. Le GFCR adopte une approche mixte, comprenant un fonds de subventions et un fonds d'investissement. Le fonds de subventions, géré par les Nations unies, fournit des aides financières, des prêts concessionnels, de l'assistance technique, et contribue au développement des capacités. Grâce à ses agents de coordination, il développe un pipeline d'investissement et accompagne des incubateurs et des accélérateurs : ces derniers soutiennent la croissance de plus de quatre cents petites et moyennes entreprises respectueuses des récifs, et la création de vingt mille emplois d'ici à 2030. Le fonds en actions, géré par Pegasus Capital Advisors, génère du capital d'investissement sécurisé dans des entreprises produisant à la fois des rendements positifs et des impacts mesurables sur la santé des récifs. Le GFCR se concentre sur dix secteurs prioritaires : les aires marines protégées (AMP), la restauration des récifs coralliens, la pêche durable, l'aquaculture durable, l'écotourisme, la gestion des déchets plastiques, l'agriculture côtière, l'énergie et les transports propres, le traitement des déchets et des eaux usées, et la gestion des polluants marins et terrestres.

En 2025, le GFCR a étendu sa mise en œuvre à vingt-deux nations coralliennes, dont dix PEID (petits États insulaires en développement) et PMA (pays les moins avancés), avec dix-sept programmes couvrant soixante-douze sites prioritaires identifiés dans l'ensemble des régions coralliennes. Il a par ailleurs renforcé la prise de conscience mondiale de l'urgence à agir en faveur des récifs coralliens, avec un total de deux cent quarante-cinq institutions publiques et partenaires de mise en œuvre accompagnés, ainsi que cent treize solutions et/ou entreprises positives pour les récifs soutenues au niveau mondial. L'année 2025 a en outre été marquée par une forte accélération dans le développement et la structuration des mécanismes de finance bleue, avec désormais trente-trois mécanismes de financement établis, ainsi qu'une montée en puissance continue de l'écosystème entrepreneurial travaillant sur des thématiques telles que l'aquaculture durable, la gestion des déchets, la restauration écologique ou la réduction de la pollution plastique. À ce jour, le GFCR a mobilisé plus de 142 millions de dollars pour le fonds d'investissement, et 115 millions pour le fonds de subventions.

Au total, depuis que le GFCR est devenu opérationnel, ce sont 126 millions de dollars qui ont été décaissés en faveur de programmes de subventions catalytiques, de l'assistance technique, du fonctionnement du portefeuille mondial, et des investissements du fonds d'équité. En 2025, le GFCR a également poursuivi son engagement diplomatique et technique, notamment à travers les travaux du Pavillon pour le corail de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) et ceux du Coral Finance Meeting à la COP30.

www.globalfundcoralreefs.org

OBJECTIFS

• Renforcer la résilience des écosystèmes coralliens, ainsi que des communautés et des économies qui en dépendent, en favorisant le déploiement d'entreprises durables et de solutions financières adaptées.
• Développer des solutions de conservation qui se focalisent sur les causes locales de la dégradation des écosystèmes.
• Débloquer des flux de financement publics et privés, pour soutenir la conservation et augmenter les capacités d'adaptation des communautés.



THE MEDFUND



AMP Goköva - Türkiye © Zafer Kızılkaya

Près de 9 % de la Méditerranée bénéficie d'un statut de protection sous forme d'aires marines protégées (AMP) et d'autres mesures spatiales de conservation. Il est scientifiquement démontré que des AMP bien gérées protègent la biodiversité marine, restaurent les stocks halieutiques et renforcent la résilience des écosystèmes marins. Or à peine 5 % des AMP méditerranéennes disposent de budgets suffisants pour remplir pleinement leurs objectifs.
Créé en 2015 par la France, la Tunisie et Monaco, sous l'impulsion de la Fondation Prince Albert II de Monaco, The MedFund est un fonds fiduciaire environnemental situé à Monaco. Spécifiquement consacré au financement des AMP de Méditerranée, il concrétise l'engagement de plusieurs États méditerranéens et d'organisations environnementales internationales en faveur de la préservation de cet écosystème unique.

Grâce à des financements de partenaires publics, privés et philanthropiques, The MedFund assure un appui durable aux initiatives locales visant à protéger la mer Méditerranée et ses richesses naturelles. Il repose en partie sur un mécanisme innovant, visant à capitaliser un montant substantiel dont les bénéfices réguliers sont réinvestis dans le renforcement des AMP. Transparent et sécurisé, il observe une politique d'investissement responsable qui répond aux enjeux d'une nouvelle économie méditerranéenne plus durable.

The MedFund est soutenu financièrement par la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation Mava, la Fondation Hans Wilsdorf, le programme Ocean Legacy de Pew Bertarelli, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), l'Agence française de développement (AFD), le Gouvernement de Monaco, le Gouvernement espagnol, et un réseau d'aquariums et de zoos partenaires.

En 2025, le conseil d'administration du MedFund a approuvé un financement de plus de 760 000 € pour les cinq prochaines années (2026-2030), au bénéfice de trois AMP : celles de Dalyan, en Turquie, des îles Pakleni, en Croatie, et de la réserve marine de Tyr, au Liban. Il a en outre renouvelé son soutien financier, pour cinq années supplémentaires (2026-2030), à trois aires marines et côtières protégées de Tunisie – celles de l'archipel des Kuriat, de la Galite, et de Kneiss –, pour un montant total de 675 000 €.

The MedFund soutient actuellement dix-neuf AMP, dont cinq dites « de protection forte », dans huit pays méditerranéens : Albanie, Tunisie, Maroc, Turquie, Monténégro, Liban, Croatie et Grèce. Cela représente plus de 9 785 km² d'espaces littoraux et marins protégés, pour un engagement financier total de plus de 7,3 millions d'euros cumulés.

Guidé par le nouveau Cadre mondial pour la biodiversité adopté lors de la Convention sur la diversité biologique, et prenant pour objectif d'atteindre 30 % d'aires marines protégées d'ici à 2030, The MedFund tend à maintenir les impacts et acquis obtenus à ce jour dans ses pays d'intervention, et à amplifier son action en Méditerranée. À l'horizon 2030, il vise le doublement du nombre d'AMP soutenues. Portée par cette dynamique collective, une nouvelle stratégie 2025-2030 a été adoptée.

www.themedfund.org

OBJECTIFS

• Solliciter les acteurs publics, privés et philanthropiques, pour mobiliser de nouveaux financements et sensibiliser sur le rôle des AMP.
• Établir sur le long terme des partenariats de confiance avec les pays bénéficiaires, en s'adaptant au contexte institutionnel de chacun.
• Structurer des projets, consolider des gouvernances locales et construire des dynamiques durables entre institutions publiques, gestionnaires d'AMP et société civile.



AMP Jebel Moussa - Maroc © GREPOM

BEYOND PLASTIC MED - BEMED



La pollution plastique représente un problème écologique majeur pour l'Océan. Une fois rejeté dans le milieu naturel, le plastique peut mettre jusqu'à cinq cents ans pour disparaître, menaçant de nombreuses espèces animales. Avec plus de 3 000 milliards de particules de plastique, la Méditerranée est l'une des mers les plus polluées du monde. Face à cette situation alarmante, la Fondation Prince Albert II de Monaco s'est associée en 2015 à la Fondation Tara Océan, Surfrider Foundation Europe, la Fondation Mava et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), afin de lancer l'initiative Beyond Plastic Med (BeMed). En janvier 2019, l'association de droit monégasque BeMed a été créée.

BeMed a pour objectif de réduire la pollution plastique en Méditerranée en soutenant un réseau d'acteurs engagés, mettant en œuvre des solutions et facilitant le partage de connaissances et de bonnes pratiques.

Renforcement de la communauté BeMed
En 2025, en plus de financer vingt nouveaux projets, BeMed a renforcé son soutien à sa communauté, en organisant des échanges, en partageant des opportunités, et en élaborant un événement en présentiel. Ce moment clé s'est déroulé à Chypre, et a réuni de nombreux porteurs de projets méditerranéens. Ces échanges ont donné naissance à de nouvelles synergies avec les actions du Collège d'Entreprises dans le secteur hôtelier.

Lancement d'un Groupe de travail Hôtels
Dans le cadre du Collège d'Entreprises, après deux projets pilotes dans le secteur de l'hôtellerie, BeMed a lancé un groupe de travail réunissant des organisations de la société civile et des hôteliers, pour les accompagner dans la mise en place d'une démarche zéro plastique à usage unique. La première session a débuté en juin 2025, et rassemble sept hôtels méditerranéens engagés.

Suite du projet pilote Grande Distribution
Depuis 2024, dans le cadre de son Collège d'Entreprises, BeMed mène un projet pilote avec Carrefour Monaco pour réduire l'utilisation du plastique à usage unique en magasin. Ce projet, prévu sur deux ans, s'articule autour de trois axes : promouvoir le réemploi, déplastifier en supprimant ou en remplaçant le plastique dans les produits de grande consommation, et accompagner le changement auprès des clients et du personnel.

Poursuite du projet BeMed +
Les actions dans les deux régions pilotes, Monastir, en Tunisie, et le fleuve Shkumbin, en Albanie, se sont poursuivies en partenariat avec Surfrider Foundation Europe, l'UICN, l'association Notre Grand Bleu et l'Institut pour la conservation de la nature en Albanie. L'année 2025 a marqué la finalisation des études de terrain visant à identifier les principales sources de pollution plastique, les initiatives et bonnes pratiques d'autres villes, les leviers et freins politiques, ainsi que les besoins sociaux et économiques pour réduire la dépendance au plastique et limiter les fuites dans ces régions. En s'appuyant sur ces données, un plan d'action a été élaboré pour chaque région et discuté avec les acteurs des secteurs de l'hôtellerie-restauration, du sport et de la gestion des déchets. Les autorités locales et nationales participent aux discussions et soutiennent le projet.

www.beyondplasticmed.org

OBJECTIFS

- Coordonner des projets pilotes visant la réduction à la source de l'utilisation des plastiques.
- Soutenir des acteurs de terrain, et financer des initiatives mettant en œuvre des solutions concrètes et réplicables.
- Faciliter le partage d'expériences, l'intelligence collective et la transmission de bonnes pratiques, à travers l'animation et la valorisation d'un réseau d'acteurs méditerranéens et d'un Collège d'Entreprises.



© Fish Eye Production - Bruno Piguet

OCEAN ACIDIFICATION AND OTHER OCEAN CHANGES IMPACTS AND SOLUTIONS - OACIS



© G. Hinterleitner/IAEA

Chaque jour, l'Océan absorbe plus du quart du CO_2 émis par les activités humaines, atténuant ainsi le réchauffement global. Cependant, cette absorption altère la chimie même de l'eau de mer : son pH baisse, l'Océan s'acidifie ; en parallèle, il se réchauffe et s'appauvrit en oxygène. Ces facteurs de stress globaux menacent la biodiversité marine et les communautés qui en dépendent. Mais l'Océan peut également offrir des solutions pour contrer les effets du changement climatique : le développement d'énergies marines renouvelables, la protection et la restauration des écosystèmes stockant le carbone (mangroves, herbiers marins...), ou encore la technique d'alcalinisation, consistant à ajouter des poussières de roches alcalines à l'eau de mer pour augmenter son potentiel d'absorption de CO_2. Malheureusement, il existe très peu d'études sur l'impact que ces mesures pourraient avoir sur la vie marine.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et Sa Fondation ont très tôt alerté sur ces problèmes, notamment avec la Déclaration de Monaco sur l'acidification de l'Océan, signée par plus de cent cinquante scientifiques de vingt-six pays en 2009. En 2013, l'initiative OACIS, « Ocean Acidification and Other Ocean Changes – Impacts and Solutions », a été lancée pour étudier les conséquences des changements climatiques sur l'Océan, comme l'acidification, ainsi que les solutions pour les atténuer.

L'initiative OACIS fédère plusieurs acteurs : la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Gouvernement de Monaco, les laboratoires de l'environnement marin de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Centre scientifique de Monaco, l'Institut océanographique-Fondation Albert Ier, Prince de Monaco, l'Institut de la mer de Villefranche-sur-Mer (IMEV), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). Comptant parmi les initiatives les plus techniques de la Fondation,

OACIS se focalise sur la coordination d'un réseau de scientifiques, l'avancement de la recherche et la vulgarisation de ses résultats pour les décideurs et le grand public. L'initiative organise des rencontres d'experts pour améliorer la connaissance de ces stress multiples et étudier des solutions pour y remédier, ainsi que des formations pour les jeunes chercheurs.

En avril 2025, OACIS a organisé la première formation internationale consacrée à l'alcalinisation de l'eau de mer (Ocean Alkalinity Enhancement, OAE), réunissant dix jeunes chercheurs venus de dix pays (Argentine, Chili, Chine, Colombie, Allemagne, Grèce, Italie, Mozambique, Portugal et États-Unis) et des experts de l'AIEA, de l'IMEV et de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). La formation s'appuyait sur le guide des bonnes pratiques de recherche sur l'OAE, publié en 2023 avec le soutien d'OACIS. Cette formation a été cofinancée par la Fondation et l'AIEA, et s'est déroulée dans les laboratoires de l'environnement marin de l'AIEA, à Monaco. Lors du One Ocean Science Congress, qui s'est tenu à Nice en juin, l'initiative a également participé à une session rassemblant chercheurs, ingénieurs, décideurs et philanthropes, pour discuter des stratégies d'élimination du CO_2 en milieu marin et explorer des pistes de développement. Par la suite, à l'occasion de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), elle a organisé un événement parallèle réunissant des acteurs des secteurs scientifique, privé et politique, pour débattre des approches fondées sur la nature et de celles fondées sur la technologie. OACIS a en outre animé une session interactive entre scientifiques, décideurs politiques et gestionnaires, sur le concept de « points de bascule » et la conservation de la biodiversité dans un Océan changeant.
Enfin, du 24 novembre au 5 décembre, elle a organisé à Monaco la troisième édition de son École d'hiver sur l'étude des stress climatiques multiples, dans les laboratoires de l'environnement marin de l'AIEA.

OBJECTIFS

• Faire avancer la recherche sur l'acidification des océans et les autres changements climatiques, et étudier leurs impacts et des solutions potentielles.
• Fédérer les acteurs qui travaillent sur le sujet.
• Former une nouvelle génération de chercheurs qui étudient les effets du changement climatique sur la vie marine.



INITIATIVE HOMME-FAUNE SAUVAGE



© Jhala Harshini

De nombreuses activités économiques et de loisirs se déploient dans des espaces naturels. Inévitablement, elles génèrent des interactions avec la faune sauvage, et leur expansion accroît la pression sur les écosystèmes et renforce la nécessité d'un partage harmonieux du territoire. Pour que la biodiversité reste préservée, il est essentiel d'accompagner l'évolution des pratiques humaines par des mesures adaptées, basées sur la science et le dialogue.
C'est pourquoi, en 2020, la Fondation Prince Albert II de Monaco lançait l'initiative Homme-Faune sauvage (IHF), aux côtés du Conseil national de la protection de la nature, de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, de la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes et de la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA). À sa création, l'initiative IHF portait sur la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en France. Elle a ensuite été déployée en Espagne, en 2022, puis en Suisse romande, en 2024, en partenariat avec la Fondation Kora, l'organisation Pro Natura et la Station ornithologique suisse.

L'initiative Homme-Faune sauvage instaure un espace de dialogue entre les parties prenantes du territoire – représentants du monde agricole, de la chasse, associations de conservation, collectivités –, en veillant à la pluralité des points de vue. Elle développe des partenariats opérationnels et soutient des acteurs engagés sur le terrain pour mettre en œuvre des solutions concrètes améliorant la cohabitation.

À travers des ateliers techniques et des projets collaboratifs, l'initiative favorise l'émergence de nouvelles synergies locales. Les principaux objectifs d'IHF sont les suivants : accompagner des projets de terrain, réduire les conflits (prédation, dégâts agricoles…), promouvoir une communication positive autour de la coexistence entre l'homme et la faune sauvage.

En 2025, vingt-deux nouveaux projets ont été lancés en Espagne, dans le sud de la France et en Suisse romande. Ceux-ci portent sur une diversité de thématiques : analyse du comportement et du régime alimentaire du loup, expérimentation de dispositifs de dissuasion non létaux, amélioration de l'accompagnement des exploitations exposées aux interactions avec loups et ours, mais aussi programmes éducatifs, chartes de bonnes pratiques et outils pédagogiques. Ensemble, ces actions complémentaires construisent une approche cohérente fondée sur la science, la prévention et la collaboration locale.

L'initiative a également consolidé sa présence internationale en 2025. Elle a participé à la conférence « Managing Wildlife in Large Landscapes », à Jackson, aux États-Unis, et au Congrès mondial de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Elle y a présenté ses orientations actuelles et futures, et a échangé avec des professionnels du monde entier sur la gestion des grands carnivores. De nouveaux partenariats ont été signés, incluant un accord avec la Fédération internationale de ski et de snowboard (FIS) pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les événements de sports de neige, et une collaboration avec la Species Survival Commission (SSC) de l'UICN, renforçant la présence de l'initiative dans les réseaux internationaux spécialisés.

www.initiativehommefaunesauvage.org

OBJECTIFS

• Identifier et mobiliser des acteurs locaux, engagés en faveur d'une meilleure cohabitation entre l'homme et la grande faune sauvage.
• Faire émerger des solutions innovantes et des recommandations concrètes pour intégrer la faune sauvage dans la gestion des territoires ruraux et de montagne.
• Réduire, en France, en Espagne et en Suisse romande, les conflits entre la grande faune et les activités humaines : élevage, agriculture, chasse, activités de plein air et vie locale.



© UICN

THE GREEN SHIFT INITIATIVE



© Ian Hardy/FPA2

Depuis sa création, la Fondation Prince Albert II de Monaco s'attelle à refonder notre relation avec la nature, dans une démarche humaniste et tournée vers l'avenir, en soutenant des projets de terrain, en s'investissant sur le plan diplomatique lors de grands rendez-vous internationaux, ou en mettant en œuvre des actions de médiation et de sensibilisation.
Avec la conviction que la transition écologique ne pourra se faire sans une profonde transformation culturelle, la Fondation a créé l'initiative Green Shift en 2023. Selon une approche pluridisciplinaire alliant les sciences, les arts et les pratiques culturelles dans toute leur diversité, elle vise à favoriser l'émergence de récits écologiques positifs et inspirants. Il s'agit in fine de porter un nouveau regard sur notre environnement et de susciter des changements durables dans nos représentations collectives, ces dernières influençant en retour nos comportements et nos choix. En s'adressant au plus grand nombre ainsi qu'à des publics ciblés – professionnels, étudiants, entrepreneurs, etc. –, l'initiative a pour ambition d'accompagner et d'inspirer le changement à travers quatre grands axes.

Concours lancé en 2021 par la Fondation, le Prix de photographie environnementale est devenu l'un des piliers de l'initiative Green Shift. Avec pour objectif de récompenser des photographes au service de la sensibilisation à la protection du vivant, il met en lumière chaque année – grâce à une exposition itinérante et une publication – des clichés qui célèbrent l'incroyable beauté de notre planète, tout en illustrant les différentes relations que l'homme peut entretenir avec la nature.

Deuxième grand volet de l'initiative, le Green Shift Festival, événement gratuit et ouvert à tous, propose chaque été en Principauté un temps d'échanges et de réflexions autour de formes d'écologies joyeuses et fédératrices. Lors de sa troisième édition, en 2025, le festival a continué d'enrichir sa programmation pour la rendre encore plus participative et inclusive. Les soirées ont placé au centre des discussions la prospective comme méthode pour construire des futurs désirables, l'importance d'ancrer l'humain au milieu du vivant, ainsi que la musique comme outil de soft power en vue de la transition. En parallèle, deux séquences privées ont été mises en place : avec l'association makesense, une présentation sur le thème des métiers de demain pour des élèves de seconde, et, en collaboration avec la direction des Affaires culturelles de Monaco, la troisième édition de l'atelier professionnel destiné à accompagner les organisations culturelles dans l'identification de nouveaux référentiels durables et de leviers d'action adaptés.

Le troisième axe de travail de l'initiative Green Shift porte quant à lui sur l'évolution des pratiques au sein des industries de la mode et du design, avec pour ambition de développer les connaissances et les compétences de ses acteurs, et de mettre en lumière les solutions durables et innovantes qui existent déjà. En septembre 2025, dans le cadre de la Climate Week de New York, la Fondation a organisé, en collaboration avec Fashioning for Social Environmental Justice, la troisième édition de sa série de rencontres « Tides of Change » consacrée à la mode durable. L'événement invitait les participants à embarquer dans un voyage prospectif au cœur de la mode de demain. De la compréhension approfondie des impacts de cette industrie sur les écosystèmes et les communautés à l'identification de dispositifs concrets plus respectueux de la planète, différents moyens d'orienter la mode vers un modèle durable, éthique et porteur de sens ont été explorés. En outre, l'initiative a rejoint en 2025 le United Nations Fashion and Lifestyle Network (UNFLN), un réseau qui promeut dans le monde entier la durabilité, l'innovation, la transparence et la collaboration dans les secteurs de la mode et du lifestyle. Par ailleurs, dans le domaine du design durable, la Fondation a invité à l'un de ses événements l'école internationale BESIGN The Sustainable Design School – qui forme ses étudiants dans une approche combinant recherche d'impact positif, responsabilité et innovation –, permettant ainsi à de jeunes designers en devenir de présenter leurs projets.

Enfin, selon son quatrième grand pôle d'action, l'initiative soutient le développement d'outils et de projets de formation pour que chacun puisse s'approprier les enjeux écologiques et les adapter dans ses pratiques quotidiennes, au niveau personnel et professionnel. En 2025, l'initiative a été partenaire du lancement de la spécialité « fiction audiovisuelle » du MOOC Imagine 2050 décliné pour les professionnels (scénaristes, réalisateurs, équipes de production, distributeurs et diffuseurs), et d'une résidence « Déclic influence » consacrée aux enjeux des écosystèmes océaniques, portée par le mouvement de mobilisation citoyenne On est prêt en amont de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3). Aussi, dans le cadre de son soutien à l'Université du vivant, programme éducatif du festival Agir pour le vivant, la Fondation a permis l'intervention de Célia Roussin – fondatrice de Pépite Raisin, une entreprise engagée dans les solutions circulaires innovantes pour valoriser les résidus de la vigne et du vin – auprès d'une trentaine de jeunes de 18 à 25 ans.

www.thegreenshiftinitiative.org



© Philippe Fitte/FPA2

OBJECTIFS

• Favoriser l'émergence de nouveaux récits écologiques, positifs et inspirants.
• Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'écologie par une approche culturelle et émotionnelle.
• Questionner nos modes de vie, afin de transformer notre rapport au vivant.
• Accompagner la transition des secteurs clés que sont la culture, la mode et le design.

Chaque année, la Fondation Prince Albert II de Monaco sélectionne un ensemble de projets de terrain, qu'elle accompagne dans le temps aux côtés d'acteurs locaux – associations, ONG, communautés autochtones, collectifs d'experts et universités. Situés sur l'ensemble du globe, ils touchent aux domaines clés soutenus par la Fondation, tels que la lutte contre les effets du changement climatique, la préservation de l'Océan, la protection des écosystèmes et de leur biodiversité, ou l'amélioration de la gestion des ressources en eau. Ces projets sont choisis en fonction de leur impact, de leur réplicabilité et de leur capacité à inclure durablement les populations locales.

Hors initiatives, 8 projets ont fait l'objet d'une convention de soutien en 2025.



PROJETS

AMÉLIORER LA COEXISTENCE HOMME - ÉLÉPHANT
dans la région de Ruaha-Rungwa, en Tanzanie

Porteur du projet : Southern Tanzania Elephant Program (STEP)
Localisation : Tanzanie

En Tanzanie, la population d'éléphants connaît un déclin dramatique, principalement dû au braconnage, et au commerce illégal qui en découle : entre 2009 et 2015, elle est passée de 109 000 à 50 000 individus.

Au niveau des zones protégées, on constate, au sein des communautés affectées par les conflits entre l'homme et l'éléphant, une forme de tolérance – voire parfois de complicité – envers ces pratiques destructrices. En effet, les éléphants, pouvant causer des pertes de récoltes et de réserves de nourriture, menacent les moyens de subsistance de la population. Dans la région de Ruaha-Rungwa, ce projet se concentre sur la réduction des dommages induits par l'éléphant, en vue de rendre plus harmonieuse la coexistence des animaux et des activités humaines. Il s'agit, d'une part, de renforcer les capacités des gardes forestiers à intervenir en cas d'incidents liés aux pachydermes, grâce à des formations et des équipements. D'autre part, les communautés locales sont incitées à diversifier leur stratégies de subsistance pour améliorer leur résilience et leur autonomie. Le projet vise également à impliquer les habitants dans la conservation des éléphants, et met en œuvre, auprès des écoliers et des agriculteurs, des actions de sensibilisation pour enrichir la collecte de données sur les déplacements des bêtes et les dégâts que celles-ci peuvent infliger aux cultures.

Les objectifs

-> Protéger les communautés locales en atténuant les dégâts causés par les éléphants.
-> Diversifier les stratégies de subsistance et améliorer la résilience des ménages.
-> Impliquer les habitants de la région dans la conservation des éléphants.







DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'AIRES MARINES PROTÉGÉES
et des corridors marins dans les eaux de l'Antarctique

Porteur du projet : Fonds mondial pour la nature (WWF)
Localisation : Antarctique

Dans l'océan Austral, le krill antarctique constitue un élément essentiel de la chaîne alimentaire dont dépendent de nombreuses espèces, comme les baleines et les oiseaux marins. Il se trouve cependant menacé, notamment par le changement climatique et l'expansion de la pêche commerciale, ce qui met en danger l'ensemble de l'écosystème.

Ce projet a pour objectif la création d'aires marines protégées (AMP) au cœur de l'océan Austral, et de corridors marins les reliant les unes aux autres. Ceux-ci vont permettre aux espèces migratrices, dont les baleines, de se déplacer en sécurité pour trouver sites de reproduction et nourriture. Il s'agit d'accélérer la mise en œuvre du réseau d'AMP que la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) s'est engagée à créer, et qui devra couvrir plus de 3,6 millions de kilomètres carrés – une action s'alignant sur l'engagement de protéger 30 % des océans d'ici à 2030, formulé dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Au centre du projet résident la collecte de données sur les migrations des baleines – permettant de cartographier leurs routes migratoires, donc d'identifier les zones critiques pour leur conservation –, et une approche de « conservation de la connectivité ». Celle-ci vise à établir un réseau d'AMP interconnectées protégeant non seulement ces cétacés, mais aussi d'autres espèces dépendant de ces habitats. Enfin, le projet comprend un volet de plaidoyer en faveur de la création d'AMP, pour influencer les politiques de la CCAMLR et les gouvernements des pays concernés.

Les objectifs

-> **Protéger les habitats clés et les corridors marins dans l'océan Austral, en accélérant le déploiement d'un réseau d'AMP.**
-> **Élaborer des stratégies de conservation via la connectivité marine.**
-> **Réduire les menaces pour protéger la migration des baleines entre l'Antarctique et les zones de reproduction tropicales.**





RÉINTRODUIRE LA GIRAFE DU SUD dans le parc national de Banhine, au Mozambique

Porteur du projet : The Giraffe Conservation Foundation
Localisation : Mozambique

La girafe du Sud (*Giraffa giraffa*) figure parmi les espèces les plus menacées du Mozambique. Autrefois très répandue, elle a vu sa population drastiquement réduite à cause de la fragmentation de son habitat, des maladies, et de l'utilisation incontrôlée des ressources, sur fond d'années de guerre civile.

L'objectif de ce projet – mené par la Giraffe Conservation Foundation, en partenariat avec l'Administration nationale des zones de conservation, la Peace Parks Foundation et la Mozambique Wildlife Alliance – est de rétablir, après plus de vingt-cinq ans d'absence, une population viable de girafes du Sud dans le parc national de Banhine, au Mozambique. Il s'agit de restaurer l'intégrité écologique du site, tout en contribuant à un effort plus large de conservation de l'espèce dans le pays. Le projet soutient donc la mise en œuvre d'une stratégie de conservation complète pour le parc, en s'appuyant sur la stratégie nationale de conservation des girafes et sur le plan d'action pour le Mozambique, récemment élaborés par la Giraffe Conservation Foundation pour le gouvernement. Ce programme promeut une approche holistique de la conservation : la réintroduction des girafes va générer un cercle vertueux non seulement pour les écosystèmes naturels, en soutenant la protection de la faune sauvage du Mozambique, mais aussi pour les communautés locales, qui pourront à terme bénéficier de moyens de subsistance durables générés par l'attractivité touristique du parc national de Banhine.

Les objectifs

-> **Rétablir une population viable de girafes du Sud dans le parc national de Banhine, au Mozambique, pour restaurer l'intégrité écologique du site.**
-> **Impliquer les communautés locales, afin de contribuer à des efforts plus larges de conservation des girafes dans le pays.**
-> **Générer des effets positifs pour les écosystèmes naturels et pour les populations qui en dépendent.**





TARA POLAR STATION : une base scientifique dérivante pour étudier l'océan Arctique

Porteur du projet : Fondation Tara Océan
Localisation : Arctique

De nombreuses expéditions se sont déroulées dans l'océan Arctique, à la suite de celle de Fridtjof Nansen à bord du *Fram* entre 1893 et 1896 – un événement majeur qui a marqué l'histoire de l'océanographie. Depuis 1937, les Russes ont presque continuellement occupé des stations de glace dérivantes près du pôle Nord.
Si celles-ci ont permis de fournir des informations cruciales sur les conditions météorologiques, la glace de mer et l'hydrographie, elles n'ont pas été conçues pour mener des études approfondies sur les composantes biologiques et biogéochimiques de l'écosystème ; en outre, avec l'augmentation des températures rendant les conditions de glace moins stables, l'utilisation de camps d'hivernage sur la banquise a été progressivement abandonnée.
La Tara Polar Station – baptisée en avril 2025 et qui mènera sa première mission en 2026 – est une base scientifique dérivante pensée pour répondre à ces besoins, couplée à des laboratoires conçus pour étudier la glace de mer et les écosystèmes pélagiques dans le centre de l'Arctique.
Prévue pour être déployée sur une période de vingt ans, elle sera destinée à conduire dix missions successives avec de nombreux laboratoires internationaux, en lien avec le CNRS et l'Institut polaire français Paul-Émile Victor, et en coopération avec les États riverains de l'Arctique impliqués depuis l'origine sur le plan académique. Ce projet est bâti pour avoir un impact scientifique et éducatif majeur sur le long terme, et vise à renforcer la coopération internationale concernant l'océan Arctique, unique océan polaire de notre planète.

Les objectifs

-> **Soutenir la collecte de données scientifiques dans l'océan Arctique.**
-> **Sensibiliser aux enjeux de l'étude et de la protection de la zone arctique.**
-> **Mettre en place une stratégie de plaidoyer pour la préservation de l'Arctique.**







« RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER » : organiser la valorisation des équipements photovoltaïques en fin de vie au Bénin

Porteur du projet : Geres
Localisation : Bénin

Situé en Afrique de l'Ouest, le Bénin connaît une très forte croissance démographique, avec pour conséquence une rapide urbanisation, dont le taux est estimé à environ 47 %, avec environ 80 % de la population urbaine concentrée dans le sud du pays. Sur la population totale du pays, 43 % des habitants ont accès à l'électricité, mais 18 % seulement en zone rurale. C'est la raison pour laquelle l'État mène des politiques incitant aux investissements dans le secteur de l'électricité, et engage d'importants programmes d'électrification rurale. Le Gouvernement a par ailleurs franchi un cap important en adoptant en 2020 la Politique nationale de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2030. Ainsi, depuis une dizaine d'années, le marché des produits solaires photovoltaïques est en croissance exponentielle ; or il n'existe pas au Bénin de structure compétente pour le recyclage des composants électriques et électroniques.
L'objectif de ce projet est donc de mettre en place au Bénin une gestion durable des équipements en fin de vie de la filière solaire photovoltaïque. Il répond à des besoins en termes de connaissances, de formation, de valorisation et de structuration des filières de traitement des déchets, celles-ci étant pour l'heure quasi inexistantes dans le pays. L'action comprend plusieurs volets : études prospectives et de faisabilité, mise en place d'un cadre de concertation pour favoriser le dialogue entre les principaux acteurs du secteur, mise en œuvre de solutions de collecte, tri, revalorisation et recyclage, capitalisation et diffusion des connaissances acquises au cours du projet.

Les objectifs

-> Réduire le volume des déchets issus de la filière photovoltaïque au Bénin.
-> Mettre en place des processus de collecte, tri et traitement spécifiques à ce secteur.
-> Mobiliser les acteurs privés et publics autour de la question de la fin de vie des produits solaires photovoltaïques.





SEA'TIES : protéger les villes côtières face à l'élévation du niveau de la mer

Porteur du projet : Plateforme Océan et Climat
Localisation : Caraïbes, Europe, États-Unis, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Pacifique

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ainsi que son rapport spécial sur l'Océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique établissent clairement les risques liés à l'élévation du niveau de la mer pour les territoires côtiers, et alertent en outre sur le rythme accéléré et sur l'irréversibilité de cette élévation. Par ailleurs, l'élaboration de stratégies d'adaptation efficaces et équitables est entravée par un manque de compréhension des risques et des solutions disponibles, et faute de moyens techniques et financiers suffisants.

En 2020, pour faire face aux menaces liées à l'élévation du niveau de la mer, la Plateforme Océan et Climat (POC) a lancé l'initiative Sea'ties, conçue afin de faciliter les solutions d'adaptation pour les villes côtières exposées. Durant quatre ans, près de trois cents acteurs internationaux ont partagé pratiques et connaissances, conduisant la POC à publier un ensemble de recommandations pour l'adaptation des villes côtières, soutenues par quatre-vingts organisations internationales. La deuxième étape de Sea'ties vise désormais à pérenniser un dispositif de soutien opérationnel pour les villes et régions côtières, en s'appuyant sur ces recommandations. Pour faire progresser le déploiement des solutions d'adaptation et développer un réseau international, le projet Sea'ties, dans ce nouveau volet, prévoit trois ateliers, le premier portant sur les atouts et limites des solutions fondées sur la nature, le deuxième sur les enjeux de recomposition spatiale, en incluant les questions de justice sociale, de résilience des infrastructures, et de financement, le troisième, organisé dans les Caraïbes, offrant une perspective régionale.

Les objectifs

-> **Mobiliser les acteurs des villes côtières pour mettre en œuvre des solutions d'adaptation face aux risques liés à l'élévation du niveau de la mer.**
-> **Valoriser et partager les connaissances en matière d'élévation du niveau de la mer, et diffuser des solutions d'adaptation.**
-> **Porter les recommandations issues du projet auprès des décideurs, aux échelles nationale, régionale et internationale.**





AMÉLIORER LES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE
de l'aire marine protégée de Grand-Béréby

Porteur du projet : Conservation des espèces marines (CEM)
Localisation : Côte d'Ivoire

Dans le golfe de Guinée, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, représente une menace majeure. Elle génère des pertes financières massives dans la chaîne de valeur du poisson, détériorant les économies des pays côtiers, et mettant en péril la sécurité alimentaire de la région. En dégradant les écosystèmes, elle risque en outre de conduire à un effondrement écologique et socio-économique généralisé. Le manque de moyens financiers pour mettre en œuvre des mesures de surveillance à l'échelle nationale, la corruption et la mauvaise gouvernance viennent faciliter cette pratique illégale.

En Côte d'Ivoire, celle-ci met en danger l'aire marine protégée de Grand-Béréby (AMPGB), créée en 2022 pour préserver un habitat de nidification vital pour les tortues marines, les écosystèmes de récifs coralliens, et les moyens de subsistance locaux fondés sur la pêche.
Le projet vise donc à renforcer la stratégie de surveillance de l'AMPGB, en développant des outils tels que des opérations de patrouille, l'utilisation de radars côtiers et de données de surveillance électronique, ou la surveillance participative par les pêcheurs locaux. La création d'une unité opérationnelle centrale située à Grand-Béréby et d'un réseau de surveillance des AMP au niveau régional et national font partie des mesures clés qui permettront de protéger efficacement ces zones fragiles. Dans cette optique, le projet soutient directement les missions de patrouille conjointes réunissant les autorités de l'AMPGB et le bureau local des pêches, et soutient les initiatives de surveillance du Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée.

Les objectifs

-> **Lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, dans le golfe de Guinée, en renforçant les moyens techniques et en associant les pêcheurs locaux.**
-> **Développer des méthodes de surveillance des AMP adaptées au contexte de la Côte d'Ivoire.**
-> **Contribuer à la mise en œuvre d'un réseau de surveillance régional et national des AMP.**





PATAGONIA AZUL : étudier et conserver les espèces marines menacées en Argentine

Porteur du projet : Fundación Rewilding Argentina
Localisation : Argentine

Servant de refuge et de lieu de reproduction pour de nombreuses espèces – oiseaux et mammifères marins, poissons et invertébrés – le littoral de Patagonie constitue l'une des zones les plus riches en biodiversité de la mer d'Argentine et du sud-ouest de l'océan Atlantique. La réserve de biosphère de Patagonia Azul, couvrant 18 000 km² de mer, compte parmi les plus importantes zones protégées de la région, mais elle ne comprend aucune réglementation particulière concernant l'exploitation des ressources naturelles. De plus, à quelques exceptions près, l'Argentine n'a jusqu'à présent protégé les espèces marines que sur terre, là où elles viennent se reproduire.
Il est donc crucial de préserver efficacement de vastes secteurs marins, et c'est pourquoi ce projet va organiser, sur dix ans, la protection de 200 000 km² (soit 30 %) de la mer d'Argentine, en restaurant les écosystèmes, et en posant les bases d'une économie fondée sur la nature. Pour y parvenir, le programme prévoit de positionner la réserve de Patagonia Azul comme une zone critique pour la sauvegarde des espèces marines, rendant ainsi possible l'établissement de stations biologiques sur ses îles afin d'analyser et de surveiller les écosystèmes essentiels, et la mise en œuvre d'études d'écologie spatiale portant sur les espèces menacées, pour identifier les zones clés à protéger. En outre, les données récoltées seront utilisées pour élaborer une campagne de communication en faveur de la création d'un parc national marin où la pêche sera interdite.

Les objectifs

-> Obtenir la protection juridique d'au moins 200 000 km² (soit 30 %) de la mer d'Argentine.
-> Élaborer une campagne de communication pour souligner l'importance de la protection de cette zone maritime à la biodiversité exceptionnelle.
-> Restaurer les écosystèmes marins et poser les bases d'une économie fondée sur la nature en Patagonie.





Pour mener à bien ses actions au service de la santé planétaire, de la justice environnementale et de la protection du vivant, la Fondation Prince Albert II de Monaco peut compter sur un solide réseau de partenaires. À l'échelle internationale, elle a su fédérer un ensemble d'organisations, d'institutions et de personnalités issues du monde scientifique, économique, politique et associatif, qui partagent ses valeurs, l'aident à promouvoir ses missions et à atteindre ses objectifs. En 2025, ce sont cinq nouveaux *memorandums of understanding* et trois partenariats financiers qui ont été entérinés, permettant à la Fondation de poursuivre et d'amplifier son engagement sur le terrain.



PARTENARIATS



© FPA2



© Daniel Murray Studio Ltd

PARTENARIATS

- **Formula E**

Objectif : participer à des événements communs, en accord avec les valeurs et le travail de Formula E et de la Fondation en faveur du développement durable.

- **The Ocean Race**

Objectif : favoriser les synergies, notamment dans le cadre de l'Ocean Innovators Platform (OIP), dont des éditions pourraient être organisées à l'occasion des étapes de *The Ocean Race,* à Barcelone en septembre 2026, et en Amérique du Sud ou à Singapour en 2027.

- **AltaSea at the Port of Los Angeles**

Objectif : agir conjointement pour la protection de l'Océan, en coorganisant des événements internationaux et en promouvant des axes de développement partagés, tels que le transport maritime durable, les stratégies de résilience régionale ou la mise en œuvre d'instruments financiers liés à l'économie bleue.

- **Hong Kong Academy for Wealth Legacy (HKAWL)**

Objectif : mettre en réseau philanthropes, bureaux de gestion de patrimoine, investisseurs et entrepreneurs au service de l'innovation, pour soutenir des projets d'économie bleue (touchant au transport maritime durable, à la réduction de la pollution plastique, aux énergies offshore et à l'alimentation bleue durable) et promouvoir un déploiement de capitaux collaboratif et axé sur l'impact.

- **Circulate Capital**

Objectif : mobiliser des capitaux, concentrer des expertises et élargir leur champ d'action à l'international, afin d'identifier et de financer des initiatives à fort impact, capables de prévenir la pollution plastique à la source tout en renforçant les chaînes de valeur circulaires au sein des communautés côtières.

PARTENARIATS FINANCIERS

- **Moët Hennessy**
- **The Tiffany & Co. Foundation**
- **Société Générale**

L’équipe de la Fondation Prince Albert II de Monaco bénéficie de l’appui de ses branches étrangères pour amplifier ses messages environnementaux à travers le monde. Leurs présidents relaient l’engagement du Prince Souverain, et chacun développe en outre des programmes de terrain spécifiques aux problématiques de son aire géographique, permettant ainsi de mieux sensibiliser les publics locaux. Depuis 2006, date de sa création, la Fondation a créé onze bureaux : France et Royaume-Uni en 2007, Suisse, États-Unis et Canada en 2008, Allemagne et Italie en 2009, Singapour en 2011, Espagne en 2016, Chine en 2019, et Brésil, pour l’Amérique latine, en 2023.



LA FONDATION DANS LE MONDE



© Philippe Fitte/FPA2

MONACO

Romain Ciarlet
Vice-président et CEO

PÔLE ADMINISTRATIF

Directeur administratif et financier
Raphaël Ghiandai

Assistante personnelle du vice-président
Alejandra Boyer

Directeur juridique
Romain Ottavj

Responsable relations et événements membres
Laurence Van Zeveren

Comptabilité et ressources humaines
Isabelle Denis-Bonnel

Conseiller spécial Afrique
Charles Oula Siehe

Analyste investissements Océan et conseiller spécial
Magnus Frohmann

Assistante administrative
Nathalie Villette

PÔLE INITIATIVES ET PROJETS

Directeur scientifique
Philippe Mondielli

Responsable du département Projets
Hélène Onoforo Sanaia

Chargé de projets et communication
Kilian Bus

Conseillère spéciale et responsable du département Initiatives
Rachel Clausing

Coordinatrice de l'initiative Homme-Faune sauvage
Ester Borgioli

Coordinatrice de l'initiative DIMFE
Léa Glâtre

Coordinateur de l'initiative Forêts et Communautés
Rachel Clausing

Coordinatrice de l'initiative Polaire
Salomé Mormentyn

Coordinateur de l'initiative Re.Generation Future Leaders
Théo Panizzi

Coordinatrice de l'initiative Monk Seal Alliance
Auriane Pertuisot

PÔLE COMMUNICATION

Directrice de la communication
Nadège Massé

Responsable de la communication digitale
Lea Lippisch

Responsable de la communication, médiation et sensibilisation
Céline Vacquier-Bekkari

Chargé de communication événementielle et attaché de presse
Pierre-Édouard Coursault

Responsable informatique et développement multimédia
Ludovic Arneodo

PÔLE ÉVÉNEMENTIEL

Directeur événementiel et protocole
Olivier Storelli

Responsable événementiel
Charline Hery

Fondation Prince Albert II de Monaco
Villa Girasole
16, boulevard de Suisse
98000 MONACO
Tél. : +377 98 98 44 44
contact@fpa2.org

ALLEMAGNE

La branche allemande de la Fondation Prince Albert II de Monaco, présidée par Prof. Dr. Alexander Liegl, a multiplié les actions tout au long de l'année, auprès de son réseau et en lien avec la maison mère. Le lundi 20 janvier, à l'occasion du salon nautique Boot Düsseldorf et en présence du vice-président et CEO de la Fondation, M. Olivier Wenden, le président Liegl a remis le prix Ocean Tribute — financé par la branche allemande et la Deutsche Meeresstiftung (Fondation allemande pour les océans) — à l'entreprise espagnole Ambiente Europeo, pour son projet innovant de collecte de données océaniques « SeaLabs ». Début mai, le bureau allemand a aussi organisé pour certains de ses généreux donateurs, avec l'aide de la Fondation, un week-end exclusif en Principauté pendant le Monaco E-Prix. Dans cette même volonté de remercier ses fidèles bienfaiteurs, la branche pourra désormais nommer des membres d'honneur, afin de distinguer des personnalités engagées qui ont remarquablement soutenu la Fondation et ses actions.
Des discussions ont en outre été menées avec l'Europäisches Kulturforum de Dresde, pour organiser un gala dans le cadre de la remise, à Monaco en 2027, du Prix européen de la culture, et avec le président de l'université technique de Munich, dans le but de lancer un projet de coopération avec l'entreprise Alpha Ring, leader mondial dans le domaine de la microfusion.
La section allemande a par ailleurs confirmé son soutien à sept projets de la Fondation, portant sur l'agriculture de mangrove, la protection des zones humides côtières en Méditerranée, la préservation du Sanctuaire Pelagos, la conservation de la biodiversité sur l'île de São Tomé et au Sénégal, et sur l'alcalinisation de l'eau.



Président
Prof. Dr. Alexander Liegl

Membres
M. Günther Fleig
M. Holger Jung
M^me^ Britta Seeger
M. Bernhard Stempfle
M^me^ Barbara Zumbaum
M. Romain Ciarlet

Membres honoraires
M. Bernd Kunth
M. Heribert Diehl
M. Johannes-Heinrich Kompernaß

———————————

FPA2 Germany Freunde der Fondation Prince Albert II de Monaco (Deutschland e.V.)
Brienner Strasse 28
80333 MUNICH
Tél. : +49 89 28628 266



© Messe Düsseldorf/ctillmann

AMÉRIQUE LATINE

En 2025, la branche latino-américaine de la Fondation Prince Albert II de Monaco, présidée par M. Arnoldo Wald Filho, s'est consacrée à la préparation de l'inauguration officielle de son bureau à São Paulo par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. Dans le cadre de Son voyage au Brésil, le Prince Souverain a d'abord pris part au sommet des chefs d'État et de gouvernement qui ouvrait la COP30, à Belém, puis Il S'est rendu à São Paulo. Il y a participé, le vendredi 7 novembre, à une rencontre organisée à la Fundação Armando Alvares Penteado (FAAP), intitulée « Construire demain, ensemble ». En présence d'étudiants en art, en économie et en droit, dix jeunes entrepreneurs ont présenté leurs solutions environnementales innovantes. Deux étudiants de premier cycle de la FAAP ont aussi partagé leur expérience des programmes d'entrepreneuriat proposés au sein de l'institution. Enfin, dans la soirée, la cérémonie officielle d'ouverture de la branche a eu lieu à la résidence de M. Arnoldo Wald Filho ; elle a rassemblé cinq cents personnalités venues des milieux diplomatiques, scientifiques, philanthropiques, et de la société civile. Dans Son discours, le Prince Souverain a exprimé Sa gratitude envers les membres de la gouvernance de la branche, pour leur implication et le travail déjà accompli. Ces événements, ainsi que les interviews exclusives accordées par le Prince Souverain à CNN et à *Veja*, l'un des principaux médias brésiliens, ont offert une visibilité considérable à la Fondation. La branche a pu développer des réseaux stratégiques en vue de la poursuite de ses objectifs, axés sur d'ambitieuses levées de fonds et sur la mise en place de partenariats pérennes avec des acteurs clés d'Amérique latine – universités, chefs d'entreprise, philanthropes, etc.



Président
M. Arnoldo Wald Filho

Vice-présidents
S.A.R. le Prince Charles-Philippe d'Orléans
M^me^ Luciana de Montigny
S.E. M. Heraldo Muñoz
M. Eduardo Pires

Secrétaire
M. Paulo Hime Funari

Trésorier
M. Raphaël Ghiandai

Coordinateur
Prof. Dr. José Góis Chilão

Comité de développement
P^r^ Tasso Azevedo
M. João-Carlos Camargo
P^r^ Manuela Carneiro da Cunha
M^me^ Eleonora Halpern
M. Guilherme Haguenauer
M. Rafael Improta Vieira
M^me^ Yolanda Kakabadse
M. Marcelo Mena
P^r^ Carlos Nobre
M. Federico Perez
M. David Safra

———————————

Fundação Príncipe Albert II de Monaco
Av. Presidente Juscelino Kubitschek, 510 - 8° andar
Itaim Bibi - São Paulo CEP 04543-906 - BRASIL
Tél. : +55 11 3074 6000



© Michaël Alesi/Palais Princier

CANADA

En 2025, la branche canadienne de la Fondation Prince Albert II de Monaco a accueilli une présidente par intérim, Mme Eugenia Turculet, à la suite du départ de Dr Diane Vachon, après dix années d'engagement exceptionnel. L'implication de cette dernière a été vivement saluée par toute son équipe ainsi que par la maison mère, qui ont tenu à lui adresser leurs plus sincères remerciements pour sa contribution à des actions essentielles, telles que la mise en place du projet « Ombrelle », consacré à la recherche sur le territoire arctique du pays, en étroite collaboration avec les communautés autochtones, ou l'exposition photographique « La beauté sauvera le monde », au Palais des congrès de Montréal. Mme Sophie Amyot, secrétaire de la branche depuis 2016, a également quitté ses fonctions cette année.

En 2025, deux missions scientifiques consacrées à l'Arctique canadien et ses communautés ont obtenu le soutien de la branche : une initiative portant sur l'étude des nanoparticules dans les écosystèmes marins, et le suivi du projet pour la collecte et la transmission, à travers des publications, des savoirs des « *elders* » inuits, piloté par l'équipe de Dr Esther Lévesque et de Mme José Gérin-Lajoie, à l'université du Québec à Trois-Rivières.

La présidente par intérim ainsi que les administrateurs de la branche canadienne souhaitent exprimer leur reconnaissance à l'égard d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l pour son soutien financier et logistique, de 2015 à 2025.



Présidente par intérim
Mme Eugénia Turculet

Membres
Mme Hélène F. Fortin
Pr Kalifa Goïta
Pr Michel Gosselin
Mme Léa Hein
M. Raphaël Ghiandai

———————————

Fondation Prince Albert II
de Monaco - Canada
1000, rue de la Gauchetière
Ouest - 11e étage
MONTRÉAL (Québec) H3B 4W5
Tél. : +1 514 444-4094

princealbert2canada



CHINE

Le bureau de représentation de la Fondation Prince Albert II de Monaco à Pékin, présidé par M. Robert Shi, a participé au séminaire annuel pour les organisations non gouvernementales d'outre-mer, organisé par le ministère chinois de l'Écologie et de l'Environnement le 17 janvier. Une fructueuse collaboration a été établie avec l'administration du parc national de Sanjiangyuan : des représentants de celle-ci ont été reçus au bureau de Pékin le 21 février, puis, le 18 mars, une rencontre a été organisée entre M. Sun Lijun, directeur général adjoint de l'administration du parc, M. Zhai Jinquan, directeur du département des échanges internationaux, et S.E. M^me^ Marie-Pascale Boisson, ambassadrice de Monaco en Chine. À cette occasion, la signature d'un accord-cadre de coopération entre la Fondation et le parc a été discutée. De plus, le 9 mai, le bureau a créé un groupe de travail avec l'administration du parc et l'Institut de biologie et du sol du Nord-Ouest de l'Académie des sciences de Chine, pour déposer auprès de la maison mère un projet consacré à l'antilope du Tibet.
Le 24 avril, M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la Fondation, et M. Leung Chun-ying, ancien chef de l'exécutif du gouvernement de la région administrative spéciale de Hong Kong, ont échangé sur de possibles coopérations. Le bureau a de nouveau été invité par l'ambassade de Monaco en Chine à présenter les actions de la Fondation au sein du pavillon monégasque à la huitième China International Import Expo (CIIE), à Shanghai, du 5 au 10 novembre. Le programme de bourse « Friends of Tsinghua University Scholarship » s'est poursuivi pour la troisième et dernière année de l'accord. Enfin, le bureau a relayé les activités de la Fondation dans le cadre du Blue Economy and Finance Forum (BEFF) à Monaco et de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) à Nice.



Président
M. Robert Shi

Secrétaire
M^me^ Sophie Sun

———————————

Bureau de représentation
à Pékin de la Fondation
Prince Albert II de Monaco
Room 1509, Lan Bao
International Center 3,
Xi Dawang Road,
Chaoyang District
BEIJING 100026
fpa2china@163.com



© DR

ESPAGNE

M^me Carol Portabella Settimó, présidente de la branche espagnole de la Fondation Prince Albert II de Monaco, a participé en 2025 à de nombreux événements institutionnels, parmi lesquels la cérémonie annuelle de la Fundación Princesa de Girona (FPdGi), l'événement annuel de Lancaster en Espagne, une table ronde dans le cadre de la quatrième édition de l'Observatoire des ODD, ou encore la douzième édition de remise des prix du « Top 100 des femmes leaders d'Espagne ». Le programme de bourses en faveur du développement durable à destination d'élèves de master de la Fundación Instituto de Empresa (IE Foundation) s'est prolongé pour la troisième année consécutive, et trois récipiendaires ont été désignés. Cette institution et la branche espagnole ont organisé, le jeudi 30 janvier, un forum sur le thème de « l'apprentissage à l'action » pour les nouvelles générations. Les neuf projets retenus en octobre 2024 lors du deuxième appel à projets de l'initiative Homme-Faune sauvage (IHF) sur le territoire espagnol se sont poursuivis en 2025 ; ceux-ci portent en particulier sur le loup ibérique, l'ours brun et la gestion durable de l'élevage. La branche a relayé cette année encore l'appel à micro-initiatives de Beyond Plastic Med (BeMed), et a œuvré à des rapprochements avec la Gere Foundation, la Fondation Carasso, ou encore Ilunion Hotels, qui promeut un tourisme durable et responsable. Le Prix de photographie environnementale de la Fondation s'est de nouveau exposé au Parc du Retiro, dans la capitale espagnole, du 3 novembre au 15 décembre, avec le soutien de l'université internationale SEK. Enfin, la branche a épaulé les équipes de l'ambassade de Monaco à Madrid en vue de l'organisation en 2026 du 150e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays, dans le cadre duquel se déroulera la célébration des dix ans de la création de la branche.



Présidente
M^me Carol Portabella Settimó

Vice-secrétaire
M^me Inés Oraa Gortázar

Trésorier
M. Raphaël Ghiandai

Membres
M^me Milagros Couchoud
M. Alejandro Fernández de Araoz
M. Francisco José García del Pozo Cantarero
M^me Xandra Falcó
S.E. M^me Catherine Fautrier-Rousseau
M. Manuel Andrés Ferreiro Fernández
M. Philippe Guillaumet
M. Francisco Adolfo Granero Jimenez
S.E. M. Jean-Luc Van Klaveren
M. Iñigo López de la Osa Escribano
M. Pablo Melendo
M^me Francesca Thyssen

———————————

Delegación en España
de la Fondation Prince Albert II
de Monaco
Calle de Villanueva, 12
28001 MADRID
Tél. : +34 638 762 718
espana@fpa2.org

@fpa2ES
fpa2espana



© DR

ÉTATS-UNIS

Tout au long de l'année, la branche américaine a travaillé en étroite coordination avec le siège de la Fondation à Monaco pour promouvoir le programme Re.Generation Future Leaders, et a établi un partenariat avec le Smithsonian Tropical Research Institute (STRI). Dans le cadre de la quatrième édition du Camp Monaco Prize, organisée avec le Buffalo Bill Center of the West, la Fondation a sélectionné un projet mené par The Nature Conservancy visant à protéger l'écosystème du Grand Yellowstone.

En 2025, M. John B. Kelly III, président de la branche américaine de la Fondation Prince Albert II de Monaco, a activement représenté la Fondation lors de plusieurs événements de premier plan consacrés à l'environnement et à l'innovation aux États-Unis. Il a notamment participé à EarthX à Dallas, Ocean Exchange, ainsi qu'aux évènements du Climate Leadership Council, de la Peregrin Foundation et de la National Marine Sanctuary Foundation. Il a également pris part à la cérémonie des Solve Challenge Finals du MIT, au cours de laquelle il a remis le Prince Albert II of Monaco Ocean Innovation Prize. S.E. M^me^ Maguy Maccario Doyle, vice-présidente de la branche américaine, a pour sa part contribué à la préparation du Blue Economy and Finance Forum (BEFF) organisé à Monaco, pris part au lancement de l'Alliance Space4Ocean, et participé à la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) à Nice. À Washington, elle a animé une réunion de travail sur les aires marines protégées (AMP) avec le D^r^ Abdullah Al Amri, président de l'Environment Authority du Sultanat d'Oman, en partenariat avec le programme National Geographic Pristine Seas, fondé par le D^r^ Enric Sala. Lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, elle a organisé une interview exclusive de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et du D^r^ Enric Sala par M^me^ Emma Tucker, rédactrice en chef du *Wall Street Journal*, mettant en lumière le rôle moteur de la Principauté en matière de diplomatie océanique et d'innovation environnementale.



Président
M. John B. Kelly III

Vice-présidente
S.E. M^me^ Maguy Maccario Doyle

Trésorière
M^me^ Nancy Bugos

Directeur exécutif
M. John Coffman

Membres
M. Jérôme de Bontin
M. John McCarter
M. Gabby Roe
M. Romain Ciarlet

———————————

Prince Albert II of Monaco Foundation - USA
• 3901 Henry Avenue
PHILADELPHIA, PA 19129
Tél. : +1 267 521 1934

• 565 Fifth Avenue, 23rd Floor
NEW YORK, NY 10017
Tél. : +1 212 286 0500



© MIT Solve

FRANCE

La branche française, présidée par M. Thomas Grenon, a engagé en 2025 la dernière phase de son soutien financier au projet de préservation de la biodiversité terrestre de Port-Cros, à Hyères, dans le Var, lancé en 2021, et porté par le parc national. Le partenariat multi-annuel destiné à accompagner l'association Beyond Plastic Med (BeMed), qui œuvre en Méditerranée contre la pollution plastique, renouvelé en 2023 pour cinq ans, a été également poursuivi. De même, le mécénat du fonds de dotation Kresk 4 Oceans, consacré à comprendre et combattre la pollution marine, en particulier celle due aux plastiques, a été reconduit pour la dernière année.
Trois autres initiatives ont été soutenues par la branche française, soucieuse de participer au rayonnement des actions de la Fondation Prince Albert II de Monaco dans le monde : la poursuite du déploiement de la station polaire Tara, inaugurée en mai 2025, le renforcement de l'éducation au changement climatique dans des écoles au Kenya, à Madagascar et au Sénégal, et la mise à jour des données des aires marines protégées (AMP) de Méditerranée.



Président
M. Thomas Grenon

Vice-président
M. Alain Le Roy

Trésorier
M. Raphaël Ghiandai

Trésorière adjointe
M^me^ Marion Semblat

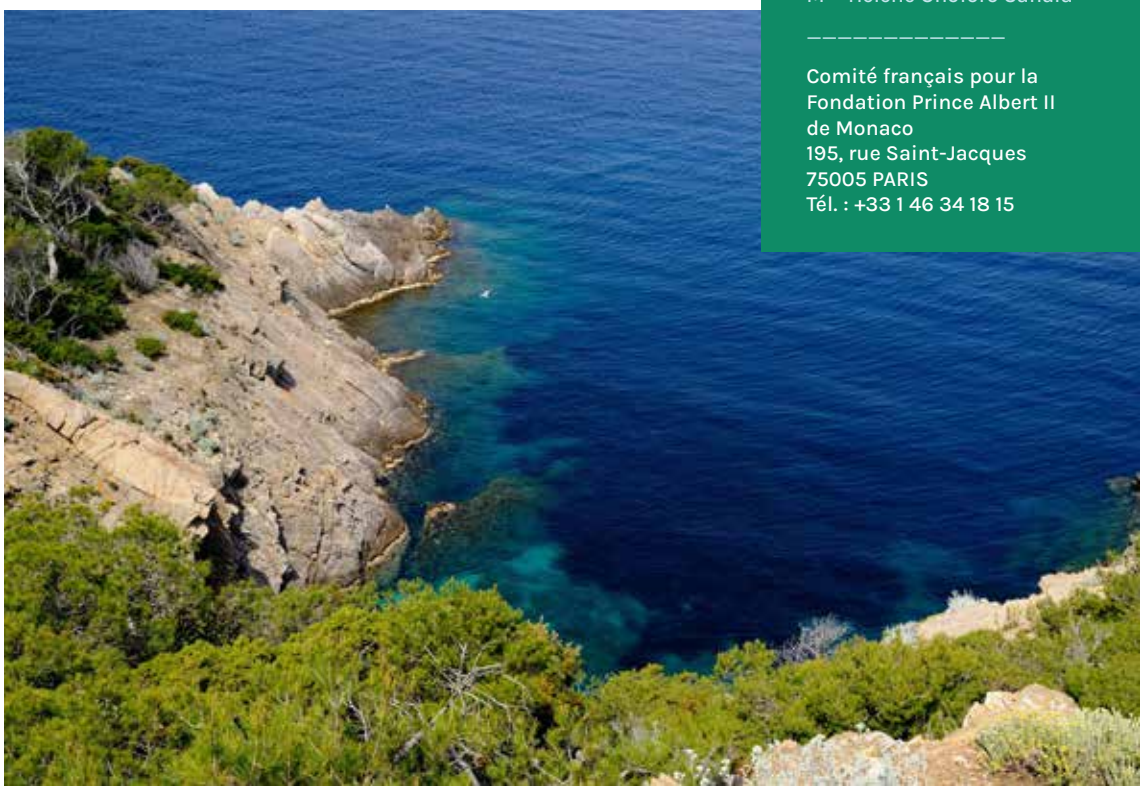
Secrétaire générale
M^me^ Annabelle Jaeger

Secrétaire général adjoint
M. Pierre-Louis Colin

Membres
M. Bertrand-Pierre Galey
M^me^ Hélène Onoforo Sanaia

———————————

Comité français pour la
Fondation Prince Albert II
de Monaco
195, rue Saint-Jacques
75005 PARIS
Tél. : +33 1 46 34 18 15



ITALIE

Sous la présidence de Marco Colasanti, la Fondation Prince Albert II de Monaco – Italie a consacré l'année 2025 à une phase de consolidation stratégique, en renforçant ses partenariats et en planifiant de nouveaux projets à fort impact.
La Fondation a travaillé en étroite collaboration avec l'Accademia Nazionale dei Lincei, développant un parcours commun visant à traduire les données scientifiques sur les changements environnementaux en outils concrets et accessibles à la société civile. Parallèlement, en partenariat avec la Fondation Roma Sapienza, les actions ont été concentrées sur la formation et la diffusion des connaissances, dans la conviction que l'éducation constitue le point de départ de la construction d'une solide conscience environnementale.
La coopération avec la Fondation Filippo Caracciolo de l'Automobile Club d'Italie s'est quant à elle focalisée sur la mobilité durable, à travers l'élaboration conjointe de modèles de déplacement et de transport capables de répondre aux besoins futurs sans compromettre l'équilibre environnemental.
Enfin, la collaboration avec l'Université Bocconi de Milan a offert un espace supplémentaire de réflexion sur le lien entre économie et durabilité, permettant d'envisager un modèle de développement durable fondé sur les territoires et leurs spécificités.
Parallèlement à ces partenariats institutionnels, la Fondation a continué son action sur le terrain en favorisant les initiatives de sensibilisation et de participation active.



Président
M. Marco Colasanti

Vice-présidente
M^me^ Anne Eastwood

Secrétaire
M^me^ Elisabeth Lanteri-Minet

Conseillers
M. Robert Fillon
M. Romain Ciarlet
M^me^ Hélène Onoforo Sanaia

———————————

Fondation Prince Albert II
de Monaco Roma E.T.S.
c/o Ambasciata del
Principato di Monaco
in Italia
Via Antonio Bertoloni, 36
I - 00197 ROMA
Tél. : +39 07 75 15 43 209
info.italia@fpa2.org

@fpa2IT
fpa2.italia



2024 © Alex Bastello/Palais Princier

ROYAUME-UNI

La branche britannique de la Fondation Prince Albert II de Monaco, présidée par S.E. M^me^ Evelyne Genta, a poursuivi en 2025 son soutien à plusieurs initiatives de terrain : le projet de conservation marine au Cambodge porté par Fauna & Flora International, la surveillance par satellite de la pêche en haute mer menée par l'Oxford Martin School, deux programmes BirdLife International en Guinée et au Sénégal, le programme Ocean Leaders de l'université d'Édimbourg, le projet du Wildfowl and Wetlands Trust pour la préservation des zones humides au Cambodge, et le programme biodiversité du High Conservation Value Network. La branche a par ailleurs bénéficié cette année d'un très généreux don privé voué à soutenir d'autant plus fortement ses actions.

Le mardi 6 mai, S.E. M^me^ Evelyne Genta a assisté, aux côtés de M. Olivier Wenden, vice-président et CEO de la maison mère, à l'avant-première du documentaire *Ocean with David Attenborough*, réalisé avec le soutien de la Fondation. Le jeudi 8 mai, l'ambassade de Monaco à Londres a organisé une réception au cours de laquelle M. Olivier Wenden et M. Romain Ciarlet, directeur exécutif de la Fondation, ont présenté le fonds d'investissement ReOcean Fund à une vingtaine de fiscalistes et spécialistes des investissements environnementaux. À cette occasion, S.E. M^me^ Genta a prononcé un discours soulignant l'engagement de Monaco pour la protection des océans.

Le temps fort de l'année a été l'organisation, pour la première fois à Londres, du conseil d'administration de la Fondation et de la cérémonie de remise de ses Prix pour la santé planétaire, le vendredi 17 octobre. S.E. M^me^ Genta et toute l'équipe de l'ambassade y ont joué un rôle central, assurant une coordination remarquable, et associant aux invités de cet événement prestigieux des partenaires britanniques de haut niveau, ainsi que le corps diplomatique londonien.



Présidente
S.E. M^me^ Evelyne Genta

Membres
P^r^ David Munro
M. Timothy Thornton Jones
M. Raphaël Ghiandai

———————————

Prince Albert II of Monaco Foundation - UK
7, Upper Grosvenor Street
LONDON W1K 2LX
Tél. : +44 207 318 1082



© Kevin Moran/FPA2

SINGAPOUR

Poursuivant sa mission de sensibilisation, la branche asiatique de la Fondation Prince Albert II de Monaco, présidée par M^me^ Jacky Deromedi, a présenté, du 30 mai au 30 août 2025 à l'Alliance française de Singapour, l'exposition « Ocean Grace ». Initialement dévoilée en novembre 2024 à la Cuturi Gallery de Singapour, celle-ci met en lumière les superbes clichés sous-marins du photographe Olivier Jude et de sa partenaire de plongée Sylvie Laurent. Son inauguration s'est déroulée en présence de M. Jean-Marc Arnaud-Deromedi, consul honoraire de Monaco à Singapour.
À l'issue de l'exposition, les œuvres ont été mises en vente au bénéfice de la 100k Corals Initiative, un projet porté par le National Parks Board (NParks) visant à restaurer les récifs coralliens de Singapour, et dont l'objectif est de planter cent mille coraux au cours des dix prochaines années. Ceux-ci seront cultivés sur St. John's Island, au sein du Centre d'éducation marine de NParks, avant d'être réimplantés dans l'écosystème marin local.
L'année 2025 a également été marquée par la préparation de l'édition 2026 du traditionnel dîner de gala de la branche, qui aura lieu dans un nouvel écrin et sous un format repensé – ambiance intimiste pour un événement exclusif –, afin de perpétuer la mobilisation du réseau de donateurs et de partenaires du bureau de Singapour en faveur de la protection de l'environnement.



Présidente
M^me^ Jacky Deromedi

Membres
M. Jean-Marc Arnaud Deromedi
M. Raphaël Ghiandai

———————————

The Prince Albert II of Monaco Foundation (Asia) Limited
720 Mountbatten Road
SINGAPORE 437740
Tél. : +65 98 18 74 75



© DR

SUISSE

Présidée par M. Derek Queisser de Stockalper, la branche suisse de la Fondation a significativement renforcé en 2025 ses initiatives dans le domaine de l'économie bleue. Grâce aux démarches engagées auprès de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et de l'Université de Zurich, plusieurs projets scientifiques d'envergure ont été soumis à la Fondation mère à Monaco. À Genève, une initiative majeure en diplomatie de l'eau, portée par le Centre pour le dialogue humanitaire, est venue enrichir un portefeuille désormais composé de plus de cinq propositions de très haute qualité. Parallèlement, des discussions stratégiques se poursuivent avec la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (UNECE) autour des enjeux liés aux eaux transfrontalières. La branche a également initié des collaborations avec l'Université de Genève et le Graduate Institute dans le cadre de l'écosystème du Water Hub. Le Président a organisé plusieurs rencontres institutionnelles, notamment des échanges avec Swiss Life autour des perspectives de la finance bleue. La branche suisse est engagée dans cette thématique depuis 2020 à travers des partenariats académiques, des programmes d'innovation et des initiatives public-privé. En Suisse romande, des discussions sont également en cours avec l'IMD Business School ainsi qu'avec l' École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Le comité suisse de la Fondation a poursuivi la mobilisation de sa communauté, notamment grâce au succès de l'événement annuel organisé au Cercle de la Terrasse, consacré en 2025 à la diplomatie scientifique dans les pôles. Un nouveau format de rencontres, les « petits-déjeuners » dédiés aux initiatives de la Fondation, a également été inauguré à Zurich, sur le thème de la finance bleue ; ce format est désormais appelé à être décliné dans d'autres régions du pays. Enfin, la branche a pu compter en 2025 sur le soutien renouvelé de plusieurs partenaires et amis de longue date de la Fondation, qui contribuent activement au rayonnement de ses actions.



Président
M. Derek Queisser de Stockalper

Membres
M. Eric de Graffenried
M. Carl Christian de Habsbourg
M. Albert Manzone
M^me^ Elisabeth Oltramare
M^me^ Johanna Schneider
M. Romain Ciarlet

———————————

Fondation Prince Albert II
de Monaco - Suisse
5, rue Saint-Léger
CH 1205 GENÈVE
Tél. : +41 22 319 23 81



© DR

La Fondation Prince Albert II de Monaco fédère des femmes et des hommes d'exception, pour définir et mettre en œuvre ses stratégies en faveur de la protection de la planète. Son conseil d'administration rassemble des personnalités de haut niveau, bénéficiant de parcours et de compétences de pointe dans les secteurs liés à l'environnement. D'autres figures d'excellence composent en outre sa commission d'éthique et son comité scientifique et technique, deux organes essentiels à la solidité de son fonctionnement, garants de ses valeurs et de la qualité des projets soutenus.



GOUVERNANCE

INSTANCES DE GOUVERNANCE

La Fondation Prince Albert II de Monaco a réuni son conseil d'administration le 29 avril et le 17 octobre 2025. Le comité scientifique et technique s'est quant à lui réuni le 27 février et le 7 juillet 2025. Une assemblée générale s'est tenue le 30 avril auprès des membres actifs de la Fondation, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. Il s'agissait de passer en revue les activités de l'année écoulée, avant d'aborder les orientations stratégiques de la Fondation ainsi que les objectifs à atteindre pour les années à venir.



© Michaël Alesi/Palais Princier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a pour missions de veiller au respect des objectifs de la Fondation, d'édicter les principes généraux ainsi que les prescriptions nécessaires à son activité, de fixer et d'évaluer le programme d'action annuel, et de gérer le budget.

S.A.S. LE PRINCE ALBERT II DE MONACO

M. ROMAIN CIARLET
MONACO
Vice-président et CEO
de la Fondation Prince Albert II
de Monaco

Mme MARIA DAMANAKI
GRÈCE
Ancienne directrice générale
du programme « Océans »
de The Nature Conservancy

Pr TIM FLANNERY
AUSTRALIE
Biologiste et paléontologiste, conseiller en chef pour le Climate Council of Australia, ancien directeur du département de zoologie de l'Australian Museum de Sydney, ancien responsable de la première commission sur les changements climatiques en Australie

M. MARCO LAMBERTINI
ITALIE
Coordinateur de l'initiative Nature Positive, ancien directeur général du WWF International, membre du China Council for International Cooperation on Environment and Development (CCICED), membre du Unilever Sustainability Advisory Council (USAC), membre du conseil d'administration de MedFund, coprésident du Nature Action 100 Science Council et membre émérite du Hoffmann Centre for Global Sustainability

M. ALAIN LE ROY
FRANCE
Ambassadeur de France, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU

S.E. M. HERALDO MUÑOZ
CHILI
Écrivain et diplomate, ancien ambassadeur du Chili auprès des Nations unies, ancien sous-secrétaire général des Nations unies, ancien ministre des Affaires étrangères du Chili

Dr SUNITA NARAIN
INDE
Directrice générale du Centre for Science and Environment (CSE) et directrice de la Society for Environmental Communications, New Delhi

M. PAUL POLMAN
PAYS-BAS
Chef d'entreprise, investisseur et philanthrope, ancien PDG d'Unilever (2008-2019), coprésident des Planetary Guardians, président du Kilimanjaro Blind Trust Africa, membre du conseil d'administration de la Fondation Rockefeller, président de The Valuable 500, ambassadeur émérite des ODD

Dr THIERRY VANDEVELDE
FRANCE
Administrateur de la Fondation Veolia

Mme SALLY YOZELL
ÉTATS-UNIS
Conseillère principale au Stimson Center, ancienne conseillère principale du Secrétariat d'État américain, ancienne sous-secrétaire adjointe des États-Unis à la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), ancienne directrice régionale des programmes marins de The Nature Conservancy, ancienne vice-présidente du Battelle Memorial Institute

M. OLIVIER WENDEN
MONACO
Directeur de cabinet de S.A.S. le Prince depuis mars 2026, ancien vice-président et CEO de la Fondation Prince Albert II de Monaco, ancien chargé de mission au Conseil National de Monaco pour les affaires internationales et la communication, ancien chargé de mission au Département des Relations Extérieures et de la Coopération du Gouvernement Princier

PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE MONACO
MONACO
M. THOMAS BREZZO

DIRECTEUR DE L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE-FONDATION ALBERT IER, PRINCE DE MONACO
MONACO
M. ROBERT CALCAGNO
Président – Administrateur délégué des Explorations de Monaco, ancien conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme de la Principauté de Monaco (2006–2009)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le comité scientifique et technique conduit les travaux de réflexion et d'orientation sur chacun des grands axes d'intervention de la Fondation. Le comité participe au processus de sélection des projets et émet un avis à l'attention du conseil d'administration sur les projets et les partenariats de la Fondation. Le comité est composé de personnalités reconnues pour leur expertise dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

P^r DENIS ALLEMAND
MONACO
Ancien directeur scientifique du Centre scientifique de Monaco, membre du comité scientifique de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

M. LAURENT BOPP
FRANCE
Directeur de recherche au laboratoire de météorologie dynamique de l'Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL), professeur attaché à l'École normale supérieure de Paris

M. LUCIEN CHABASON
FRANCE
Président du Plan bleu pour la Méditerranée, conseiller à la direction de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)

M^me MILAGROS COUCHOUD
ESPAGNE
Présidente de l'Institut méditerranéen de l'eau (IME)

M. RAPHAËL CUVELIER
FRANCE
Vice-président de la Plateforme Océan et Climat

M^me MARINE GAUTHIER
FRANCE
Spécialiste de la gouvernance socio-environnementale et de l'intégration des droits des communautés locales et autochtones dans les politiques climat et forêts

P^r JEAN JAUBERT
FRANCE
Ancien directeur du Musée océanographique de Monaco, spécialiste de la biologie et de l'écologie des coraux constructeurs de récifs, ancien directeur scientifique et chef des expéditions de la Cousteau Society

P^r CHARLOTTE KARIBUHOYE-SAID
SÉNÉGAL
Directrice du programme « Afrique de l'Ouest » et cheffe du bureau régional, Fondation Mava pour la nature

P^r DAVID MUNRO
ROYAUME-UNI
Professeur honoraire à l'université de Dundee et chercheur honoraire à la faculté des Sciences de la Terre (School of Geosciences) de l'université d'Édimbourg, conseiller géographique auprès des éditeurs du *Times Atlas of the World*, ancien directeur de la Royal Scottish Geographical Society (RSGS)

P^r CARLOS A. NOBRE
BRÉSIL
Climatologue, professeur à l'Université de São Paulo, co-président du Science Panel for the Amazon et créateur de l'initiative Amazonia 4.0

D^r OLAV ORHEIM
NORVÈGE
Conseiller principal au Research Council of Norway

D^r BERTRAND PICCARD
SUISSE
Pionnier du vol libre et de l'ULM en Europe, ambassadeur itinérant des Nations unies (FNUAP), vainqueur de la première course transatlantique en ballon (1992), président de la Fondation Solar Impulse

M. GUILLAUME SAINTENY
FRANCE
Président de GS Conseil, maître de conférences à l'École polytechnique, où il enseigne le développement durable, ancien directeur adjoint du cabinet du ministre français de l'Environnement

M^me SANDRINE SOMMER
FRANCE
Directrice du développement durable, Moët Hennessy

P^r MICHAEL MEREDITH
ROYAUME-UNI
Responsable scientifique au British Antarctic Survey, professeur d'océanographie au Murray Edwards College, université de Cambridge

BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau exécutif a pour but de superviser les activités de la Fondation. Il administre les affaires courantes et exécute les décisions du conseil d'administration. Ce bureau est composé par le président, le vice-président, le secrétaire général, le trésorier, ainsi que deux administrateurs, désignés par le conseil d'administration.

Pr TIM FLANNERY
AUSTRALIE
Biologiste et paléontologiste, conseiller en chef pour le Climate Council of Australia, ancien directeur du département de zoologie de l'Australian Museum de Sydney, ancien responsable de la première commission sur les changements climatiques en Australie

Dr SUNITA NARAIN
INDE
Directrice générale du Centre for Science and Environment (CSE) et directrice de la Society for Environmental Communications, New Delhi

COMMISSION D'ÉTHIQUE

La commission d'éthique apporte la garantie que l'ensemble des activités de la Fondation respecte ses valeurs fondatrices et les exigences éthiques.

M. ARNAUD HAMON
MONACO
Président-directeur des Affaires juridiques, Gouvernement de Monaco

M. SÁLVANO BRICEÑO
VÉNÉZUÉLA
Ancien président du comité scientifique de la Recherche intégrée sur les risques de catastrophe (IRDR)

Pr TULLIO SCOVAZZI
ITALIE
Professeur de droit international à Università degli studi di Milano-Bicocca

M. LEDI BIANKU
FRANCE
Professeur associé à l'université de Strasbourg

Mme ANNE FOUBERT
FRANCE
Maîtresse de conférences en droit public à l'université d'Orléans

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE RAYONNEMENT

Le comité de développement et de rayonnement participe à la définition de la stratégie de développement international de la Fondation. Il apporte également une aide à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions de la Fondation.

- **S.E. M^me^ EVELYNE GENTA**
 Présidente
 Présidente de la branche Royaume-Uni de la Fondation Prince Albert II de Monaco

- **LADY MONIKA DEL CAMPO BACARDI OF BAYFIELD HALL**
 Membre
 Cofondatrice de la société de production Ambi Pictures

- **M^me^ JACKY DEROMEDI**
 Membre
 Présidente de la branche Singapour de la Fondation Prince Albert II de Monaco

- **LADY TINA GREEN**
 Membre
 Femme d'affaires et designer d'intérieur

- **M^me^ CATHERINE RATCLIFFE**
 Membre, Conseillère clientèle senior et Directrice exécutive dans le secteur bancaire

MEMBRES ÉMÉRITES

Les membres émérites sont des personnalités ayant œuvré au sein des différentes instances de gouvernance de la Fondation, et que le Président a souhaité remercier. Ils peuvent continuer à soutenir la Fondation dans la réalisation de ses objectifs.

- **S.E. M. BERNARD FAUTRIER**
 Ministre plénipotentiaire, conseiller spécial de S.A.S. le Prince Souverain sur les questions d'environnement

- **M^me^ ISABEL HOFFMANN**
 Cheffe de projet, Capitals Coalition, Londres

- **M^me^ PAULA KAHUMBU**
 Directrice générale de WildlifeDirect, Nairobi

- **M. BERND KUNTH**
 Consul honoraire de Monaco à Düsseldorf

- **M^me^ JANE LUBCHENCO**
 Directrice adjointe pour le Climat et l'Environnement au bureau de la Politique scientifique et technologique de la Maison-Blanche, Washington DC

- **M^me^ JULIA MARTON-LEFÈVRE**
 Ancienne directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

- **M. BEDŘICH MOLDAN**
 Directeur du département « Environnement » à l'université Charles de Prague

- **M. RUBENS RICUPERO**
 Ancien ministre brésilien de l'Environnement et des Affaires amazoniennes

- **M^me^ SAMANTHA SMITH**
 Directrice de Just Transition Centre

- **M. OTTO STEINMETZ**
 Ancien membre du bureau exécutif de la Dresdner Bank

- **M. BJÖRN STIGSON**
 Ancien président du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

- **P^r^ KLAUS TÖPFER**
 Ancien ministre allemand de l'Environnement et de la Protection de la nature

TRIPLE CERTIFICATION
ISO QUALITÉ, ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

La Fondation Prince Albert II de Monaco, dans sa volonté d'optimiser son activité, a mis en place un système de management intégré (SMI) de la qualité et de l'environnement selon les normes ISO 9001 et 14001 dès 2013, ainsi qu'un management de l'énergie selon la norme ISO 50001 depuis 2016. En décembre 2024, à la suite de l'audit effectué par l'organisme DNV-GL, la Fondation a obtenu sa triple recertification pour une période de trois ans. Un audit intermédiaire s'est déroulé les 15 et 16 décembre 2025, permettant de s'assurer annuellement de l'efficacité du système de management qualité-environnement en place. L'adhésion de la Fondation à ces référentiels internationaux a pour but de faire savoir qu'elle travaille selon les normes en vigueur afin d'assurer la bonne conduite de ses actions, d'éprouver continuellement son efficacité et d'améliorer en permanence le niveau de qualité de ses relations avec ses partenaires, le tout dans un souci quotidien de réduction des impacts environnementaux issus de ses activités.

Nos engagements

- **Mettre en place, maintenir et faire évoluer les moyens humains, organisationnels et techniques nécessaires à la tenue de nos objectifs.**
- **Répondre au mieux aux sollicitations de nos interlocuteurs.**
- **Améliorer notre savoir-faire.**
- **Respecter les exigences légales et réglementaires spécifiques à nos activités.**
- **Anticiper, maîtriser et réduire notre impact sur l'environnement.**
- **Effectuer un bilan énergétique et prendre les mesures nécessaires pour diminuer nos consommations.**
- **Veiller à l'amélioration continue de nos processus et de nos performances.**

- **COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Vanessa Tubino
20, avenue de la Costa
98000 Monaco

- **BANQUES**
J. Safra Sarasin
BNP Paribas
Barclays
UBS

La Fondation Prince Albert II de Monaco
remercie les entités suivantes pour leur soutien et leur collaboration en 2025

ROLEX

Fondation Didier et Martine Primat

MONACO DAY DAVOS
Gouvernement Princier

Moët Hennessy

Stelios Philanthropic Foundation

mjs

monaco telecom

Builders Vision

Croix-Rouge monégasque

UBS

25 Years of Support
2001 - 2026
Cuomo Foundation

SG Monaco

Monte-Carlo Société des Bains de Mer

Sigrid Rausing Trust

fb
Boustany Foundation

Aage V. Jensen Charity Foundation

UBS Optimus Foundation
UBS

The Monegasque

Edmond de Rothschild

Fondation Athina I. Martinou

The Tiffany & Co. Foundation

Kresk 4 Oceans

Adessium Foundation

Oceans5

Club Suisse de Monaco
Fondé en 1949

Imprimé en Principauté, sur les presses de Graphic Service.
Certifié imprim'vert, PEFC, FSC

© Alain Herrault/Spirale (p.4) - © Sylvain Peroumal terremairprod (p.7) - © Michaël Alesi/Palais Princier (p.11) - © Frédéric Nebinger/Palais Princier (p.29)
© Alex Bastello/Palais Princier (p.39) - © Frédéric Nebinger/Palais Princier (p.49) - © UNIVERS-SEL (p.93) - © Hassan Kisamo, STEP (p.94) - © B. Lequette (p.95) - © DR (p. 96)
© Maéva Bardy/Fondation Tara Ocean (p.97) - © DR (p. 98) - © Carolyn Gruber (p. 99) - © DR (p.101) - © FPA2 (p.103) - © Michaël Alesi/Palais Princier (p.107 et p. 121)
Crédits photo sauf mention spéciale : Adobe Stock, Pexels.



www.fpa2.org